3e et 4e Trimestres 1933 NOUVELLE SÉRIE Nos 15 et 16

REVUE TUNISIENNE

FONDÉE EN 1894

Publiée par l'Institut de Carthage



Directeur : JEAN DESPOIS

SOMMAIRE :

TUNIS
Imprimerie J. ALOCCIO, 6, rue d'Italie, Tunis

1933

Revue Tunisienne

PUBLIÉE PAR L'INSTITUT DE CARTHAGE

Les communications relatives à la Rédaction, les manuscrits, les livres pour comptes rendus doivent être adressés, en l'absence de M. JEAN DESPOIS, chargé de mission, à M. CHARLES SAUMAGNE, 3, rue de Vesoul, à Tunis. Il sera rendu compte des ouvrages reçus, concernant la Tunisie ou l'Afrique du Nord.

Les Revues pour échange doivent être adressées à M. L. BARBEAU, conservateur de la Bibliothèque publique, 20, souk El-Attarine, Tunis.

Pour les *abonnements*, s'adresser à M. le Trésorier de l'Institut de Carthage, Hôtel des Sociétés françaises, à Tunis.

ABONNEMENT ANNUEL (de Janvier)

France et Colonies............................FR. 20
Etranger.. 30

LA REVUE TUNISIENNE — *nouvelle série* — paraît une fois par trimestre

TRANSCRIPTION DE L'ALPHABET ARABE

adoptée dans la REVUE TUNISIENNE (1)

ء	'	ض	ḍ
ب	b	ط	ṭ
ت	t	ظ	ẓ
ث	ṯ	ع	ʿ
ج	j	غ	ġ
ح	ḥ	ف	f
خ	ḫ	ق	q
د	d	ك	k
ذ	ḏ	ل	l
ر	r	م	m
ز	z	ن	n
س	s	ه	h
ش	š	و	w (u, û)
ص	ṣ	ي	y (i, î)

Voyelles : a, i, u, â, î, û.

Il est accordé gratuitement 50 tirages à part aux auteurs des articles.

Les travaux insérés dans la *Revue Tunisienne* ne peuvent être publiés à nouveau dans aucun périodique sans l'assentiment du Comité-Directeur.

(1) Les collaborateurs de LA REVUE sont instamment priés de s'y conformer.

Le Gérant : L. BARBEAU

LES « PISCINES ROMAINES » DE GAFSA[1]

§ I. — DESCRIPTION DES BASSINS

Les trois bassins de Gafsa (*Capsa*)[2] appelés communément « les piscines romaines » sont encadrés par de hautes murailles en pierre de taille et communiquent entre eux par des canaux souterrains. Ils se succèdent de l'Est à l'Ouest suivant le sens de l'écoulement des eaux les alimentant qui, en majeure partie, jaillissent de leur fond. En plan, les trois axes longs des bassins forment une ligne brisée, l'axe du bassin médian étant orienté sensiblement Est-Ouest alors que ceux des bassins oriental et occidental sont dirigés, le premier Est-Nord-Ouest, le second Est-Sud-Ouest (voir *fig. 1*)[3].

La piscine de l'Est, connue sous différents noms *ᶜayn* ou *wâd es*

---

(1) Les auteurs de ce mémoire en ont réuni les éléments en 1931 et 1932 durant de courts séjours à Gafsa. Ils tiennent à remercier tout particulièrement M. Guilleminot, ingénieur des travaux publics, des nombreux renseignements qu'il leur a fournis : ils doivent aussi à M. de Montéty, à M. Bercher et à M. Solignac bien des indications utiles.

(2) Bibliogr. des textes et monuments romains et byzantins de Gafsa dans CAGNAT, BABELON, S. REINACH, *Atlas archéol. de la Tunisie*, 1/50.000ᵉ, feuille Gafsa, nº 23 : il y a lieu de la compléter par *C. I. L.*, VIII, p. 2349; CAGNAT et MERLIN, *Inscr. lat. d'Afr.*, 91. — Bibliogr. du gisement préhistorique de la colline située à l'ouest de la Kasba dans GOBERT, *Introduction à la palethnologie tun.*, index topogr., s. v. *Gafsa* (apud. J. RENAULT, *Cahiers d'archéol. tun.*, 2ᵉ série, II, pp. 166 à 168). — Les inscriptions arabes ont été publiées par MERCIER dans *Recueil de Constantine*, 1882, pp. 190 à 194; 1893, pp. 1 à 23, 131 à 135.

Sur l'histoire de *Capsa* antérieurement à l'invasion arabe : GSELL, *Hist. ancienne de l'Afr. du Nord*, II, pp. 98-99; V, pp. 152, 156, 202, 204, 278-279; VII, pp. 125, 231 à 235; MESNAGE, *L'Afr. chr.*, pp. 69-70; DIEHL, *L'Afr. byz.*, pp. 35, 126, 169, 232-233, 388, 415-416, 470, 472, 529, 535, 560, 567, 572. — Pour le moyen-âge et l'époque moderne, cs. YVER dans *Encyclop. de l'Islam*, s. v. *Gafsa*, bibliogr. à compléter par EL-KAÏROUANI (Ibn Abi Dinar), *Hist. de l'Afr.*, trad. PELLISSIER et DE RÉMUSAT, pp. 27, 38, 45-46, 142, 261, 427, 432-433; MONCHICOURT, *Rev. Tun.*, 1918, pp. 38 à 41.

(3) Nous devons à l'obligeance de M. Guilleminot les éléments du plan reproduit *fig. 1*.

saqqâîn (4), *ᶜayn ennsârâ* (5), *ᶜayn errûmî* (6), *termid ennsâ* (7) et celle du milieu, *ᶜayn Sidna* (8), *ᶜayn* ou *wâd el Bay* (9) appelée aussi *termid errejal* (10) sont toutes deux à ciel ouvert, séparées par la rue Dar el Bey (11); le bassin occidental reçoit leurs eaux dans deux chambres couvertes, l'une réservée aux femmes, l'autre aux hommes.

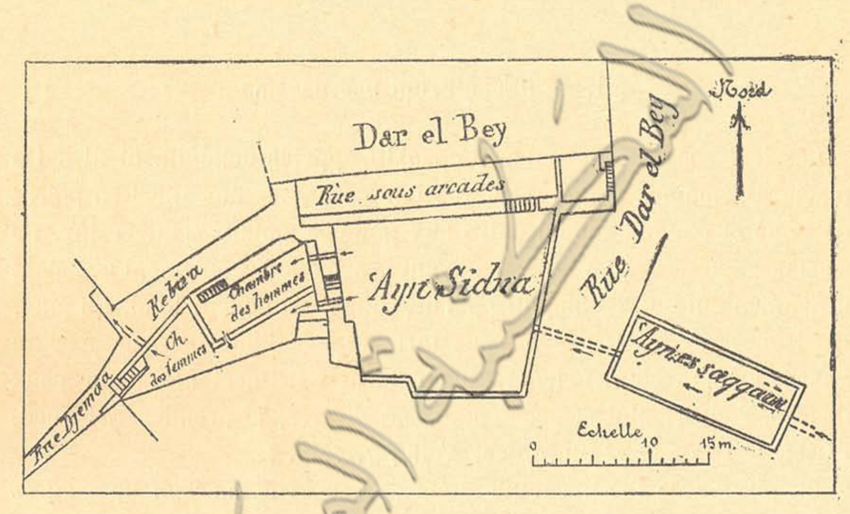


FIG. 1

Plan des « piscines romaines » de Gafsa

Des travaux qui avaient pour but d'augmenter, par le curage des griffons, le débit des eaux servant à l'irrigation de l'oasis ont au

(4) Source ou rivière des hommes qui s'occupent de l'eau (ici, selon toute vraisemblance, des distributeurs d'eau). Le nom apparaît dans les descriptions de nos prédécesseurs sous les formes *oued zakkaïne*, *aïn zagaïm*.

(5) Source des chrétiens (= nazaréens). Le nom est généralement transcrit *aïn ansara*.

(6) Source du chrétien (= romain). Nom transcrit *aïn er roumi*.

(7) Bain des femmes. Nom transcrit *Termid* ou *Termil en Nsa*.

(8) Source du Seigneur, c'est-à-dire du Bey. Nom transcrit *Aïn Sidna*.

(9) Source ou rivière du Bey. Nom transcrit *Aïn* ou *Oued el Bey*.

(10) Bain des hommes. Nom transcrit *Termid* ou *Termil er Radjal*.

(11) Sur ces deux piscines, cf. surtout GUÉRIN, *Voy. archéol. en Tunisie*, I, pp. 277-278; TISSOT, *Géogr. de la prov. d'Afr.*, II, pp. 667-668; BERBRUGGER, *Rev. Afr.*, II, 1857-58, pp. 210-211; REBATEL et TIRANT, *Le Tour du Monde*, XXIX, pp. 312, 314.

cours des dernières années amené dans l'état des lieux bien des modifications dont il ne sera pas tenu compte dans la description qui suit.

Ayn es saqqâîn (*fig. 2*) [12] est un rectangle long de 15 mètres, large de 6 m. 50. Les murs qui le délimitent s'élèvent à 3 m. 50 environ au-dessus du plan d'eau; ils sont faits de pierres de taille de même

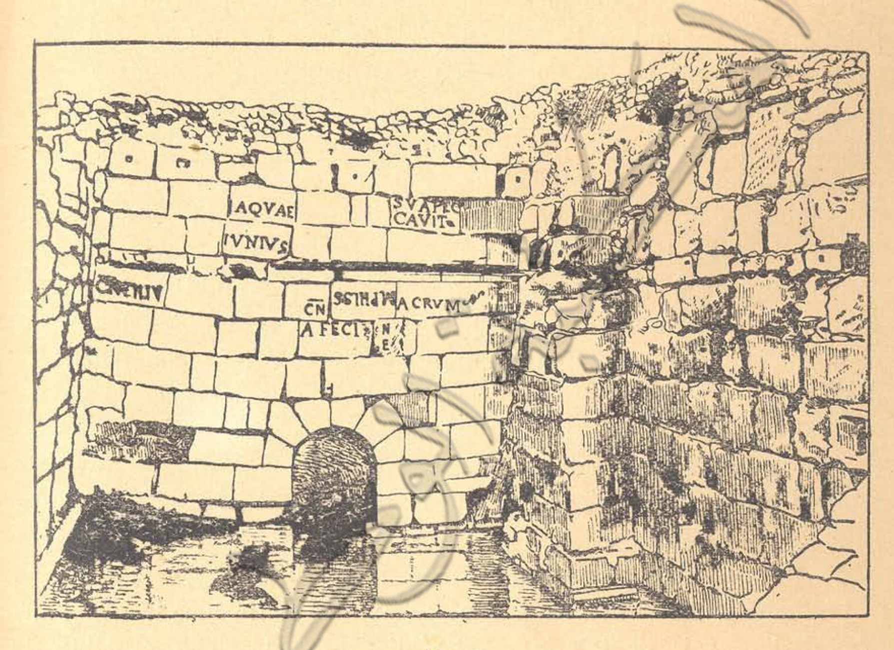


FIG. 2

Côté Ouest d'ᶜayn es saqqâîn

hauteur, 0 m. 50, étagées en assises régulières, mais grossièrement juxtaposées et disjointes par la poussée des terres et les affaissements. Une corniche de 0 m. 30 de haut se développe dans la paroi orientale à 3 mètres environ au-dessus du niveau de l'eau. Dans la paroi méridionale, une ligne de dalles plates, à la même hauteur que la corniche, s'interpose entre les assises de pierres de taille. On ne

(12) La *fig. 2* reproduit une photographie de l'extrémité orientale de la piscine prise en 1892, par M. SADOUX : l'aspect des lieux a beaucoup changé depuis 1931.

reconnaît pas sur les autres parois une semblable intention architecturale. Les matériaux proviennent incontestablement d'un édifice détruit. Dans le mur oriental sont insérés sans ordre les fragments épigraphiques décrits dans le tome VIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum* sous le n° 120 (Cf. plus loin, *texte* **1**).

Des vestiges d'un aménagement antérieur subsistent en certains points. Le pilier qui, à l'angle Sud-Est, sert de contrefort à la muraille méridionale repose sur un soubassement dont les assises sont appareillées avec un soin exceptionnel. — Au Nord-Ouest du bassin, un angle de mur offre une superposition de moellons égaux entre eux, aux arêtes nettes, aux joints exacts : il est possible que s'y soient appuyés les degrés d'un escalier descendant vers le plan d'eau. — Vers le milieu des assises inférieures du mur oriental s'ouvre, en forme de niche, la voûte d'un couloir (haut. 1 m. 25, larg. 1 mètre environ) qui se perd tout de suite vers le Sud-Est dans des éboulements et qui témoigne sans doute de l'existence d'un griffon disparu. — Un sondage exécuté contre le bord externe de la paroi septentrionale a dégagé des constructions anciennes. Deux murettes, perpendiculaires aux côtés du bassin, hautes de 1 m. 50 environ, limitent un large espace qui paraît avoir été dallé avec soin; la murette de l'Est est couverte d'un enduit coloré (ocre), le sol dallé s'étend à 2 mètres environ au-dessus du plan d'eau [13].

Les eaux jaillissent en trois points; deux des griffons se trouvent au pied de la paroi orientale, de part et d'autre de la niche, et débitent ensemble 100 litres par seconde, le troisième sourd de dessous le mur septentrional, à deux ou trois mètres de l'angle Nord-Est.

Le **conduit voûté,** long de 8 m. 70 (*fig. 2*), qui amène les eaux de la piscine de l'Est dans celles de la piscine médiane, est un ouvrage très soigné en excellent blocage. Son ossature est constituée par huit arceaux en pierre de taille distants les uns des autres de 0 m. 65; ceux qui, à chaque bout, terminent l'aqueduc sont encastrés l'un dans le mur Ouest d'ᶜAyn es saqqâîn en face de la niche plus haut signalée du mur Est, l'autre dans le mur Est d'ᶜAyn Sidna. Chacun des

(13) M. de Montéty, à qui nous devons ces précisions sur les résultats de ce sondage, a l'impression que sur cette face du bassin il y avait une succession de pièces.

arcs appareillés comporte six blocs taillés en éléments de plein cintre et tenus par une belle clef de voûte sur laquelle s'appuie une dalle, les pieds droits retombent sur des coussinets saillants au niveau du plan d'eau.

L'°**Ayn Sidna** (*fig. 3* et *4*) (14), plus spacieux que le précédent et de plan trapézoïdal mesure environ 19 mètres de l'Est à l'Ouest et 16 mètres du Nord au Sud.

Au Nord, il est bordé par la haute façade de Dar el Bey où réside le caïd : les grandes pierres de taille de celle-ci sont bien réglées de hauteur mais mal ajustées comme celles des murs encadrant les piscines. Trois vastes baies à arc éclairent la rue qui passe sous le premier étage de l'édifice; une niche voûtée qui semble amener de dessous celui-ci les eaux d'un griffon invisible, s'ouvre un peu plus bas, encadrée par une autre arcade.

A l'Est, la piscine est dominée par un mur élevé qui soutient la rue passant entre les bassins et que traverse le canal souterrain qui les relie. Dans l'angle Nord-Ouest et au Sud-Est, des affaissements des parois livrent accès à des escaliers qui descendent vers l'eau. Le côté occidental est fait de deux murs superposés dont celui de base est de facture soignée.

Les **piscines couvertes** que l'ensemble de ces murs sépare d'°Ayn Sidna sont alimentées par un canal que ce bassin émet dans son angle Nord-Ouest à la base d'un escalier; elles sont construites avec des matériaux antiques, disparates et joints sans ordre. Assez exiguës, basses de plafond et mal aérées, les deux chambres servent d'étuves. Leur plan général affecte la forme d'un triangle; de l'angle le plus aigu de celui-ci qui pointe vers le Sud-Ouest part un canal souterrain, au parcours mal connu, qui recueille toutes les eaux des « piscines romaines » et les dirige vers l'oasis qu'elles sont destinées à arroser.

---

(14) Plusieurs vues de cette piscine ont été publiées : dessin de RIEDER, d'après une aquarelle de TISSOT qui remonte au début de 1857, dans *Rev. de l'Afr. fr.*, 1887, p. 247; dessin d'A. DE BAR, d'après une photographie prise en 1874, par le docteur REBATEL, dans *Le Tour du Monde*, XXIX, p. 308 (notre *fig. 3* est un fac-similé de ce dessin gravé sur bois); photographie faite vers 1900, dans *Sites et Monuments*, *La Tunisie*, 1902, p. 93. Notre *fig. 4* reproduit une photographie prise par E. SADOUX, en 1892.

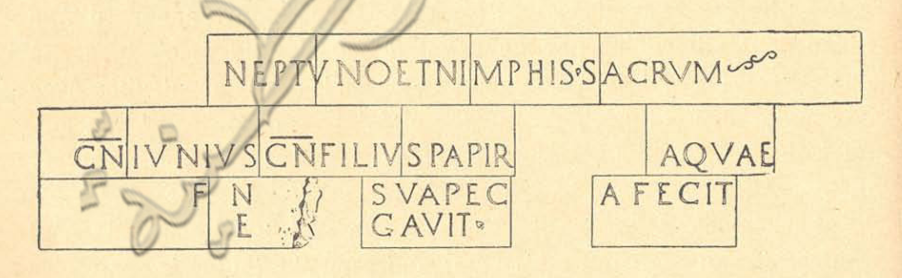
Les eaux qui alimentent les « piscines romaines » jaillissent du vaste conglomérat, jouant le rôle d'un drain, qui supporte le quartier de la Kasba; elles sont chlorurées, sodiques, plus magnésiennes que sulfatées et sourdent à une température de 31°; leur débit total qui était, avant les travaux récemment entrepris, d'environ 150 litres [15] a considérablement augmenté.

§ II. — Inscriptions latines

Nous étudierons sous le n° **1** les blocs épigraphes qui, encastrés dans l'un des murs d'ᶜAyn es saqqâîn, ont été signalés plus haut; quant aux textes **2, 3, 4,** ils sont devenus visibles lors de la récente réfection des murs de la même piscine.

1. Les blocs du mur oriental d'ᶜAyn es saqqâîn portent, sur une ou deux lignes, de grandes lettres. La plupart de celles-ci ont été copiées et publiées [16], mais on n'a pas jusqu'à présent tenté de reconstituer le texte auquel elles appartenaient [17].

Nous croyons que les divers éléments épigraphes se répartissaient sur trois assises de la façon suivante ·



(15) Le fascicule de l'*Etude sur les sources thermo-minérales de la Tunisie* où un chapitre sera consacré à ces eaux est en préparation; dans le *fasc. 1*, elles sont mentionnées pages 28-29.

(16) C'est en s'aidant de lorgnettes que nos prédécesseurs ont déchiffré les lettres gravées sur les blocs du mur Nord-Est; aussi les lectures dont la plus ancienne, celle de Ludwig, remonte à février 1733 ne sont pas toujours concordantes : elles ont été utilisées dans *C. I. L.*, VIII, 120, cf. pp. 925, 2349, à l'exception de la copie de M. Bedé (janvier 1923) publiée dans *Bull. archéol. du Comité*, 1926, pp. CXXXII-CXXXIII.

(17) Au cours des derniers travaux, plusieurs de ces blocs ont disparu.

Fig. 3

Angle Nord-Est d'ᶜayn Sidna



FIG. 4

Angle Nord-Ouest d'ᶜayn Sidna

Nep[tu]no et nimphis sacrum
Cn. Junius Cn. filius Papir..... aquae [ductum]
f[o]n[temque] sua pec[uni]a fecit
e[t dedi]cavit [dd]

A la *ligne 2*, on peut supposer soit *Papir.* et un *cognomen* de 6 ou 7 lettres, soit *Papiria* et un *cognomen* de 4 ou 5 lettres; à la *ligne 4*, il paraît utile, pour la symétrie, de restituer *dd.*

Tous les blocs ont une hauteur d'environ 0 m. 50, une épaisseur d'environ 0 m. 54 : les lettres ont 0 m. 165 — 0 m. 16 : leur gravure particulièrement soignée peut avec vraisemblance être attribuée au second siècle.

L'inscription était répartie sur trois assises; dans les blocs de l'assise supérieure, il y a au-dessus comme au-dessous d'une ligne de lettres un blanc de 0 m. 17; dans ceux de l'assise médiane, une ligne de lettres est disposée sous un blanc de 0 m. 27, au-dessus d'un blanc de 0 m. 07; enfin; enfin, à la troisième assise les blocs portent tantôt deux lignes de lettres, tantôt une seule, la seconde ligne étant plus courte que la première.

La largeur des quatre blocs épigraphes de la première assise est la suivante : 0 m. 73, un mètre, 0 m. 905, environ 1 m. 50; celle des cinq de la seconde assise, environ 0 m. 885, 0 m. 97, 0 m. 70, 0 m. 87; celle des quatre de la troisième assise, 1 m. 15, environ 0 m. 75, 1 m. 01, 0 m. 98. Les unes et les autres se terminent par une coupure nette, la plupart parce qu'ils sont complets, quelques uns parce qu'ils ont été recoupés.

Il est assez rare en Afrique qu'une inscription en grandes lettres soit comme celle étudiée ici, disposée sur plusieurs assises de gros blocs : nous rappellerons, cependant, la grande inscription de *Leptis Magna* où, sur huit assises, sont disposés des textes en l'honneur de

---

(18) G. GUIDI, *Africa Italiana*, 1929, pp. 231, 233 à 235 (fig.). Les blocs sont égaux (0 m. 59 de haut sur 1 m. 48 de large); chacune des assises est composée soit de 4 blocs, soit de 3 blocs et 2 demi-blocs. Sur une des assises il n'y a qu'une ligne (lettres 0 m. 225), sur les autres deux (lettres 0 m. 15).

Septime Sévère et Caracalla [18] et une dédicace de Chemmakh contemporaine de Trajan [19].

Dans les provinces africaines [20], c'est presque toujours, comme dans l'Italie primitive [21], le protecteur des sources et des fleuves que l'on vénère en Neptune, mais ici, pour la première fois, son nom est associé, ainsi qu'il l'est en d'autres régions [22] à celui des Nymphes [23]. On remarquera la graphie *nimphis* dont il y a du reste de nombreux exemples [24].

Dans les deux seuls textes, celui étudié ici et une dédicace à Hadrien [25], où le nom d'un *Capsensis* soit accompagné de l'indication de la tribu, c'est la *Papiria* qui est mentionnée.

Nous avons de sérieuses raisons d'admettre que c'est dans cette tribu, au fur et à mesure qu'ils accédaient à la *civitas romana* [26] que furent inscrits les *municipes Capsenses*. Nous croyons, en effet, que c'est sous Trajan dont la tribu est la *Papiria* [27] que Capsa qui était

---

(19) Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afr.*, 13. Deux rangées de pierres superposées.

(20) Toutain, *Les cultes païens de l'empire rom.*, 1re partie, I, pp. 373 à 375.

(21) *Ibid.*, p. 378.

(22) Cf. entre autres *C. I. L.*, III, 3662, 13400; VI, 536 cf. 30786; XII, 4186.

(23) Les dédicaces aux Nymphes sont rares en Afrique alors qu'elles sont si communes ailleurs (Toutain, *op. cit.*, p. 382) : nous ne connaissons pour notre part que celles découvertes au nord-est de Soliman (Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afr.* 338), aux *Aquae Flavianae* près de *Mascula* (*C. I. L.*, VIII, 17722 et 17723 qui est de 146 après J.-C), à Lambèse (*Ibid.*, 2662, cf. 2658 contemporaine de Sévère Alexandre), aux *Casae* (*Ibid.*, 4322, de l'époque de Septime Sévère), à Aïn Mouss, près de Sétif (Gsell, *Bull. archéol. du Comité*, 1910, pp. CCIV à CCVI).

(24) Cf. des exemples de *nimphis* ou *ninfis* dans Dessau, *Inscr. lat. sel.*, 4726, 5732 *a*, 8748, 9268.

(25) *C. I. L.*, VIII, 98, *in fragmentis epistylii arcus*.

(26) Nous admettrions volontiers qu'au moins à l'origine dans les provinces, en particulier en Afrique, le statut d'un *municipium* était en principe de droit latin : le *minus Latium* était concédé aux *municipia* lors de leur fondation : par la suite, ils obtenaient le *majus Latium*. Lorsqu'un grand nombre de Latins avaient acquis par la gestion des fonctions municipales la *civitas romana*, le municipe latin était-il transformé en *municipium civium romanorum* ou directement promu au rang de colonie ? Il est bien malaisé de définir en quoi, sous l'Empire et hors d'Italie, un *municipium civium romanorum* pourrait différer d'une *colonia* : dès lors il est tentant de supposer que, sans étape intermédiaire, la commune provinciale évoluant vers la romanité passait de la latinité au statut coloniaire.

(27) Rappelons qu'antérieurement à Trajan aucun empereur, sauf peut-être Nerva, n'appartint à la *Papiria* et qu'Hadrien fut de la *Sergia*, Antonin de la *Voltinia*, cf. Cagnat, *Cours d'épigr. lat.*, 4e éd., p. 78, n. 1.

encore *civitas* en 105 [28] et qui ne l'était plus sous Hadrien [29] devint municipe [30]. Non seulement dans la dédicace à Hadrien plus haut citée, l'empereur n'est point désigné comme *conditor municipii* alors que le proconsul sous lequel elle a été gravée est qualifié de *patronus municipii* [31] mais dans l'épigraphie de Gafsa, à côté de nombreux *Aelii* [32] dont le nom rappelle l'obtention par leurs parents ou par eux-mêmes de la *civitas romana* sous Hadrien ou sous Antonin le Pieux, figurent aussi des *Ulpii* [33].

Aux *lignes 2* et *3*, étaient mentionnés les ouvrages, *aquaeductum* et *fontem*, dûs à la générosité de ce *Cn. Junius*, de la tribu *Papiria*, dont nous ignorons le *cognomen*. Il est exceptionnel que *fontem* soit accompagné de *fecit;* on a cependant dans une inscription de Veleia dédiée elle aussi aux Nymphes *fontem et omnem* (*sic*) *opus d(e) s(ua) f(ecit) idemqu(e) dedic(avit)* [34].

---

(28) La *civitas Capsensium* dédie un des milliaires de la route de *Capsa* à *Turris Tamalleni* (*civitas Nybgeniorum*). Bien que le haut de cette borne ait disparu, il n'est guère douteux qu'elle ait, comme les autres, porté les noms de Trajan et de L. Minicius Natalis qui en 105 commandait la légion (CAGNAT, *Comptes rendus de l'Acad., des Inscr.*, 1909, pp. 572-573). D'autre part, selon toute probabilité, les suffètes figurant sur une dédicace du Djebel Asker contemporaine de Trajan et qui, lui donnant le titre de *Dacicus*, ne peut être antérieure à la fin de 102 sont, comme l'a supposé M. TOUTAIN, ceux de la *civitas Capsensium* (*Bull. archéol. du Comité*, 1903, p. 206; cf. CAGNAT, *loc. cit.*, pp. 574-575). Sur l'un et l'autre textes, cf. *C. I. L.*, VIII, 22796 et pp. 2348-2349; CAGNAT et MERLIN, *Inscr. lat. d'Afr.*, 655.

(29) *C. I. L.*, VIII, 98.

(30) Il ne semble pas que nos prédécesseurs aient jamais songé à attribuer à Trajan la fondation du *municipium Capsensium*. On rappellera qu' « au sud de la province d'Afrique cet empereur avança la ligne d'occupation jusqu'au-delà du Chott-el-Fedjedj et relia la nouvelle frontière à l'ancienne par des voies militaires garnies de fortins » (CAGNAT, *L'armée rom. d'Afr.*, 2 éd., p. 44). Des efforts qui furent faits sous Trajan pour organiser les régions désertes voisines de Gafsa, témoignent un certain nombre de textes épigraphiques : milliaires de la route de *Capsa* à la *civitas Nybgeniorum*, datés de 105 (CAGNAT, *ibid.*, p. 569; ID. et MERLIN, *Inscr. lat. d'Afr.*, 655); bornage des territoires de tribus (*Ibid.*, 30; *C. I. L.*, VIII, 22736 *a*, 22787, 22788), dédicace à la triade capitoline de Chemmakh (CAGNAT et MERLIN, *op. cit.*, 13). Dès Nerva, les pouvoirs publics s'étaient occupés de cette contrée (dédicace du *castellum Thigensium*, gravée en 97, *C. I. L.*, VIII, 23166).

(31) *C. I. L.*, VIII, 98. L'inscription présente bien des lacunes mais non aux endroits où il pourrait être fait mention de la fondation du *municipium*.

(32) *C. I. L.*, VIII, 98 (un *P. Aelius*..., contemporain d'Hadrien), 125, 126, 127, 11238, 11239, 11240, 11243. Jusqu'à présent il n'a été trouvé à Gafsa aucun texte mentionnant un *Aurelius* ou un *Septimius*.

(33) *Ibid.*, 127, 143, et 11.232.

(34) *C. I. L.*, XI, 1162 (= DESSAU, *Inscr. lat. sel.*, 3869).

2. Un bloc haut de 0 m. 45, épais d'environ 0 m. 40 est complet en haut et en bas; large de 0 m. 75, il offre de chaque côté une section régulière, sans qu'on puisse distinguer s'il a sa dimension originaire ou s'il a été retaillé. Une seule de ses faces dont à droite les deux angles ont été endommagés est polie; elle porte :

GvSToRVM
CONSVLE·AC
TER PERFE

Lettres assez profondément gravées, inélégantes, tantôt massives (P, R), tantôt grêles : *ligne 1*, 0 m. 125-0 m. 12, à l'exception du premier V qui a 0 m. 06 et de l'O qui a 0 m. 08; *ligne 2*, 0 m. 12; *ligne 3*, 0 m. 12-0 m. 115. Le G très allongé, dont l'appendice a été omis, ressemble à un C. L'M dont les hastes absolument verticales sont unies en leur milieu par une bride brisée, à l'apparence d'un H. L'A a une bride brisée. La surface épigraphe étant à gauche endommagée, Gv de la première ligne, le premier C de la seconde, sont peu distincts; à la *ligne 3*, le T n'a conservé que son chapeau que la moitié de droite.

En février 1733, Ludwig, professeur de médecine à Leipzig, avait déjà vu ce fragment. Sa copie [35] porte

SIORVM
ONSVLE AC
TER PERFE CIT

Le mauvais état de la pierre explique que le voyageur allemand n'ait pu interpréter les vestiges de lettres qui sont au début des *lignes 1-2*, et qu'à la *ligne 1* le chapeau du T lui ait échappé. A la *ligne 3*, croyons-nous, seules doivent être considérées comme ayant été vues par lui les lettres placées sous celles de la *ligne 2* et il y a lieu d'interpréter CIT comme une restitution [36].

---

(35) *C. I. L.*, VIII, 23169; FIEBIGER, *Jahreshfte des österr. archäol. Institutes*, 1902, *Beiblatt*, col. 51-52. — Sur Ludwig, cf. *ibid.*, col. 41 à 44.

(36) Lorsque dans les copies du XVIIIe siècle (celles par exemple de SCHAW et XIMENEZ) des lacunes sont complétées ou des abréviations développées, rien d'ordinaire ne distingue les lettres existant sur la pierre de celles restituées

Le fragment qui vient d'être retrouvé appartenait à une frise dont trois blocs [37] hauts de 0 m. 49-0 m. 48, portant des lettres dont la hauteur varie de 0 m. 13 à 0 m. 11, ont été décrits dans le tome VIII du *Corpus Inscr. Lat.*, sous le n° 101.

Le texte gravé sur les uns et les autres est une longue dédicace contemporaine de Justinien, qui concerne la construction de l'enceinte de *Capsa*. Une réplique du même texte avait été gravée en lettres plus grandes (0 m. 17-0 m. 15) et sur des blocs plus hauts (ayant semble-t-il 0 m. 65) [38]; il convient d'ajouter aux portions de cette réplique, réunis au tome VIII du *Corpus* sous le n° 102, les trois fragments décrits dans le même ouvrage sous les nᵒˢ 116 [39], 11234 (*a* et *b*) [40].

De ces deux exemplaires [41] d'une même dédicace, il ne paraît guère possible de donner une restitution absolument certaine; nous proposons celles-ci :

A. — **Inscription aux plus petites lettres**

+ *feliciss(imis)* TEMPORIBVS PIISSIMO*rum domin*ORVM NOSTRORVM IV*stinia*NI *et theodorae perpetuorum au*GVSTORVM *per* || *solomo*NEM EXCELLENTI*ssimum* MAGISTRVM MILITVM *p*RE*fectum pretoriorum africe ex* CONSVLE AC || *patricio* MVRI FELICISSI*me*

---

(37) Ces trois blocs avaient été remployés; l'un était encastré dans l'une des parois extérieures de la Kasba près du réservoir dit simplement « Termil », l'autre dans une maison voisine de la grande mosquée, le troisième enfin dans l'une des murailles qui encadrent ᶜAyn Sidna à un niveau légèrement inférieur à celui de l'eau.

(38) Ceux qui ont signalé ces blocs ont seulement noté la hauteur de deux d'entre eux : l'un est donné comme ayant 0 m. 65, l'autre retaillé sans doute lors de son remploi n'aurait que 0 m. 55.

(39) Dans ce fragment, il y a lieu de substituer ELLE à la lecture de TISSOT LEEF.

(40) Les fragments 11234 *a* et *b* ont été vus l'un et l'autre par M. CAGNAT dans le mur de la kasba (côté sud-est); c'est à tort que dans *C. I. L.*, VIII, 23169, *a* a été considéré comme une portion du bloc vu par LUDWIG.

(41) Comme à Gafsa la construction sous Justinien d'ouvrages fortifiés était commémorée par plusieurs inscriptions à Bordj Helal (*C. I. L.*, VIII, 1259, 14547), à Guelma et à Thaoura (GSELL, *Inscr. lat. de l'Algérie*, I, 276 et 277, 1037 et 1038), enfin à Thouda (ALBERTINI dans *Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger*, p. 59).

*ius*TINIANE CAPSE *Civitatis Edificati sunt a fundamentis et felici*TER PERFE*cti* (42).

B. — **Inscription aux plus grandes lettres**

+ *feliciss(imis) temporibus piissimorum d*OMIN*orum nostro*RVM *iustiniani et theodo*RAE PERP· AV*gust*O*rum per* || *solomonem exc*ELLE*ntissimum magistrum m*ILITUM *prefectum pretori*ORVM AFRICE *ex con*SVLE *Ac* || *patrici*O MVR*i felicissime iustinian*E CA*pse civ. edificati sunt a fu*NDAMENTI*s et felici*TER PER*fecti.*

En particulier, la restitution [*patrici*]*o* doit être considérée comme assez hypothétique; si nous avons admis cette forme incorrecte, c'est que sur une dédicace de Tébessa il y a « *per Solomonem ... magistro militum ex consule ac patricio* » (43), sur une autre, de Ksar Sbai, « *providentia Solomonis... ex consule hac patricio* » (44), mais d'autres compléments, [*muniti*]*o muri* (45) par exemple, demeurent possibles.

Ce que nous possédons de leurs dédicaces ne permet pas d'attribuer les remparts plutôt au premier gouvernement (534-536) qu'au second (539-544) (46). Dans l'une et l'autre, les restitutions *prefectum* et *bis prefectum* sont toutes deux admissibles; du reste, l'indication de l'itération de la préfecture ne figure pas nécessairement dans les inscriptions de la période 539-544, c'est ainsi que dans la dédicace de Timgad (47), datée de la XIIIe année du règne de Justinien (avril

---

(42) Cf. *munitionem féliciter edificavit* dans une inscription gravée entre 565 et 578 après J.-C. (*C. I. L.*, VIII, 1434). — Les lettres *cit* (CIT) par lesquelles croyons-nous se terminait la dédicace sont presque identiques à celles — à notre avis restituées — qui figurent sur la copie de LUDWIG.

(43) GSELL, *Inscr. lat., de l'Algérie*, I, 3059.

(44) *C. I. L.*, VIII, 4799.

(45) Dans l'inscription byzantine de Teboursouk (*C. I. L.*, VIII, 1434) plus haut mentionnée, *hanc munitionem* suffit à désigner l'enceinte. Une inscription du IVe siècle trouvée à Troesmis porte *erecta istius fabricae munitione* (DESSAU, *Inscr. lat. sel.*, 724).

(46) Durant chacun de ses gouvernements, les pouvoirs, civils et militaires, sont comme sur notre texte, attribués en même temps à Solomon. Cf. DIEHL, *L'Afr. byz.*, pp. 49, 88, 117; *Bull. archéol. du Comité*, 1911, p. CC.

(47) DIEHL, *Bull. archéol. du Comité*, 1911, p. CC

539-mars 540) Solomon est dit seulement *prefectus per Africa(m)* [48]. Pour notre part, nous avons quelque peine à croire que d'importantes citadelles aient pu être élevées *a fundamentis* et terminées au cours de cette première préfecture de Solomon durant laquelle, aux confins des provinces africaines, son autorité ne fut reconnue que pendant quelques mois [49].

Pour faciliter les comparaisons, nous croyons devoir donner ici la liste des villes et lieux dits des provinces africaines où ont été découverts des textes épigraphiques [50] concernant la construction d'ouvrages fortifiés sous Justinien [51]. Ce sont, sans parler de Gafsa (*Capsa*) : Sbiba (*Sufes*) [52], Béja (*Vaga*) [53], Henchir Negaschia [54], Bordj Helal [55], Guelma (*Calama*) [56], Taoura (*Thagura*) [57], Mdaourouch (*Madaura*) [58], Tébessa (*Theveste*) [59], Henchir Bou Driés [60], Timgad (*Thamugadi*) [61], Thouda (*Thabudeos*) [62], Ksar Sbehi (*Gadiaufala*) [63], Sétif (*Sitifis*) [64], Beschilga (*Zabi*) [65].

---

(48) Cf. à ce sujet les observations de GSELL dans *Inscr. lat. de l'Algérie*, I, 2114, et 3059.

(49) La Byzacène et la Numidie n'ont pas été pacifiées avant le printemps de 535 et dès mars 536 la révolte de ses troupes obligeait Solomon à quitter l'Afrique.

(50) Nous ne faisons pas figurer dans cette liste la Kessera (*Chiusira*); il reste trop peu de chose du texte grec qui a été trouvé dans cette localité pour qu'on puisse, comme Wilmanns, y restituer les noms de Justinien et de Théodora (*C. I. L.*, VIII, 700 et 12124).

(51) M. DIEHL (*L'Afr. byz.*, pp. 168 à 172) a donné une liste des forteresses érigées sous Justinien. Sur celles-ci, ID., *Rapport sur deux missions dans l'Afr. du Nord*, *Nouv. Archives des Miss. sc.*, IV, pp. 285 à 434, pl. I à XXIV; *L'Afr. byz.*, l. II, 2e partie; GSELL, *Les mon. antiques de l'Algérie*, II, pp. 168 à 172. Cf. LECLERCQ dans CABROL et LECLERCQ, *Dict. d'archéol. chrét.*, V, col. 1973 à 1982.

(52) *C. I. L.*, VIII, 11423.

(53) *Ibid.*, 14399.

(54) *Ibid.*, 14439.

(55) *Ibid.*, 1259, 14547.

(56) GSELL, *Inscr. lat. de l'Algérie*, I, 276. 277; cf. 278.

(57) *Ibid.*, 1037-1038.

(58) *Ibid.*, 2114.

(59) *Ibid.*, 3059, cf. 3042.

(60) *Ibid.*, 3809.

(61) BALLU et DIEHL, *Bull. archéol. du Comité*, 1911, pp. CC-CCI; CAGNAT et BESNIER, *Rev. archéol.*, 1911, II, p. 492, n° 118.

(62) ALBERTINI dans *Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger*, p. 59.

(63) *C. I. L.*, VIII, 4799 et p. 960.

Justiniana Capsa, porte de la Byzacène [66], était avec *Thelepte* l'une des résidences du *dux* chargé d'assurer la défense de cette province [67]. Sa citadelle était assurément l'une des mieux fortifiées de l'Afrique et il paraît peu vraisemblable qu'elle ait entièrement disparu. Sans doute, ce qui en subsistait a-t-il été incorporé dans les murs de la kasba [68], mais les vilains enduits recouvrant ceux-ci ne permettent plus de le distinguer de ce qui fut construit au XVe et au XVIIe siècles [69].

3. Sur un bloc qui, sans doute, lors de son remploi, a été retaillé et qui, dans son état actuel, a 0 m. 435 de haut, 0 m. 55 de large, 0 m. 41 d'épaisseur

M

ae MILIVS F

Ligne 1, il y a de chaque côté de l'M, haut de 0 m. 22, un blanc.

Ligne 2. Lettres 0 m. 16, il manque la moitié gauche de M, le bas de l'I et de l'L, la plus grande partie de la dernière lettre qui peut être E, un F, un P ou un R. Peut-être le fragment provient-il d'un tombeau, et faut-il comprendre [*d*]*m*[*s*] [.*Ae*]*milius*...

4. Plusieurs blocs portent des marques d'appareillage [70].

a) Sur l'un d'eux (long. 1 m. 01, haut. et larg. 0 m. 50) qui provient du mur ouest

QT

---

(64) *Ibid.*, 8483 et p. 1920.

(65) *Ibid*, 8805.

(66) Cf. en particulier DIEHL, *L'Afr. byz.*, pp. 232-233.

(67) *Ibid.*, pp. 126, 232-233, 236, 472, 494.

(68) Vue et plans (vers 1881 et en 1893) de la Kasba dans *Recueil de Constantine*, 1893, entre pp. 132 et 133 et pp. 134 et 135.

(69) Cf. MERCIER, *Recueil de Constantine*, 1882, pp. 191 à 194; 1893, pp. 1 à 3, 16 à 18.

(70) Dans le mur de la grande mosquée quatre pierres portent des marques d'appareillage consistant sur trois d'entre elles en une lettre X, N et A, sur la quatrième en deux lettres A et X; dans le mur de la Kasba une pierre porte un signe du même genre N (*C. I. L.*, VIII, 149 *a* et *b* d'après TISSOT : ni les dimensions des blocs, ni celles des lettres ne sont indiquées).

Les lettres hautes de 0 m. 06 (le T a une forme cursive), sont au milieu d'une face piquée dont les bords sont polis sur 0 m. 025.

b) Sur un bloc de dimensions analogues à celles du précédent [71]

T

§ III. — Fragments d'architecture

Dans le même mur que les blocs portant la dédicace à Neptune et aux Nymphes (*Texte* **1**) était encastrée une console en marbre blanc qui avait peut-être appartenu au même ensemble architectural : elle est haute de 0 m. 30 et sa décoration est particulièrement soignée. La face (larg. 0 m. 40) est occupée par une feuille d'acanthe aux bords très anguleux. L'un des côtés est simplement épannelé; sur l'autre [72] est sculpté en bas relief le motif qui se rencontre assez souvent dans les monuments du Haut-Empire des deux dauphins opposés que sépare le trident : ici les queues des poissons se redressent le long de la hampe du trident dont les dents sont tournées vers le bas.

Au mur Est du bassin des femmes, appartiennent plusieurs éléments d'une corniche en calcaire dur que l'on imaginerait volontiers avoir été originairement placée au sommet de la paroi épigraphe; larges en moyenne d'environ un mètre, ils sont hauts de 0 m. 30 : la mouluration qui les couronne sur 0 m. 15 comprend, de bas en haut, un listel, une doucine droite, un listel et une platebande.

L. Poinssot et Ch. Saumagne.



(71) Il a été remployé dans un des nouveaux murs de la piscine et il ne nous a pas été possible d'en approcher.

(72) Chacun des côtés a à la partie supérieure 0 m. 90, à la partie inférieure 0 m. 72.

LES INFLUENCES IFRIQIYENNES SUR L'ART DE L'ESPAGNE MUSULMANE AUX Xe ET XIe SIÈCLES

Pendant les premiers siècles de la domination islamique, deux villes ont joué, dans l'élaboration et la diffusion de la civilisation musulmane d'Occident, un rôle de premier plan : ce fut d'abord Kairouan fondée par Oqba Ibn Nafi à l'entrée du monde nouveau dont l'Islam tentait alors la conquête et qui, dans une Afrique encore toute nourrie des traditions romaines et byzantines, allait sans cesse solliciter et accueillir les leçons de l'Orient. Un peu plus tard, une vieille ville espagnole et romaine, Cordoue, s'oriente vers des destins nouveaux : un descendant des Omeiyades de Damas, échappé au massacre des siens, Abd ar-Rahman, tente de recréer sur les rives du Guadalquivir, quelques-unes des splendeurs du califat syrien.

Les deux villes devaient connaître des destins presque parallèles. Kairouan, au IXe siècle, rayonne d'un plus vif éclat que Cordoue où la civilisation andalouse commence seulement d'élaborer ses formules classiques. Mais au Xe siècle, sous des princes omeiyades qui relèvent le titre califien, Cordoue a la gloire d'éclipser à son tour une rivale que la décadence n'a pas encore atteint. Le XIe siècle fut pareillement funeste aux deux villes. Le califat cordouan s'effondre; Cordoue, pillée par les Berbères dès le début du XIe siècle, ne retrouvera jamais son ancienne prospérité. Ruinée et comme noyée par l'invasion bédouine, Kairouan fut une des premières victimes des Hilaliens. Mais les deux cités, qui doivent se résigner au même moment à n'être plus que deux villes provinciales, ne voient pas d'un coup tarir leur influence. Au XIe siècle, sous les *Reyes de Taifas*, les ateliers cordouans émigrèrent dans toute la Péninsule, et Cordoue elle-même resta jusqu'à la Reconquête du XIIIe siècle, un grand centre d'art. L'art kairouanais survit dans les capitales des Hammadides : La Qalaa et

Bougie. Et lorsque les Almohades auront fait, pour trois quarts de siècle, l'unité du monde musulman occidental, l'art qui règnera dans leur empire unira, dans des monuments qui restent parmi les plus imposants de l'Islam occidental, la tradition de Cordoue à celle de Kairouan. Tout ce que ce « syncrétisme de l'art musulman d'Occident doit à l'Ifriqiya », un Ifriqiyen de cœur, M. Georges Marçais, l'a dit très exactement dans un livre [1] qui essaie de dissimuler, sous la discrète apparence d'un manuel, le mérite d'un ouvrage écrit de première main et l'éclat d'une lumineuse synthèse. Ce bref travail voudrait seulement tenter de préciser ce que l'art musulman d'Espagne a emprunté à l'art l'Ifriqiya, au xe et au xie siècle, avant que ne s'ébauchât le syncrétisme de l'art musulman d'Occident.

*
* *

Le premier art musulman d'Espagne — tel qu'il nous apparaît au ixe siècle, sous les émirs omeiyades — ne semble rien devoir à l'art plus riche et plus puissant qui vers le même temps, fleurissait en Ifriqiya sous les émirs aghlabides.

La primitive mosquée de Cordoue, bâtie sous le fondateur même de la dynastie, Abd ar-Rahman, se rattache étroitement par son plan — et plus encore par son appareil et par sa plastique extérieure — à la tradition syrienne. Les rares vestiges de décor de la mosquée d'Abd ar-Rahman Ier qui ne soient pas des décors de remploi, c'est-à-dire la porte de San Esteban, rappellent de très près les décors syriens de la fin de la dynastie omeiyade, déjà touchés d'influences mésopotamiennes. Le décor floral de la mosquée de Kairouan, bien que postérieur de trois quarts de siècle, reste plus proche de la souche hellénistique et byzantine. L'art de l'Espagne omeiyade ne cessera de faire une large part aux éléments syriens, comme si les souverains lui avaient communiqué quelque chose de leur fidélité nostalgique d'exilés.

Lorsque, sous Abd ar-Rahman II, on agrandit la mosquée de Cordoue on se contenta de reprendre les dispositions du premier édifice. Nulle part, dans ce qui nous reste de cette œuvre du ixe siècle, on ne

(1) Georges Marçais. *Manuel d'Art musulman. L'architecture (Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile)*, 2 vol., Paris, Picard, 1926.

saisit d'influences nouvelles. Les quelques fragments sculptés que nous ont révélés des fouilles récentes ne font que reproduire, avec quelque lourdeur, les thèmes décoratifs du premier art omeiyade.

L'influence de la Kairouan aghlabide s'était pourtant, dès cette époque, étendue vers l'ouest jusqu'au Maroc. Le peu que nous savons des premières mosquées de Fès nous laisse penser qu'elles imitèrent les sanctuaires ifriqiyens. La muraille de la ville de Basra, dans le Gharb, bâtie par un Idrisside, était presque tout entière faite de briques et dans la partie où elle est construite de pierre — la seule qui subsiste aujourd'hui — elle conserve les tours demi-rondes venues, par l'intermédiaire de l'Ifriqiya, de l'Orient mésopotamien et persan. Et alors même que les influences andalouses tendront à prédominer dans le nord du Maroc, les minarets élevés à Fès par les émirs zénètes, bien qu'ils soient déjà espagnols par leur forme et leurs dispositions intérieures, se couvrent encore de la coupole hémisphérique chère à l'Ifriqiya.

Les influences ifriqiyennes, ainsi parvenues à l'ouest du Maghrib, sont-elles vers le même temps parvenues en Espagne ? On ne sait. La seconde moitié du IXe siècle fut presque, pour l'Andalousie musulmane, une période de jachère artistique. Les successeurs d'Abd ar-Rahman II luttent obscurément contre Omar Ibn Hafsoun et les petits seigneurs de la montagne andalouse, sans cesse révoltés et qui plus d'une fois vinrent piller, aux portes mêmes de Cordoue, les plus riches campagnes andalouses. Sans doute Cordoue, à l'abri de ses murs, continue de vivre. Mais le grand mouvement d'art qui commençait sous Abd Ar-Rahman II, tourne court. Les textes ne nous signalent que quelques travaux à la Grande Mosquée. Enfin Abd ar-Raham III an-Nasir (912-961) arrive à battre les fils d'Omar Ibn Hafsoun. Il fait rentrer dans une obédience au moins théorique les émirs de la Frontière. Il reprend même le titre califien qu'avaient porté ses lointains ancêtres syriens et se pose — en face des imams chiites de Kairouan — comme le représentant de l'orthodoxie dans le monde occidental.

Alors commence à Cordoue une période de grandes constructions qui durera jusqu'aux premières années du XIIe siècle. L'art du califat cordouan s'inspire à la fois de l'art de Byzance et de l'art du califat

abbasside : il unit leurs nouveautés et leurs richesses aux traditions wisigothiques et syriennes qui avaient nourri presque seules l'art des émirs omeiyades. L'Ifriqiya elle aussi devait fournir plusieurs éléments à la synthèse puissante et harmonieuse que réalise alors l'art du califat espagnol.

Toutefois, sous Abd ar-Rahman III, aux palais de Madinat az-Zahra on ne saisit guère d'influences ifriqiyennes. Sans doute cette ville califale, bâtie à une dizaine de kilomètres de Cordoue, fait penser aux palais d'Al Abbassiya et de Raqqada que les Aghlabides avaient fait élever dans la banlieue de Kairouan. Mais Abd ar-Rahman ne cherchait pas, comme les Aghlabides, à fuir une ville frondeuse et à mieux se défendre contre les révoltes chroniques d'une redoutable milice. Le calife espagnol, à l'étroit dans le palais de ses ancêtres, dont la ville et ses faubourgs limitaient l'accroissement, a simplement voulu bâtir, dans un site admirable, un palais digne de sa grandeur nouvelle. Il est donc difficile de dire dans quelle mesure, en décidant la fondation de Madinat az-Zahra, Abd ar-Rahman III a pensé continuer une tradition inaugurée dans l'Occident musulman par les émirs aghlabides. Mais dans le décor monumental que nous ont révélé, jusqu'à ce jour, les belles fouilles de Madinat-az-Zahrat, rien ne fait penser à une influence directe de l'Ifriqiya. L'appareil des murs est tout syrien et le décor reste de souche byzantine. Quelques rares formes, comme l'arc tréflé, font seules sentir l'influence commençante de Bagdad.

Mais avec Al Hakam II commence la seconde période de l'art du califat. Aux éléments hellénistiques et byzantins de son premier âge, l'art musulman d'Espagne ajoute, presque d'un coup, un grand nombre d'éléments mésopotamiens, transmis par l'art abbasside. C'est dans cette période d'enrichissement et d'extrême électisme que l'influence de Kairouan s'atteste en toute clarté à Cordoue.

*
**

Lorsque le second calife omeiyade fit agrandir à nouveau la mosquée cordouane, il y avait plus d'un siècle que la mosquée de Sidi Oqba était la plus vaste et la plus belle de tout l'Islam Occidental. Ce

monument déjà célèbre ne pouvait guère manquer de faire sentir son influence sur l'art cordouan du Xe siècle.

On a très finement remarqué que le plan de l'oratoire d'Al Hakam, avec ses deux coupoles jalonnant la nef axiale rappelle le plan des mosquées aghlabides (2). Il semble bien que ce soit à Kairouan et à

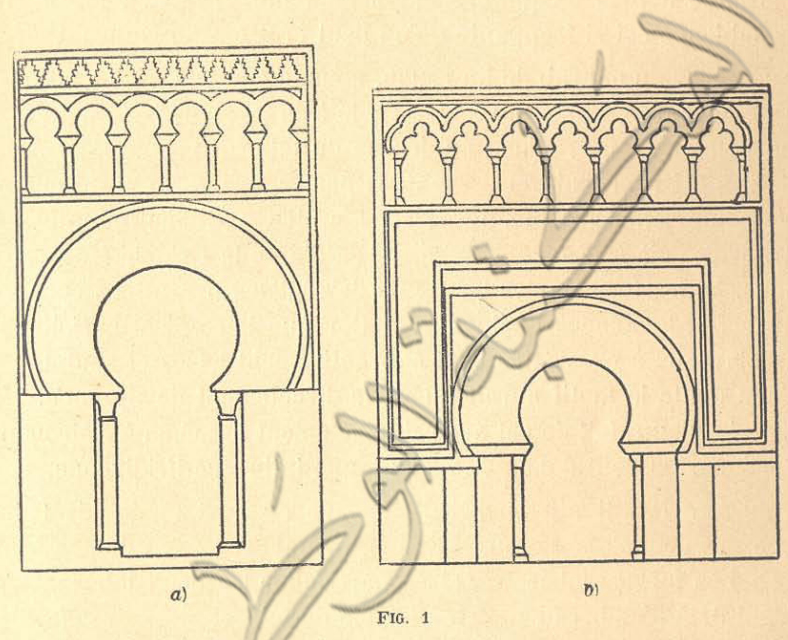


FIG. 1

a) Porte de la bibliothèque à la grande mosquée de Kairouan
b) Mihrab de la grande mosquée de Cordoue
(D'après G. MARÇAIS).

la Zitouna de Tunis qu'ait pensé l'architecte d'Al Hakam. Mais nous ignorerons peut-être toujours si c'était à pareille date une innovation en Espagne ou si d'autres sanctuaires de la Péninsule avaient déjà répété cette disposition ifriqiyenne. En Ifriqiya, comme en Espagne, cette disposition est sans doute venue de quelque mosquée d'Orient aujourd'hui disparue.

---

(2) Cf. E. LAMBERT. *L'architecture musulmane du Xe siècle*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, tome XII, pp. 142-147.

Velázquez Bosco a noté la parenté qui unit le mihrab de Cordoue à la porte de la bibliothèque de la mosquée de Sidi Oqba. C'est le même arc en plein cintre outrepassé doublé à grande distance à Kairouan d'un second arc et surmonté d'une galerie d'arcatures. Mais le thème, ébauché seulement à Kairouan, s'est développé et enrichi (3). L'ensemble a plus d'équilibre et plus d'ampleur à la fois. Mais la ressemblance est si frappante qu'on peut croire à un emprunt direct.

Au-dessus du mihrab de Kairouan, sous la coupole, règne un grand arc de décharge, d'une ouverture égale à la largeur de la nef axiale. Il ne pouvait trouver place au-dessus du mihrab même de Cordoue, mais il a été reproduit au-dessus des portes de l'imam et du minbar. Cette composition architecturale semble bien d'origine byzantine. On la trouvait déjà à la façade de la nef axiale de la Grande Mosquée de Damas. Et les façades des transepts des églises byzantines conserveront des ordonnances analogues. A Cordoue l'arc s'est enrichi : ses faux claveaux à crossettes sont alternativement lisses et sculptés.

Sans doute le motif aurait pu venir directement de Byzance. Mais l'emploi qu'on a fait de cet arc est exactement le même à Kairouan et à Cordoue. On peut donc penser ici à une influence ifriqiyenne.

Peut-être faut-il attribuer à l'influence de l'art aghlabide l'abondance des coupolettes creusées dans les panneaux des dômes à nervures. Les formes lobées — et en particulier les oculi lobés — dentelaient déjà d'ombres nettes la coupole du mihrab de Kairouan. Sans doute les historiens ne nous disent rien des liens qui purent exister alors entre les deux pôles de la civilisation musulmane d'Occident : la Kairouan aghlabide et la Cordoue omeiyade. A défaut de relations officielles, le commerce, le pélerinage de la Mecque, les voyages des lettrés, devaient établir des liens au moins intermittents entre les deux capitales. Lors de la conquête fatimide quelques Ifriqiyens émigrèrent-ils à Cordoue ? Les textes sont muets, mais qu'ils soient venus d'eux-mêmes ou qu'ils aient été appelés par le calife, il est

---

(3) L'arc enveloppant excentré fait paraître moins lourd l'arc frontal du mihrab : au-dessus de l'encadrement rectangulaire de l'arc, c'est un premier bandeau horizontal; une large frise encadre l'ensemble jusqu'aux retombées de l'arc. La ligne d'arcature terminale, élargie à la mesure du décor, se compose d'arcs tréflés.

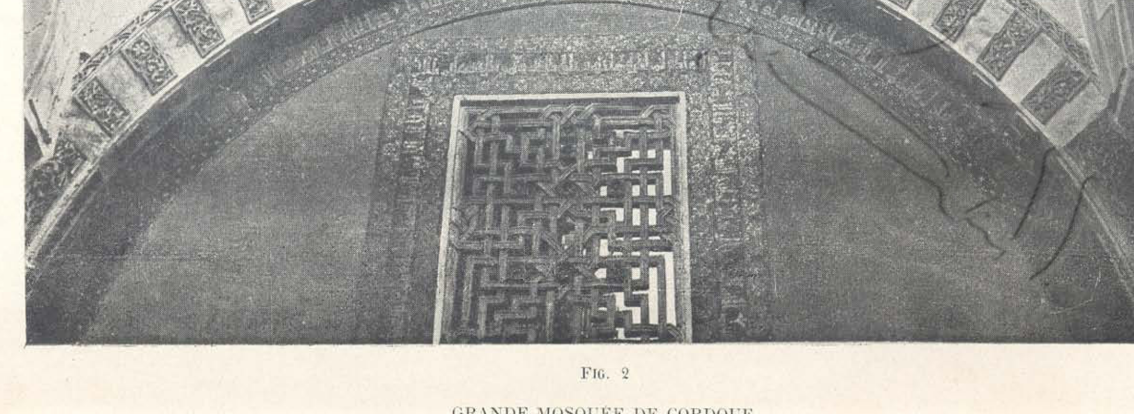


Fig. 2

GRANDE MOSQUÉE DE CORDOUE

fort possible que parmi les artistes qui travaillèrent à l'oratoire d'Al Hakam se soient trouvés quelques Kairouanais.

Il n'est pas de meilleur témoignage de l'influence de l'art abbasside sur l'art du califat au temps d'Al Hakam que les plafonds de la grande mosquée de Cordoue (4). Le décor géométrique de ces plafonds rappelle de très près, par ses figures élémentaires et par son esthétique, la géométrie de Samarra. Mais à Cordoue tout le décor s'entrelace à son encadrement : chaque panneau forme ainsi un système d'entrelacs fermé sur lui-même. La frise orientale, malgré ses répétitions, finit par s'inscrire dans un cadre. Les nœuds d'entrelacs enserrent souvent un disque de dimensions variables. Ce souci de ménager un cadre, cette continuité de l'entrelacs font bien penser à l'entrelacs byzantin. Mais l'Egypte fatimide sculptait vers le même temps des panneaux d'entrelacs à demi-mésopotamiens et à demi-byzantins. On peut se demander si ce n'est pas par l'Ifriqiya que sont parvenus en Andalousie ces entrelacs déjà transformés.

*
* *

L'histoire de la céramique musulmane d'Occident commence de se dessiner en ses grandes lignes. Il est manifeste qu'à toutes les époques la céramique de l'Islam occidental forme un groupe bien distinct des groupes orientaux, un groupe moins riche et aussi plus homogène. Il semble que l'Ifriqiya soit souvent à l'origine de la tradition céramique occidentale. Sans doute tous les types de céramique de l'Occident musulman sont, en dernière analyse, venus de Mésopotamie et de Perse. Mais presque toutes les céramiques que connut l'Espagne musulmane du xe et du xie siècles, apparaissent en Ifriqiya à des dates plus anciennes.

On a trouvé en grande quantité à Madinat az-Zahra des tessons d'une céramique vernissée à couverte blanche ou verdâtre. Les motifs décoratifs, vigoureusement dessinés et cernés au brun de manganèse, sont remplis de vert. Les fouilles de Samarra ont montré que cette

---

(4) Les restes de ces plafonds ont été publiés et étudiés dans le beau travail de D. Félix Hernandez. *La techumbre de la Gran Mezquita de Cordoba*, dans *Archivo Español de Arte y Arqueologia*, n° xii, pp. 191-225, 96 fig.

céramique était courante dans la Mésopotamie abbasside. Les sondages faits par M. Georges Marçais sur le site du palais aghlabide d'Al Abbassiya montrent que l'Ifriqiya a, sans doute, connu cette céramique dès le IXe siècle. Entre les faïences de Kairouan et celles de Cordoue, il n'est que des différences de détail : dans les faïences de Kairouan le bleu apparaît quelquefois, tandis qu'il manque à Madinat az-Zahra. L'envers des faïences espagnoles est souvent vernissé de jaune. Le décor des faïences d'Al Abbassiya ne comprend que des thèmes géométriques et une flore très simple, tandis que les poteries omeiyades sont surtout riches en décor épigraphique et floral, et même en décor vivant. Toutefois, des tessons trouvés sur le site des palais fatimides de Çabra se rapprochent bien plus par leur décor des faïences espagnoles.

La céramique à réserve, qui était connue des potiers de Madinat az-Zahra, se retrouve déjà dans les palais aghlabides. En Espagne, comme en Ifriqiya, les dessins se détachent en vert foncé sur fond blanc.

La poterie vernissée bleu vert fut également connue de l'Ifriqiya aghlabide et de l'Espagne omeiyade. Mais les potiers espagnols du Xe siècle préféraient un émail jaunâtre à l'émail bleu vert.

Les céramiques de l'Ifriqiya aghlabide et fatimide, et celle de l'Espagne, omeiyade sont donc très proches par leur technique et les formes élémentaires de leur décor ; l'Ifriqiya semble bien avoir connu plus tôt que l'Andalousie, et sous des formes plus riches, les mêmes séries céramiques.

Ainsi, au moment même où les califes omeiyades de Cordoue s'opposaient aux imams chiites de Kairouan, l'art musulman d'Espagne allait plus d'une fois chercher son inspiration en Ifriqiya. La Grande Mosquée omeiyade d'Espagne donne une place d'honneur à quelques-unes des thèmes caractéristiques de la mosquée de Sidi Oqba. Et ce furent peut-être les potiers ifriqiyens qui transmirent à l'Espagne les procédés céramiques qu'eux-mêmes avaient reçus de l'Orient abbasside. Sans doute l'art du califat espagnol doit bien plus encore aux leçons de Byzance et à l'influence directe de l'Orient abbasside. Mais l'Ifriqiya, avant d'être submergée sous les influences orientales venues d'Egypte fatimide, n'en a pas moins légué à l'Espagne quelques-unes

des formes et des techniques de son premier art musulman. Elle a ainsi contribué à former cet art hispano-mauresque qui devait plus tard faire la conquête de la Tunisie et rendre magnifiquement à son ancienne éducatrice ce que Kairouan avait jadis donné à l'art du califat cordouan.

***

Le XIe siècle, qui fut le siècle d'or de la littérature arabe d'Espagne, fut aussi une période de féconde activité artistique. A la chute des Amirides, l'art du califat cordouan se disperse en quelque sorte et atteint, mieux qu'il n'avait pu le faire, toutes les provinces de l'Espagne musulmane. Sans doute, un mauvais sort s'est acharné sur les monuments des *Reyes de Taifas*. Toutefois, les restes du palais des Beni Houd de Saragosse, l'Aljaferìa, suffisent à nous faire apprécier l'intensité de l'effort qui firent alors les artistes espagnols. Les décors de l'Aljaferìa, sculptés à la fin du XIe siècle, font penser à l'Alhambra bien plus qu'ils ne rappellent la mosquée de Cordoue.

Comme toute cette évolution se fait sous le signe de l'Orient abbasside, on est tenté de se demander si l'Ifriqiya, une fois de plus, n'a pas transmis à l'Espagne tout ce qu'elle recevait de l'art fatimide d'Egypte, lui-même héritier de toute la tradition abbasside. L'art monumental des Zirides et des Hammadides et celui des *Reyes de Taifas* n'accusent pas de parentés manifestes. Sans doute, ils traitent des motifs semblables ou très proches, mais tandis que l'Ifriqiya, reproduit avec une grande fidélité les thèmes venus d'Egypte, l'Espagne transforme tout avec son génie propre. Au moment où l'art des dynasties berbères d'Ifriqiya n'est guère qu'un reflet d'Orient, les artistes de l'Espagne musulmane ont su traduire, avec un rare bonheur d'expression, l'esprit même de leur race.

Il nous faut revenir aux arts de la terre pour saisir, dans l'Espagne du XIe siècle et du début du XIIe, la persistance des influences ifriqiyennes.

Les appareils décoratifs de brique qui se voient à Tolède, à la mosquée de Bab Mardoum, dès la fin du Xe siècle, semblent avoir été inconnus de l'art ifriqiyen. La céramique monumentale apparaît à la

Qalaa des Beni Hammad avant d'être connue en Espagne. Mais cette tradition n'arriva pas à s'enraciner en Ifriqiya alors qu'elle devait connaître un magnifique développement en Espagne. L'Espagne a du recevoir directement de l'Iraq cette magnifique technique. Toutefois, il n'est pas impossible que des ateliers ifriqiyens n'aient, à la fin du XIe ou au début du XIIe siècle, émigré dans la Péninsule.

La céramique à lustre métallique se voit, en Ifriqiya, dès l'époque fatimide. Les fouilles des palais de Çabra ont mis à jour des tessons de faïence lustrée. A la fin du XIe siècle, Idrisi signale des fabriques de poterie « dorée », à Calatayud. Mais cette faïence luxueuse entre toutes semble être restée rare en Espagne jusqu'à l'époque grenadine. L'Ifriqiya paraît avoir, cette fois encore, le bénéfice de l'antériorité. Mais de tessons trop rares, d'un texte trop obscur, on ne saurait rien déduire de précis.

Au moins, la poterie décorée en relief semble bien être venue en Espagne par l'Ifriqiya : elle se voit à la Qalaa des Beni Hammad au XIe siècle, mais ne semble pas avoir été connue en Espagne avant le début du XIIe siècle. La parenté de ces deux poteries, hammadites et espagnoles — va souvent jusqu'à la similitude de décor. Le groupe occidental des poteries orientales est bien distinct des groupes orientaux et d'une grande unité. Surtout tandis que le XIIe siècle espagnol ne connait guère que la poterie décorée à la pointe ou estampée à la matrice, les poteries de la Qalaa des Beni Hammad sont d'une technique plus riche et plus variée. L'Espagne aurait donc reçu de la Tunisie la plus belle de ses poteries du Moyen-Age.

* * *

L'histoire des relations artistiques entre l'Ifriqiya et l'Espagne musulmane, avant le syncrétisme du XIIe siècle, est encore loin de nous être parfaitement claire. Maintes fois, il reste impossible d'affirmer si les formes issues de l'art abbasside et de l'art fatimide sont arrivées en Andalousie par Kairouan. Dans bien des cas elles sont venues directement d'Iraq en Espagne. Lorsqu'on pense à l'unité et à l'originalité que prit très vite la civilisation musulmane d'Occident, lorsqu'on pense que toutes les influences orientales atteignirent

Kairouan plus tôt que Cordoue, on s'étonne de ne pas trouver, au lieu d'une série d'influences épisodiques et peut-être discontinues, un large et constant afflux d'apports ifriqiyens en Espagne. Pareille anomalie s'explique pourtant.

C'est dans l'art du califat omeiyade que les influences ifriqiyennes sont les plus nombreuses et les plus nettes. Mais ce fait est dû, bien plus à un appel de Cordoue qu'au rayonnement propre de Kairouan. L'art des califes de Cordoue puisa largement — et consciemment, peut-on le croire — à toutes les sources de l'art méditerranéen d'alors. Et plus encore qu'à l'Ifriqiya, il fit appel à Byzance et à Bagdad. Toutefois dans le syncrétisme qui se réalise au xe siècle à Cordoue, l'autre métropole de l'Occident musulman : Kairouan, ne pouvait manquer d'avoir sa part.

Au xie siècle, à ne considérer la chose que de Kairouan, les circonstances artistiques semblaient favorables à une expansion en Espagne de l'art ifriqiyen. L'art fatimide d'Egypte avait fait la conquête des villes des émirs zirides et hammadides. La vague d'influences orientales qui, à la fin du xe siècle, arrivait enfin à submerger l'Ifriqiya n'allait-elle pas déferler jusque sur l'Andalousie ? Il n'en fut rien. Entre les deux foyers de la civilisation musulmane d'Occident, s'interposait toute la Berbérie centrale et occidentale. L'Espagne du xie siècle fut certainement en relations plus suivies avec l'Orient mésopotamien et persan qu'avec la Tunisie. La Méditerranée pouvait continuer de porter les influences artistiques : le monde berbère les arrêtait. Enfin, et surtout, au xe et au xie siècles, sous l'afflux des influences fatimides, l'art d'Ifriqiya subit une sorte d'éclipse de sa personnalité artistique. Les traditions romaines et byzantines qui faisaient le fond du premier art aghlabide, qui rejailliront parfois dans l'art des Hafsides, sont refoulées un instant par les formes et l'esprit de l'Orient. L'Ifriqiya, vassale artistique de l'Egypte — bientôt accablée par l'invasion hilalienne — ne pouvait guère avoir de rayonnement propre. Au contraire, dans la décadence politique de l'Espagne musulmane, l'art des *Reyes de Taifas* est plus vigoureux, plus original, plus espagnol que jamais. Aussi, vis-à-vis de cet art plus fort, l'Ifriqiya n'a joué que dans une très faible mesure le rôle de transmission passive qui semblait lui échoir.

Au moins ces influences de Kairouan sur Cordoue furent-elles sans contre-partie jusqu'à la seconde moitié du XIIe siècle. Lorsque les califes almohades et les émirs hafsides amèneront et enracineront en Tunisie l'art hispano-mauresque, ils ne feront que permettre à l'Espagne musulmane de rendre à l'Ifriqiya d'anciens bienfaits.

HENRI TERRASSE.

LES DÉPLACEMENTS DE VILLAGES DANS LE DJEBEL NÉFOUSA

Le Djebel Néfousa est la partie centrale de cette grande falaise, rebord de la plateforme saharienne, qui, de Gabès aux ruines de l'antique Leptis Magna, dessine un vaste croissant autour de la plaine côtière de la Djeffara. C'est une région méditerranéo-steppique vers Yéfren et Djado et prédésertique aux approches de Nalout et de la frontière tunisienne (fig. 1).

Son économie repose sur l'arboriculture, la céréaliculture et l'élevage : oliviers, figuiers et palmiers agrémentent un peu les sauvages paysages de la montagne; orge et blé tapissent de préférence les lits d'oued, les « garâa » et les « bahira » de la plaine ou Djeffara, tandis qu'un peu partout, et notamment sur les plateaux du Dahar et de la Guibla, des étendues immenses et nues sont parcourues par des troupeaux de moutons et de chèvres. L'économie des Néfousa qui vivent, trop nombreux, dans des villages perchés au-dessus de sources ou de puits, associe donc à la montagne une partie des steppes déjà arides du plateau et de la Djeffara; elle les oblige à des déplacements saisonniers : ces villageois sont de petits nomades.

Mais leur genre de vie n'est pas partout exactement le même. Tandis que les populations berbérophones et ibâdites et une partie des arabisés sont surtout des arboriculteurs et ont une âme de paysans, la plupart des « Arabes », c'est-à-dire des populations arabisées, de rite malékite, s'adonnent de préférence à l'élevage et ont la mentalité des bédouins.

Les différences de langue et de religion sont donc souvent doublées par des nuances parfois assez nettes de genre de vie. Cet antagonisme est le résultat des grandes invasions des Beni Hilal et des Beni Solaym du XI[e] siècle, invasions qui ont amené, avec une forte émigration berbère, une immigration d'arabisés, Arabes et surtout Berbères mélangés.

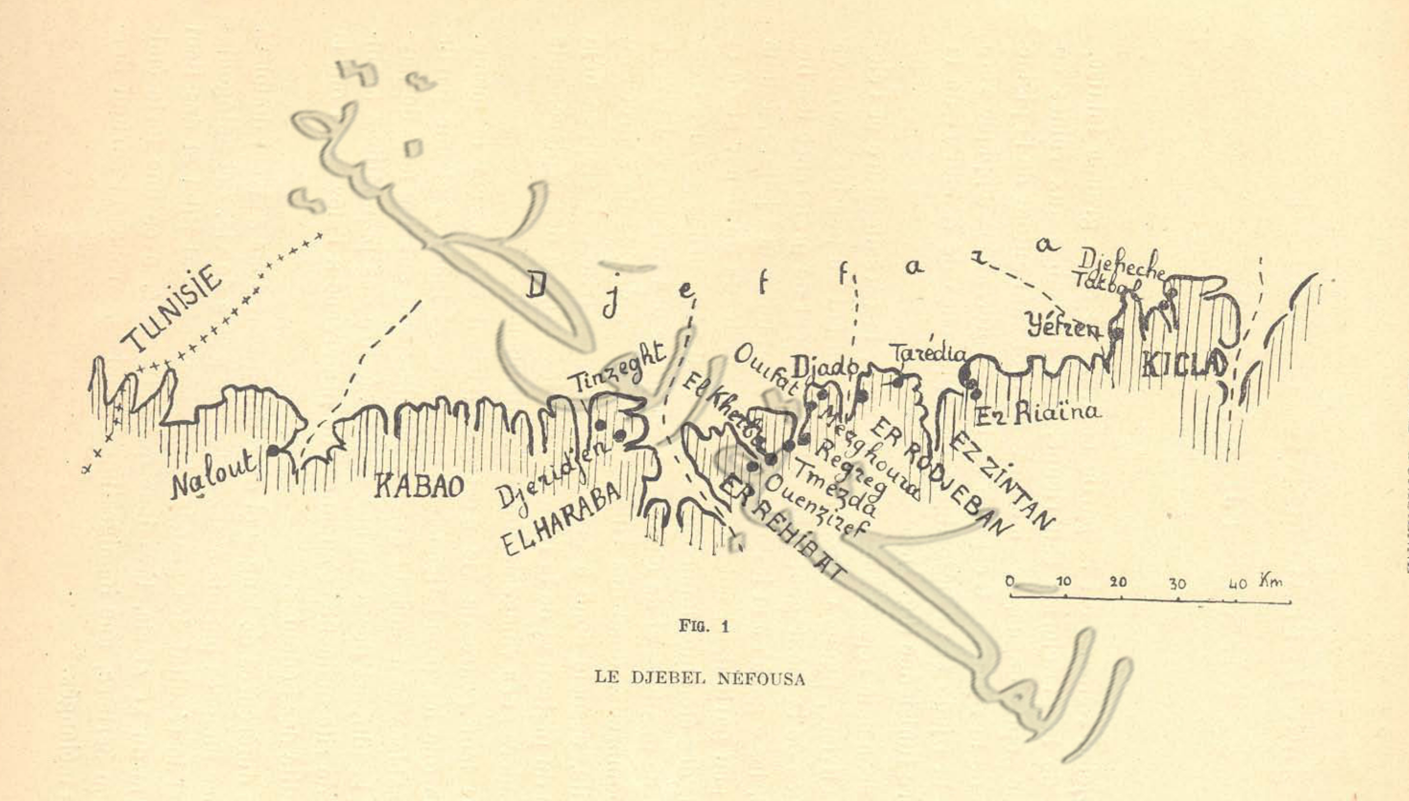


FIG. 1

LE DJEBEL NÉFOUSA

L'une des conséquences essentielles de cette installation de nouveau-venus, presque tous bédouins, a été une transformation assez singulière de l'habitat.

Tandis que les ruines d'agglomérations anciennes occupent, nombreuses, les versants des vallées du Néfousa occidental ou le plateau mieux arrosé du Néfousa oriental, la plupart des villages actuels sont perchés sur un site défensif : beaucoup couronnent les éperons calcaires du Turonien inférieur dont les escarpements dominent une masse épaisse de marnes, de grès tendres et d'argiles cénomaniennes; d'autres, sur le plateau, coiffent un mamelon de Turonien supérieur; quelques-uns seulement paraissent indifférents à la sécurité.

Or, plusieurs de ces villages avoisinent des amas confus de ruines qui, apparemment, doivent être leurs ancêtres. Essayer d'interroger ces ruines « parentes » des villages actuels, celles sur lesquels les habitants d'aujourd'hui ont conservé des souvenirs et des traditions, est extrêmement tentant. Cette enquête nous révèlera de très nombreux déplacements de villages. Je ne crois pas qu'il existe beaucoup de régions où le phénomène se présente avec une telle ampleur. Le problème du déplacement des villages est posé par le voisinage même des ruines. Mais il n'est généralement résolu qu'avec l'aide des habitants qui se transmettent, de père en fils, les quelques connaissances qu'ils peuvent avoir de leur passé. Des légendes s'y mêlent, qu'il est généralement facile d'écarter; d'ailleurs les montagnards d'ici n'ont pas la riche imagination des « Arabes » grands nomades, et le culte du passé et des ruines est pour eux un élément de cohésion et de réconfort. D'ailleurs, les vieux titres de propriété, qui contiennent parfois des détails relatifs à un état ancien de la région, entretiennent la précision de leurs souvenirs. Je suis certain qu'une étude minutieuse de ces titres permettrait de combler de façon appréciable les énormes lacunes de nos connaissances sur la vie passée des montagnards du Néfousa.

I. — MIGRATION DES VILLAGES VERS UN SITE DÉFENSIF

Pour cause d'insécurité, l'habitat a évolué à partir du XIe siècle et la plupart des villages ont été à la recherche d'un site perché défen-

sif. Les agglomérations qui avoisinaient les sources, sur les versants des vallées, se sont déplacées en hauteur; celles, plus nombreuses, qui étaient éparpillées sur le plateau se sont déplacées horizontalement; d'autres ont eu une évolution plus complexe résultant de la combinaison de ces deux mouvements.

Déplacements en hauteur. — La montée des anciens villages de versant a presque toujours eu une très faible amplitude, puisque la plupart d'entre eux étaient à proximité des sources; celles-ci sourdent sous le calcaire turonien, ou un peu plus bas, mais rarement à plus d'une soixantaine de mètres de la surface des éperons qui les dominent. Il est vrai que les déplacements ont pu se faire obliquement et non pas tout à fait verticalement.

C'est le cas de Nalout ou Lalout, dont l'agglomération actuelle, à moitié ruinée, couvre un éperon calcaire découpé par deux profonds ravins (fig. 2). On en retrouve le site ancien au voisinage des prin-

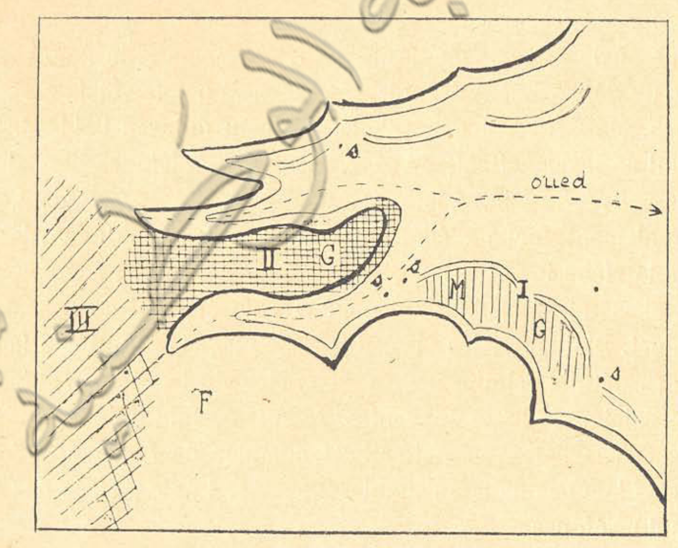


FIG. 2

CHANGEMENT DE SITE DE NALOUT

s : Source. Le ressant principal est celui du calcaire turonien.
I : Le « Vieux Nalout »; M et G : ruines de la mosquée et du *gasrou*.
II : Village de Nalout aujourd'hui en partie abandonné; G : emplacement du *gasrou*.
III : Le nouveau Nalout; le quartier italien (hachures croisées) s'allonge face au fort turc F et en bordure des habitations troglodytes indigènes.

cipales sources, sur un replat du Cénomanien supérieur, à quelques cinq cents mètres au Sud-Est [1]. Au milieu d'un amas confus de pierrailles, se dressent encore les restes d'un très vieux château qui tient à la fois de la forteresse et des greniers fortifiés (*gasrou*) : ceux-ci sont en effet ceinturés d'un rempart formé par d'énormes pierres rectangulaires, grossièrement taillées. Leurs dimensions, qui étonnent les indigènes d'aujourd'hui, ont donné naissance à une légende. A l'Ouest du *gasrou* survit une très antique mosquée à cinq nefs, dont deux sont démolies aujourd'hui. Mosquée et *gasrou* dominaient une agglomération que l'on appelle « Le Vieux Nalout » et dont l'extension était, à peu de choses près, celle de l'agglomération actuelle.

Celle-ci est elle-même aux trois quarts abandonnée. Elle devait avoir assez grand air avec ses maisons pressées sur un éperon étroit et la haute et imposante silhouette de ses greniers fortifiés. Elle pouvait, sans être trop loin des sources qu'elle domine, braver les menaces des terribles nomades Ouerghamma qui pâturaient dans les plaines de l'actuel Sud-Tunisien.

Aujourd'hui le *gasrou* menace ruine, les maisons s'écroulent et sont en grande partie abandonnées, et un troisième Nalout est en pleine création sur le plateau lui-même, au Nord-Ouest du nouveau quartier italien et du fort turc. Avec ses habitations troglodytes « en profondeur », presque sans cour, il ressemble à une taupinière géante. Des grottes « à plan horizontal » plus anciennes et creusées aux flancs du Turonien supérieur forment une transition avec l'ancien village.

L'évolution de Nalout est claire. La difficulté est de savoir la date de ses déplacements. M. Beguinot incline à attribuer environ quatre siècles d'existence à Nalout II et sept à huit à Nalout I. Le procédé de construction du vieux château m'inclinerait à en repousser la construction beaucoup plus loin dans le passé. Il semble que ces grosses pierres rectangulaires soient encore un souvenir des procédés de construction romains et peut-être byzantins dont on peut ren-

---

(1) F. Beguinot a déjà attiré l'attention sur le changement de site de Nalout dans ses *Note sulle popolazioni del Gebel Nefusa* « Africa Italiana », 1926, p. 234.

contrer quelques témoins dans le pays. D'ailleurs l'existence de Nalout aux VIIIe et IXe siècles est attestée par les textes (2).

Une évolution semblable à celle de Nalout se retrouve ailleurs : c'est le cas de Tagarbost, village tout proche d'Yéfren, qui était autrefois au pied de l'éperon qu'il couronne depuis de longs siècles déjà; c'est aussi celui de Djemmari, petite agglomération perchée au bord de la falaise calcaire qui domine la rive gauche de l'oued Djennaouen, au Sud-Ouest de Djado. Deux petites agglomérations montrent encore leurs ruines sur les versants de la vallée, l'une sous Mezzou et l'autre plus loin vers l'amont. Leurs habitants se seraient réfugiés plus haut et auraient fondé un village, il y a environ quatre siècles, sur l'éperon que couronnent encore les restes d'un vieux *gasrou;* puis l'agglomération se serait peu à peu étendue. Les troubles consécutifs au retrait des troupes italiennes en 1915 ont provoqué la démolition d'une grande partie du village et les gens s'enfouissent aujourd'hui, tout comme ceux de Nalout, dans différents modèles de grottes.

Les villages occidentaux d'Er Riaïna, Ouled Riân, El Aguiba et El Ifadel, tous trois perchés sur un éperon de calcaire turonien, ont une histoire parallèle et commune qu'il est intéressant d'analyser. Ils dominent un large replat, couvert de ruines informes et de quelques terrasses cultivées, et deux sources, Aïn El Aouïna et Aïn El Bit, que signalent deux bouquets de palmiers. Le site de ces ruines était absolument normal, de même que celles d'un petit village, El Khoreba, qui se trouvait beaucoup plus loin dans le fond de la vallée et dont nous n'avons d'ailleurs pas à nous occuper ici.

Au pied d'Ouled Riân, qu'habitent des Berbères arabisés, deux ensembles de ruines encadrent l'Aïn El Aouïna (fig. 3). L'un, à l'Est, porte le nom de Kherba ben Fadila et serait, au dire des habitants, un ancien village berbère; l'autre, Kherba Safha, aurait été habité par des « Arabes ». Ce voisinage de deux villages, l'un ancien, l'autre formé par les nouveau-venus, de part et d'autre d'une même source, n'est pas pour nous étonner. Puis, à un moment indéterminé, ces

---

(2) Le *Kitab es Siar* d'ECH CHEMMAKHI mentionne à cette époque un personnage de Nalout : Abou Zakarya Yahia el Lalouti en Néfousi. R. BASSET, *Les sanctuaires du Djebel Néfousa*, Journal asiatique, 1899, I, pp. 436-7.

deux agglomérations ont été abandonnées, une partie au moins de la population ayant préféré adopter le site excellemment défensif de l'étroit éperon qui se projette au-dessus d'eux. On y voit des maisons très serrées autour de greniers en ruines et un fossé, creusé à même le roc, les protégeait du côté du plateau. Le village a débordé au delà du fossé depuis seulement un siècle. Mais ce site, sur un éperon absolument dénudé et désert, est aussi peu agréable que possible. Depuis vingt-cinq ans, quelques habitants ont commencé à creuser

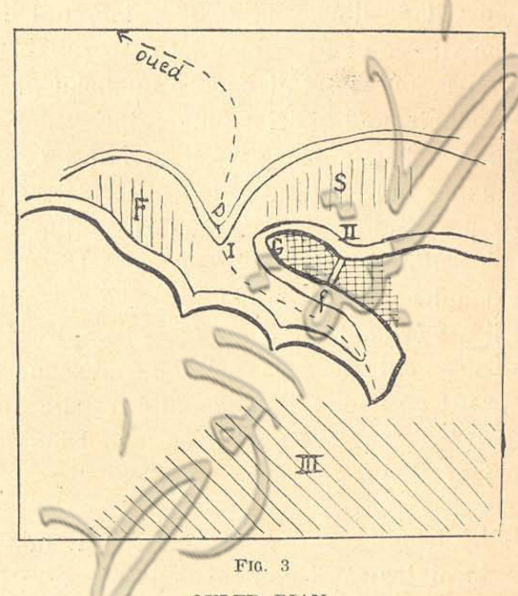


Fig. 3

OULED RIAN

Principal ressant : calcaire turonien.
Ressant secondaire : Cénomanien supérieur.
s : Source : Aïn el Aouïna.
I : Site primitif; F : Kherba ben Fadila; S : Kherba Safha.
II : Village récemment abandonné; G : emplacement du *gasrou* ruiné; f : fossé creusé dans le roc.
III : Agglomération troglodyte actuelle.

des grottes à 500 ou 1.000 mètres en arrière et l'évolution s'est tellement accélérée, ces dernières années, qu'on ne trouve plus une seule famille dans les maisons, même dans les moins anciennes.

L'histoire de l'agglomération d'El Aguiba, éloignée d'Ouled Riân d'un kilomètre à peine, est exactement la même. Elle domine les rui-

nes d'Oum El Haouichat qui avoisinent l'Aïn El Bit. Et, à l'exemple de ceux d'Ouled Riân, les habitants d'El Aguiba sont en train de quitter leurs maisons pour aller s'enterrer à quelques centaines de mètres au Sud-Est.

Le troisième village, El Ifadel, est également perché sur un étroit éperon de calcaire, un peu au nord des deux précédents et domine un vallon où se trouvent deux puits. Les habitants, des Berbères arabisés, disent être venus de Kherba ben Fadila et également d'El Mançoura, quatrième village d'éperon, mais ruiné, qui est situé à mi-chemin entre leur village et El Aguiba. Il est probable que les habitants d'El Mançoura, où l'on voit encore un beau *gasrou*, un cimetière ibâdite, une ancienne huilerie souterraine et des restes de maisons et d'habitations troglodytes, venaient aussi de cette première génération de villages qui est située cinquante mètres plus bas. Mais El Mançoura n'a pu, comme Ouled Riân, El Aguiba et El Ifadel, résister aux troubles ultérieurs et a été abandonné par ses habitants.

Ces divers exemples, quoique peu nombreux, sont extrêmement démonstratifs : il est évident que c'est sous l'empire d'une pressante nécessité que tous ces villages se sont éloignés des sources auxquelles ils s'approvisionnent en eau. L'incommodité du site perché est d'ailleurs démontrée par l'empressement avec lequel les gens l'abandonnent depuis plusieurs années.

Déplacements horizontaux. — Les exemples de migration horizontale de villages de plateau qui se sont déplacés vers le site défensif le plus voisin sont beaucoup plus nombreux. Ils intéressent surtout la moitié orientale du Djebel Néfousa, la seule qui, de nos jours encore, porte des villages de plateau.

Cependant Djeridjen, village berbère du pays des Haraba, a connu une semblable évolution. Ses habitants vivaient autrefois à Gousbet Bou Kris qui est situé sur le plateau, à un kilomètre et demi de l'actuelle agglomération. A l'arrivée des « Arabes », disent-ils, une partie de la population a émigré en Tunisie; le reste s'est fixé sur le site défensif le plus voisin, au-dessus d'un ravin où l'on a creusé deux puits, c'est Djeridjen.

A l'Est de la profonde coupure de l'Oued Ghaddou, les Gotros, Berbères d'El Fiasla, habitaient autrefois Msaken, dont les restes se

voient encore sur le plateau. De même Slamat aurait succédé à l'importante agglomération de Kherba Goutrès, qui n'était pas loin. Même parenté, semble-t-il, entre Kherbet el Azzabi Younès et Nedbas, petit village voisin de Djemmari, et entre Kherbet Ardjân et Mezzou. On serait tenté d'établir des rapports semblables entre les ruines de Maâmoura et de Belakem et le village de Taghma, mais celui-ci est certainement très ancien, s'il est vrai que sa mosquée soit une ancienne église [(3)].

Les premiers villages du pays de Djado : Tmezda, Regreg et Ouifat, qui dominent la vallée de l'Oued et-Tabiba, ont eu une évolution à peu près semblable. Les habitants en sont tous Berbères. Ceux de Tmezda auraient antérieurement habité Kherba Cheikh Abou Mançour et peut-être aussi les deux petites agglomérations de ruines appelées Houriat [(4)]. Ceux de Regreg, village situé à côté de Tmezda, mais de l'autre côté d'un ravin ayant sept puits, seraient une partie d'anciens habitants des ruines de Bou Kar, de Taïsaguet et de Demmi qui sont situées à l'Est ou au Nord-Est. Ceux de Ouifat, enfin, seraient originaires de Kherba Tareg, de Kherba Midel et des ruines du fertile vallon d'Oumm Teboul. Mais il est vraisemblable que Ouifat est, lui aussi, très ancien. Son *gasrou* est construit sur un soubassement bien maçonné où l'on retrouve les bases d'une forte tour carrée et une citerne revêtue d'un ciment comme on n'en fait plus depuis de très nombreux siècles dans la région. D'ailleurs, l'agglomération de Ouifat, qui s'étendait autrefois sur un replat de Cénomanien supérieur et à proximité de deux puits riches en eau, s'est resserrée autour du piton calcaire que domine le *gasrou;* elle commence à redescendre aujourd'hui et à abandonner les pentes trop escarpées du calcaire turonien. Ces villages n'ont évidemment pu recueillir qu'une partie de la population qui vivait autrefois sur le plateau. La tradition mentionne, comme presque partout ailleurs, une forte émigration vers la Tunisie; elle est confirmée par la possession, par les gens de Djerba, île de

(3) MOTYLINSKI, *Le Djebel Néfousa*, p. 75.

(4) Cependant, la mosquée de Tmezda passe pour une ancienne église. MOTYLINSKI, *op. cit.*, p. 93. N'y a-t-il pas confusion avec une mosquée assez voisine, mais située « dans le bois » d'oliviers et qui est appelée « la grande mosquée apostolique » ? Cette dernière est mentionnée dans R. BASSET, *op. cit.*, II, p. 91.

Berbères ibâdites, d'assez nombreux titres de propriétés originaires de cette région [5].

Les villages qui ont trouvé le meilleur site défensif sont souvent ceux qui, par la suite, se sont le plus hâté de l'abandonner. C'est le cas des deux petits villages voisins de Tarmisa et de Chéfi qui chevauchaient autrefois des éperons effilés et effroyablement escarpés qui se projettent hardiment au-dessus de la Djeffara.

Tarmisa aurait succédé au vieux village d'Amm Aïssa dont les ruines, assez importantes, se retrouvent au milieu de la *ghaba* d'oliviers [6]. Il est aujourd'hui presque complètement abandonné à son tour. De même les habitants de Chéfi ont quitté, il y a une centaine d'années, leur site aussi pittoresque qu'incommode, pour se rapprocher de leurs plantations.

Les villages du plateau d'Er-Rodjebân ont tous une position excentrique. Or, ce plateau est parsemé de petites agglomérations de ruines, dont deux au moins peuvent retenir l'attention par leur étendue et le souvenir qu'elles ont laissé : Miri et Kherbet Iédref [7]. Les villages actuels dérivent en partie de ceux-là. Par exemple Miri aurait donné à Oued Abd El Djelil (Zaafrân) le tiers de sa population. Les Ouled Messâoud (Zentout) habitaient autrefois Kherba Messaoud Zentouti situé seulement à quatre cents mètres en arrière de l'éperon où, depuis longtemps, se dressent des greniers fortifiés aujourd'hui ruinés et une mosquée. L'ancien village était en grande partie troglodyte et les habitants actuels reviennent à d'anciennes habitudes en creusant leurs grottes là où leurs lointains ancêtres avaient aménagé les leurs.

---

(5) Renseignement de Mohammed El Barrouni, de Djado, qui est allé à Djerba et a eu plusieurs de ces titres entre les mains.

(6) Cependant la mosquée de Tarmisa serait une ancienne église chrétienne. On lit dans Motylinski, *op. cit.*, p. 86 : Tarmisa « où se trouve la mosquée dite apostolique, qui est la plus ancienne de Fosâto ». Il se peut que Tarmisa et Amm Aïssa aient d'abord coexisté, puis que le premier ait servi de refuge à une partie de la population du second. Son site, en proue de bateau, devait être plus apprécié en époque troublée qu'en temps normal.

(7) Il est question de Iédref dans Motylinski, *op. cit.*, note 2.

Il est probable que les exemples de parenté entre villages et ruines situés à proximité sont nombreux. Mais il faut se méfier de la tendance naturelle à voir une parenté partout où il y a voisinage, et il n'est pas impossible que, parfois, les indigènes eux-mêmes s'y soient laissés prendre.

D'autre part, il n'y a pas forcément succession immédiate d'un village à l'autre : non seulement le village-refuge pouvait déjà exister, comme il semble que ce soit le cas pour Ouifat et peut-être aussi pour Taghma, Tarmisa et Tmezda; mais aussi il est probable que, dans quelques cas, le village successeur n'a été fondé qu'un siècle ou deux après l'abandon de son voisin. Mais quoi qu'il en soit des insuffisances d'une chronologie qui n'est généralement que relative — et même grossièrement relative — les glissements de village de plateau vers un site défensif voisin ont été très nombreux.

Cas d'évolution complexe. — On se trouve parfois aussi en présence d'agglomérations dont l'histoire est plus complexe. L'exemple de Tinzeght, petit village de population mixte qui domine un des vallons du pays des Haraba, est assez curieux : il témoigne d'une série d'adaptations à un site très particulier. Sur le plateau, à cinq cents mètres, au Sud de l'agglomération actuelle, s'étendent les ruines de « Vieux Tinzeght » [8], tandis qu'à l'Ouest une vieille mosquée souterraine et quelques grottes marquent sans doute l'emplacement d'un petit centre tout voisin (fig. 4).

A une époque qu'il est impossible de préciser, les habitants de ces deux centres ont éprouvé le besoin de s'isoler sur un site défensif. Or, les deux blocs énormes qui sont détachés de la falaise calcaire de l'éperon voisin offraient un emplacement à peu près inaccessible : l'un d'eux est encore surmonté par les ruines d'un *gasrou* et d'une tour carrée. Les maisons s'accrochaient à la forte pente qui dévale à l'Est et escaladaient le second bloc; enfin des grottes furent creusées en plein roc, au pied du village actuel. Le soir, racontent les vieilles gens, on rassemblait le bétail dans le couloir étroit et profond qui

---

(8) Le vieux Tinzeght est mentionné dans le *Siar*, à la fin du IXe siècle. Motylinski, *op. cit.*, p. 102, note 2.

sépare les blocs détachés et la falaise. Nous avons ici un type de site défensif aussi bien vis-à-vis du plateau que de la vallée. Mais depuis un demi-siècle le pays est plus tranquille, les villageois n'ont plus à craindre les terribles incursions des Ouerghamma et les habi-

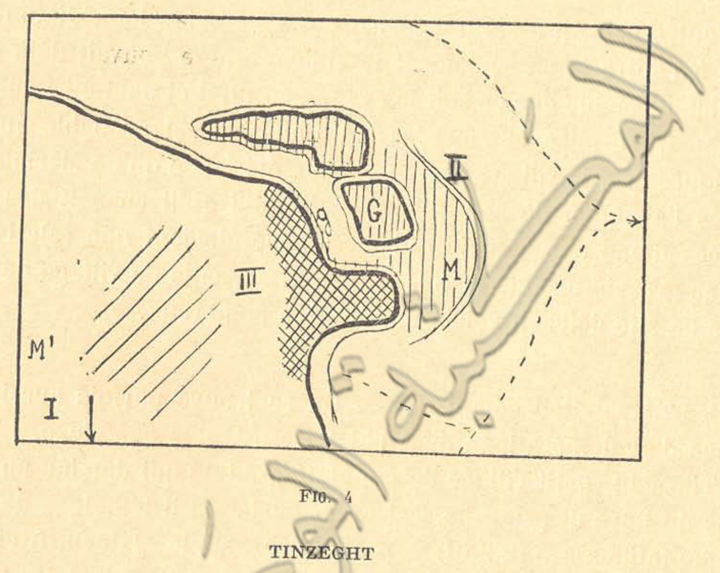


FIG. 4

TINZEGHT

I : Direction du « Vieux Tinzeght »; M : vieille mosquée souterraine.

II : Village abandonné depuis un demi-siècle; M et G : emplacement des ruines de la mosquée et du *gasrou*; g : grottes creusées dans le roc.

III : Agglomération actuelle : maisons à l'Est et habitations troglodytes à l'Ouest.

tants ont construit sur le bord du plateau un troisième Tinzeght, où s'est maintenue la division entre Berbères et « Arabes ». Aujourd'hui, ils ne font plus que des grottes, en direction de la très vieille mosquée souterraine, comme presque tous les villageois du Djebel.

Ouenziref, sur le rebord du plateau d'Er-Rehibat, offre une évolution tout à fait analogue : c'était d'abord un village de plateau (9); puis il s'est accroché à un éperon calcaire isolé au-dessus d'un vallon;

---

(9) Comme Tinzeght, Ouenziref est mentionné dans le *Siar* et existait à la fin du IXe siècle. MOTYLINSKI, *op. cit.*, p. 98, note 1.

depuis près de deux siècles le village s'est construit au bord du plateau, sur un site un peu moins mal commode et, aujourd'hui, les habitants ont tendance à ne plus bâtir que des grottes de divers modèles en arrière des maisons.

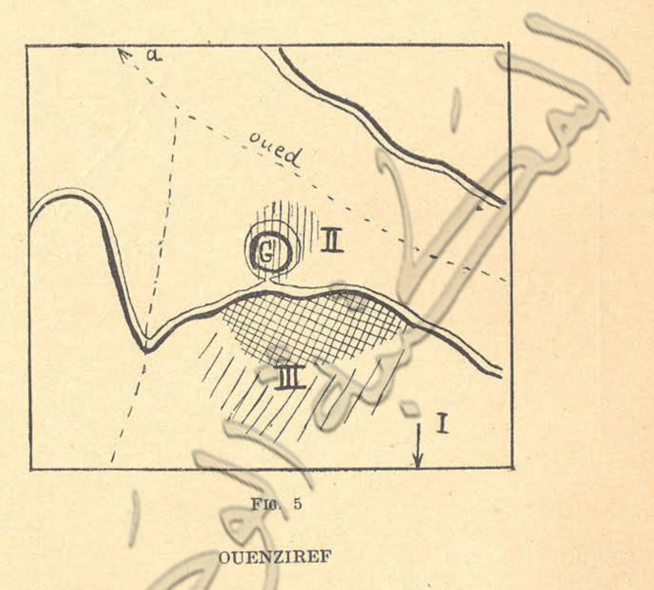


FIG. 5

OUENZIREF

a : Direction d'une source voisine.
I : Direction du « Vieux Ouenziref ».
II : Village abandonné depuis près de deux siècles; G : emplacement du *gasrou*.
III : Agglomération actuelle : maisons (hachures croisées) et habitations troglodytes au Sud.
Le ressant indiqué est celui du calcaire turonien.

Ouled Atia d'Er Rodjebân, est un village, aujourd'hui formé de hameaux très rapprochés; le vieux Tirekt, l'ancêtre du village d'aujourd'hui, escaladait aussi les pentes d'un bloc détaché du plateau que couronnent encore les ruines de greniers fortifiés.

Complexe aussi, mais divers, semble le cas de Djeheche, village perché sur un étroit éperon qui forme col entre deux vallons de Kicla. Les indigènes prétendent que leurs ancêtres ont d'abord habité Sendral, vieux village ruiné que l'on retrouve au Nord, avec des greniers fortifiés et une citerne, sur un éperon isolé qui domine la plaine. Puis, ils seraient allés s'installer dans deux villages voisins, sur le versant et dans le fond de la vallée Ouest, au voisinage de deux puits (Kherba

Maghroug). Ensuite les habitants ayant besoin d'un refuge, ces deux villages auraient été abandonnés au profit de l'éperon Sud du col où l'on voit très bien des maisons en ruines. Enfin, le site défensif étant trop étroit, les gens auraient construit un autre Djeheche sur l'éperon Nord qui est plus large et où l'agglomération peut se développer.

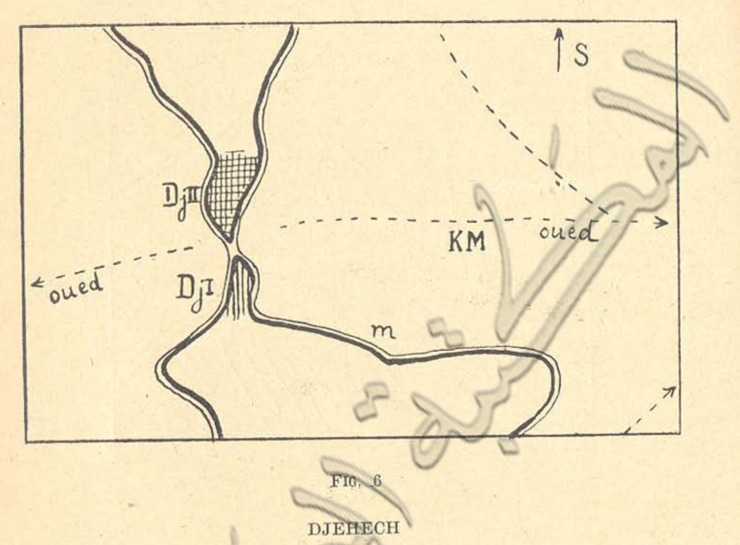


FIG. 6

DJEHECH

S : Direction de Sendral.
KM : Kherba Maghroug; m : marabout.
Dj. I : Ancien Djehech; Dj. II : village actuel.
Le ressant indiqué est celui du calcaire turonien.

Les indigènes commettent sans doute une erreur en disant que leurs ancêtres venaient de Sendral : Sendral est déjà un village-refuge, tout comme les deux Djeheche et il est assez probable qu'il devait son existence aux mêmes causes qui ont fait monter les gens de la vallée au premier Djeheche. Quoi qu'il en soit, il est significatif que les déplacements de villages se soient faits toujours dans le même vallon, à proximité des terres cultivées en arbres.

II. — MORCELLEMENT OU CONCENTRATION DE L'HABITAT ?

Ces migrations de villages d'un site plus ou moins naturel vers une position nettement défensive ne se sont pas toujours faites sans un

mouvement plus vaste de population. Sans doute le déplacement d'un village signifie-t-il souvent le déplacement plus ou moins rapide des familles qui y habitent, d'un site à un autre. Mais nous avons vu que certaines agglomérations au moins ont hérité d'une partie de la population de plusieurs villages en ruines, le reste ayant émigré vers des régions plus lointaines; d'autres doivent leur formation à la réunion de groupes hétérogènes. Aussi est-il très difficile, pour le moment du moins, de savoir s'il y a eu émiettement ou concentration de l'habitat. *A priori* on inclinerait pour la concentration. Mais en fait on enregistre de très importants exemples d'émiettement à Djado, à Yéfren et à Kicla. Les deux premiers au moins méritent une étude un peu attentive.

Djado, Yéfren et Kicla. — L'Aïn Temouguet rassemble autour d'elle tout un groupe d'agglomérations; ce sont : Djado, Gsir, Ouchebari, Iousdjelîn et Temouguet, sans parler de Djennaouen qui est construit beaucoup plus bas. Or, ces cinq villages ont remplacé l'ancienne agglomération très importante du « Vieux Djado », dont les ruines s'étendent un peu en arrière sur le plateau de marnes et de calcaire du Turonien supérieur.

Ces ruines sont relativement très étendues; elles ne sont qu'un amas informe de pierrailles et de grottes que dissimulent quelques parcelles d'orge ou une maigre végétation. Mais les gens instruits en retrouvent le plan [10]. Au centre s'élève une vénérable mosquée; à proximité, on montre l'emplacement du quartier commerçant et du marché, le *souq*, dont on désigne encore les diverses parties. Au milieu des restes de maisons et des grottes qui, apparemment, ont surtout servi de sous-sol, on retrouve des citernes, dont une ou deux servent encore, et le tracé de quelques rues; deux ruines de maisons sont reconnues comme ayant été habitées par deux familles de l'actuelle Djado. A proximité du *souq*, on indique encore l'emplacement du quartier juif, de la synagogue et du cimetière israélite; celui-ci est,

---

(10) Je les ai visitées avec Mohamed El Barouni, dont l'érudition est reconnue par tous. El Bekri mentionne Djado, son souq et sa population de juifs, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane, *Journal asiatique*, 1842, p. 25.

naturellement, distinct du cimetière musulman. Vers le Nord s'étend un quartier particulier qui a sa mosquée : Jamaa Iousdjelîn, nom que nous retrouvons dans l'un des cinq villages actuels. Enfin, à cinq cents mètres au Nord-Ouest, on aperçoit les ruines de deux petits faubourgs : El Hara, nom significatif, et Lemiala. Cette grande agglomération du « Vieux Djado » était célèbre il y a dix à douze siècles.

Nous ignorons malheureusement les causes et le moment précis de son abandon; mais voici ce que l'on sait. L'actuelle Djado est dominée par les ruines d'un *gasrou* et une vieille mosquée où l'on vient encore prier; autour se pressent des maisons qui sont les plus anciennes du village; l'ensemble remonterait à environ quatre siècles. Un peu plus récents sont les deux autres quartiers qui forment l'essentiel de l'agglomération et qui, à l'origine, étaient séparés l'un de l'autre. En même temps, ou à peu près, les habitants du vieux quartier de Iousdjelîn cherchaient un refuge à l'extrémité d'un éperon escarpé qui domine Djennaouen. Mais ce nouveau village était beaucoup trop loin des eaux de l'Aïn Temouguet et il a été abandonné depuis cent cinquante ans environ pour un site beaucoup plus voisin. Les trois autres petits villages, Gsir, Temouguet et Ouchebari, sont aussi une dérivation directe ou indirecte du vieux Djado. Le glissement de l'ancienne agglomération vers le bord du plateau s'est donc accompagné d'un véritable morcellement.

Les villages très rapprochés de la région d'Yéfren sont également nés, en partie tout au moins, de l'agglomération du « Vieux Yéfren » qui couvrait une très grande étendue. On en retrouve les traces sur l'emplacement de Gsir, de Bghabgha, de Grabiîn, de Mamiîn et de Gousbat ben Madi et sur les espaces intermédiaires. L'histoire ne parle pas, du moins à ma connaissance, de cette antique agglomération, et tous les documents de la région, disent les habitants, ont été brûlés, soit au temps des Turcs, soit récemment. Le nom même semble avoir disparu [11].

Mais on y signale l'emplacement d'un ancien *gasrou* et du marché, on y voit une très vieille mosquée, dont le nom seul aurait changé

(11) Le texte traduit par Motylinski, parlant des villages de la région, répète invariablement qu'ils sont « au milieu des ruines » sans ajouter aucune précision. Les villageois de l'endroit en parlent en disant la *Médina*, la ville. Motylinski, *op. cit.*, pp. 76 et 78.

trois fois, les restes de vieux puits à grand diamètre comme on a perdu l'habitude d'en faire, et comme toujours, de nombreuses citernes. Des vestiges de vieux murs et d'antiques grottes jalonnent le sol; les grottes semblent avoir surtout servi de sous-sol et de cave. Au bas de Gsir, une très vieille synagogue, encore debout, marque l'emplacement de l'ancienne hara : elle est, avec l'antique mosquée, le seul trait d'union avec le passé [12]. Le vieux Yéfren était à peu près la seule agglomération d'une région où, aujourd'hui, pullulent les villages : on ne rencontre que les ruines peu importantes de Ben Daou à quelques kilomètres vers le Sud. Gsir, Chiagarna et Tagarbost désignent encore plusieurs familles qui proviennent du vieux Yéfren; il y en a certainement d'autres dans divers villages. Une partie des Juifs, en tout cas, est restée sur place : les seules familles juives du Djebel Néfousa habitent, en effet, les villages tout voisins de Gsir, Mamiîn et Chiagarna.

C'est probablement une histoire semblable que l'on retrouverait à Kicla si l'ignorance des choses du passé y était moins grande. Les gens racontent qu'autrefois tous les Kicla, qui aujourd'hui sont dispersés dans de nombreux hameaux ou dans de petits villages, habitaient Kherba Mehasna, grande agglomération de ruines informes qui s'étale sur un mamelon méridional du vallon des Ouled Omrân. Il n'y a plus, en effet, dans toute la région, que trois autres petits groupes de ruines : deux dans la vallée de l'Oued Souadna et un, désigné sous le nom de « Henchir », sur le Dahar. Il est assez invraisemblable que les Kicla soient presque tous issus d'une seule agglomération et, d'ailleurs, il est fort probable que certains groupes de hameaux n'ont pas bougé depuis de très nombreux siècles. Nous avons néanmoins ici, comme à Yéfren et à Djado, un véritable morcellement de l'habitat. Mais, de même qu'à Yéfren, il n'est pas possible de dire si les hameaux ou les villages actuels sont toujours la conséquence immédiate de l'abandon de l'ancienne agglomération.

Cas de concentration. — On conclurait volontiers de ces trois exemples à un morcellement général de l'habitat. Il est indéniable que les

(12) de Mathuisieulx parle « d'un vieux cimetière juif où l'on a découvert naguère des outils et des objets d'orfèvrerie »; il ajoute qu'il remonterait à huit cents ans. *A travers la Tripolitaine*, p. 220.

trois fortes agglomérations, dont deux au moins ont été des villes, ont été remplacées par un nombre élevé de villages ou de hameaux. Cependant nous avons vu tout à l'heure comment des villages actuels ont hérité d'une partie au moins de la population de plusieurs agglomérations de ruines. On peut aussi trouver quelques exemples, rares il est vrai, de fusion de villages.

Djennaouen, au pied de Djado, aurait douze siècles : l'agglomération actuelle, vieille de huit siècles, est l'héritière du premier village qui était situé tout à côté; mais elle a aussi accueilli récemment, il y a environ cent ans, la population d'un hameau voisin trop éloigné des sources, Leklendia, qui était d'ailleurs lui-même une ancienne création des gens de Djennaouen.

Les habitants de Takbal, à Kicla, habitaient d'abord deux hameaux et avaient deux *gasrou;* le danger les a rapprochés et ils ont construit un *gasrou* et un village commun sur le mamelon où ils sont encore. A quelques kilomètres de là, El Gsour résulte aussi de la réunion, sur un site défensif, de trois groupes de population qui étaient autrefois séparés et avaient chacun leur *gasrou*.

Ces trois exemples de peu d'importance, dont deux presqu'en marge du Néfousa, font piteuse figure à côté des trois cas précédemment cités. Il y en a certainement d'autres qui nous échappent : de Kabao à Riaïna le nombre des villages en ruines dépasse souvent de beaucoup celui des villages actuels. Nous les étudierons ailleurs (13); nous devons nous abstenir ici de toute conclusion d'ensemble.

III. — VILLAGES RECONSTRUITS SUR PLACE

Enfin nous ne pouvons pas faire abstraction de quatre villages qui ont été reconstruits sur la place même d'anciennes agglomérations et qui présentent ce caractère commun d'être des villages de plateau construits sur le Turonien supérieur, en un site qui n'a rien de défensif. Il est certain que tous les quatre sont passablement postérieurs à l'abandon des ruines qu'ils recouvrent.

---

(13) Le Djebel Nefousa fera l'objet d'une étude géographique d'ensemble qui paraîtra dans quelques mois.

El Kherba, centre principal d'Er-Rehibat, est construit sur le site de l'ancienne Amsîn [14], dont les vastes ruines comprennent les restes d'une mosquée et des citernes et l'on sait encore y montrer l'emplacement du *souq* et du quartier juif. Le nom même d'El Kherba, qui veut dire « les ruines », semble bien démontrer que la nouvelle agglomération, fondée, dit-on, par un certain El Hadj des Beni Zoghba, avait été abandonnée pendant un certain temps.

Il en est certainement de même de Mezghoura, l'un des principaux villages de la moudiriat de Djado. La tradition rapporte que les habitants de la première agglomération seraient partis et que certains auraient été se réfugier à Ouifat. Il y a sept cents ans, ajoute-t-on, des Berbères sortis de Iousdjelîn (lequel ?) seraient venus dans le pays, auraient habité les grottes non écroulées puis y auraient ajouté des maisons. Cette tradition ne cadre pas bien avec les renseignements obtenus ailleurs, mais elle confirme l'absence de continuité entre les deux villages [15].

L'évolution de Tarédia est plus certaine et mérite un examen un peu plus précis : c'est le centre des Rodjebân et, comme Mezghoura, il est situé sur le plateau, mais à proximité de la falaise qui domine directement la plaine. Il est aussi à la limite d'une belle *ghaba* d'oliviers dont les très beaux arbres croissent en terre sablonneuse légère. Ce site normal fut celui d'une forte agglomération dont les restes se trouvent sur l'emplacement de Tarédia, de ses satellites aux noms significatifs d'El Kasbah (le château) et d'El Kherba (les ruines), et même aux environs jusqu'à la nouvelle moudiriat. Sous l'actuelle mosquée on retrouve le rectangle de base, diversement orienté, de la vieille mosquée ibâdite; partout on voit des restes de maisons, des citernes, des grottes plus ou moins écroulées; l'emplacement du *souq* est attesté par un vieux titre de propriété et l'on assure même, précision superflue, que l'on a retrouvé des clous qui servaient aux bouchers pour accrocher la viande.

---

(14) « Mesin », dit le texte traduit par Motylinski, *op. cit.*, p. 96. Masin est cité dans le *Siar*, voir note 1 de la p. 96.

(15) La vieille mosquée est celle d'Abou Mançour Elias qui fut un personnage important du Djebel Néfousa à l'époque des Rostémides, soit aux VIIIe et IXe siècles. Motylinski, *op. cit.*, p. 91 et note 3.

A l'antique Tarédia a succédé une agglomération massée autour d'un grand *gasrou* sur un éperon tout voisin; c'est le site défensif succédant au site normal. Cette deuxième agglomération s'est peu à à peu développée en direction du plateau. La moins ancienne est encore habitée par le groupe berbérophone de l'endroit, tandis que l'agglomération moderne, qui compte sans doute deux ou trois siècles et qu'habitent les arabisés, couvre une partie du site primitif. Nous retrouvons ici la tendance de beaucoup de villages qui, après un intermède plus ou moins long sur un site défensif, tendent à revenir sur leur emplacement primitif. Cette évolution est plus ou moins marquée selon les circonstances locales.

Tazméraït, ancien village satellite de Gsir et vieux de deux siècles et demi seulement, a été construit sur le site d'une vieille agglomération abandonnée sans doute depuis assez longtemps et dont on montre encore la mosquée, deux *gasrou* et un puits « romain » creusé dans le roc [16].

IV. — CONCLUSION

Il ressort des divers exemples qui viennent d'être analysés que les agglomérations se sont déplacées avec une singulière facilité; plusieurs même ont changé trois fois de site. Quelles qu'aient été les circonstances — invasions, razzias, insécurité qui a duré huit siècles — nous ne pouvons nous empêcher de penser que les indigènes ne devaient pas être très attachés à leurs villages et à leurs maisons.

C'est la réalité même. Les habitants du Djebel Néfousa n'ont certainement jamais été de parfaits sédentaires et il est bien probable qu'ils n'ont jamais eu qu'un attachement médiocre pour leurs demeures. La meilleure preuve est l'absence complète de remparts dans ce pays continuellement menacé, où l'on a toujours préféré déplacer les villages plutôt que les fortifier.

Cette absence de rempart peut sembler un paradoxe inexplicable, absurde. Mais pour des gens qui sont un peu nomades, la maison est

(16) *Miter* est le nom du puits; or le *Siar* « mentionne une localité du Djebel Néfousa appelée Amitiren ou Mitiren ». MOTYLINSKI, *op. cit.*, p. 74, note 2. La mosquée est dite apostolique, *id.*, note 3.

bien peu de chose : elle se reconstruit facilement et, si l'on a peu de moyens, on fait un trou dans la terre et l'on a une habitation troglodyte. Ce n'est pas la maison qu'il faut protéger, ce sont les provisions : seuls sont fortifiés les greniers. Les *gasrou* sont toujours situés au point le plus escarpé : le site défensif protège par lui-même, tant bien que mal, les maisons, mais les maisons à leur tour protègent le *gasrou* en se serrant autour de lui [17].

Il est inutile de supposer de sauvages agressions pour expliquer le déplacement d'une agglomération. Il y a eu certainement de nombreux cas de destruction et, si l'on en doutait, il suffirait de regarder les ruines accumulées par les troubles des alentours de 1920. Mais une insécurité permanente, des razzias répétées, suffisaient à faire abandonner les maisons — ne disons pas les foyers car le mot foyer est une expression de pur sédentaire; petits et grands nomades emportent leur « foyer » avec eux : celui-ci n'est pas plus dans leurs maisons que sous leurs tentes ou dans leurs grottes.

Naturellement des villageois arboriculteurs n'ont pas voulu s'éloigner de leurs arbres et ils devaient absolument rester au voisinage des points d'eau. Quand ils n'ont pas été forcés de fuir et qu'ils n'ont pas été pris dans un de ces mouvements de migration comme il semble y en avoir eu beaucoup, ils sont allés habiter sur le site défensif le plus voisin : l'éperon qui se projette au-dessus du vide à quelques centaines de mètres, le mamelon le moins éloigné qui domine le plateau.

Les déplacements de villages, nombreux, se sont faits selon des modes variés que nous nous sommes attachés à différencier. Mais, dans l'ensemble, le schéma de l'évolution est simple et peut être résumé en peu de mots. La plupart des anciennes agglomérations avaient un site normal auprès des sources ou au voisinage des terres cultivables du plateau; elles étaient en général plus riches en mai-

(17) On rencontre même des exemples de villages commencés et abandonnés avant même d'être habités : il serait intéressant de savoir pourquoi. Les habitants d'El Ifadel (Riaïna) avaient commencé autrefois à construire leur village sur un éperon situé plus au Nord; puis, pour une histoire de marabout ou de chef que l'on n'a pu m'éclaircir, les habitants ont choisi le site actuel. De même les familles de Gsir, qui ont fondé Taghma, avaient commencé quelques constructions sur un mamelon voisin.

sons qu'en habitations troglodytes. L'insécurité, les troubles, ont fait rechercher des emplacements défensifs et les villages se sont perchés sur des éperons escarpés ou s'y sont accrochés; un *gasrou* dominait toujours l'agglomération où les grottes étaient exceptionnelles. Le calme relatif qui régnait depuis un demi-siècle et la tranquillité complète qui remonte à 1924 entraînent un abandon progressif des sites défensifs en même temps qu'un abandon des maisons et l'adoption, sur une très grande échelle, de divers types d'habitations troglodytes. L'emplacement des grottes se rapproche souvent du site primitif. L'habitat a toujours été plus ou moins aggloméré; il s'est souvent concentré sur les sites perchés, tandis qu'il se relâche depuis que l'on quitte les éperons et qu'on adopte des habitations troglodytes.

Ainsi l'évolution générale des villages est claire. Mais il est souvent impossible de situer dans le temps l'époque des déplacements. Il résulte des diverses traditions que la recherche d'un site escarpé ne s'est pas faite partout en même temps; cependant les villages perchés provenant d'agglomérations voisines à site normal paraissent bien avoir tous plus de trois siècles d'existence, c'est-à-dire remonter au plus tard à la fin du XVI[e] siècle. Comme le contre-coup des grandes invasions des Béni Hilal et des Béni Solaym s'est fait sentir dès le XI[e] siècle, c'est pendant quatre cents ans environ qu'ont pu avoir lieu les déplacements de villages à la recherche d'un site défensif. Le mouvement actuel d'abandon des sites perchés est tout récent; mais il a commencé, timidement, depuis un demi-siècle et, très rarement, depuis plus longtemps.

JEAN DESPOIS.

CHAPITRE IV

LA POLITIQUE
DU CHABBI MOHAMMED BEN ABI TAIEB
(1543-1557)

1. Le Renversement des Ententes : la Réconciliation de Mouley Hassen avec les Chabbïa (1547-1550). — Le cardinal Mansi, dans son édition des *Annales Ecclesiastici* de Raynaldus Odoricus [1], en une note sur la révolution de 1543 qui coûta à Mouley Hassen le trône et la vue, observe que les agitations tunisiennes ont été relatées avec quelque négligence par l'auteur qui a surtout pêché chronologiquement. Jugement extensible à tous les contemporains. Ceux même, comme Paul Jove ou Marmol, qui eurent la chance de confabuler avec Mouley Hassen, énumèrent, sur le même plan, ses tribulations, sans la clarté qu'introduirait un échelonnement daté du détail des incidents.

En tout cas, les pérégrinations d'Europe de Mouley Hassen en 1543 s'étaient closes lamentablement : dès son retour, comme nous l'avons dit plus haut, Tunis n'abritait plus en sa personne qu'un prisonnier aveugle. Mais, bientôt, profitant d'un revers momentané de son fils rebelle Ahmed, le prince réussissait à se réfugier à la Goulette chez ses voisins espagnols auprès desquels il déploiera contre Tunis et contre celui qui l'avait évincé de la royauté le même acharnement que jadis contre Kairouan et Sidi Arfa.

Jove, qui avait raconté dans ses *Histoires* allant de 1494 à 1547 le déplacement de 1543 et la révolution subséquente, parle du second voyage européen de Mouley Hassen dans un ouvrage postérieur intitulé « *les Eloges* ». Il nous montre le souverain déchu se transférant

(1) Lucques, 1755, t. XIV, p. 49.

de Tunis et de la Goulette à Naples, puis à Rome, où il a audience du pape Paul III, sur présentation du petit-fils du pontife, le cardinal Alexandre Farnèse, dont il a été le convive. Le hafside refusa de se plier au protocole qui voulait qu'on s'agenouillât et consentit simplement à s'incliner pour baiser le genou du Saint-Père. Il gagna ensuite l'Allemagne pour s'y plaindre à Charles Quint des mauvais procédés de l'ex-gouverneur goulettois, François de Tovar, à son égard [2]. Tableau sans localisation dans le temps. Quant à Marmol, il désigne l'itinéraire Tunis-La Goulette-Tabarca-Sardaigne-Naples-Rome-Augsbourg, sans en préciser l'époque qui, d'après le contexte, serait peu éloignée de la libération de Mouley Hassen de sa geôle tunisoise [3]. Or, au point où nous en sommes, il échet de déterminer d'une façon plus serrée les étapes de cette phase ultime de la carrière de Mouley Hassen et notamment de savoir quand il quitta la terre tunisienne pour sa nouvelle visite à Charles-Quint.

Aérons donc ces raccourcis trop compacts et consultons encore une fois la correspondance de notre hafside avec Fernand de Gonzague ou du moins ce qui a subsisté de ses lettres de 1546, 1547 et 1548. Nous y lisons que Mouley Hassen, d'abord hôte de la Goulette, en était sorti à l'automne de 1545 pour recruter des Arabes et exécuter avec eux et Tovar une attaque combinée sur Tunis, afin d'arracher la ville à l'usurpateur Ahmed. Mais une volte face soudaine de Tovar dévie Mouley Hassen sur la Goulette et l'y renferme. Débandade de ses Bédouins [4]. Son second fils Mohammed tient en avril 1546 Hammamet, mais il y est environné d'ennemis, gens de Tunis (partisans d'Ahmed), gens de Sousse (Turcs) ou de Kairouan (Chabbïa) [5].

Cependant François de Tovar a été rappelé en Europe. Avec son successeur Louis Perez de Vargas, débarqué le 17 février 1546 à la

---

(2) *Gli Elogi, vite brevemente scritte d'huomini illustri di guerra, antichi e moderni, di Monsignor* Paolo Giovio... tradotte per Messer Lodovico Domenichi. In Vinegia... MDLVII : Voir sur Mouley Hassen, pp. 323-325. L'édition latine originale des *Elogi* est de Florence, MDLI.

(3) *Trad. cit.*, II, p. 490.

(4) Lettre de Mouley Hassen du 22 février 1546 à Fernand de Gonzague (Rec. Odorici-Amari, p. 74) et lettre du 12 mars du même au même (*ibid.*, p. 76).

(5) Lettre d'avril 1546 de Mohammed à Gonzague (*ibid.*, p. 78, note 2 et p. 79, note 1)

Goulette, les choses changent [6]. Le 11 juin 1547, Baccar ou Boubaker, troisième fils de Mouley Hassen, écrit de Palerme à Gonzague, muté à Milan depuis plus d'une année, les lignes ci-après résumées. Lors du soulèvement de son frère aîné Ahmed, Baccar s'était sauvé à la Goulette où l'on avait interné au lieu et place de son autre frère plus âgé, Mohammed, qu'on déliait de ses engagements. Maintenant, Louis Perez de Vargas a conclu une trêve avec ledit Ahmed et, sans doute comme corollaire, a renvoyé de la Goulette tant Mouley Hassen que Baccar, celui-ci transféré à Palerme, celui-là invité à se rendre chez les Arabes. En manière de conclusion, Baccar prie Gonzague d'avertir Charles Quint du vif désir de le saluer que nourrit Mouley Hassen [7].

L'ex-roi quitta-t-il la Goulette congédié comme un inutile et encombrant personnage ou bien comme délégué auprès des tribus en mission politique ? On penchera pour cette seconde opinion lorsqu'on saura que fin 1547 des émissaires de Vargas, dont le chérif Bouzeïane, familier de Mouley Hassen, sont à Kairouan en pourparlers avec les Chabbïa [8]. C'est donc dans la seconde moitié de 1547 qu'il faut insérer une anecdote kairouanaise sur l'ex-roi, contée par Ibn Abi Dinar. Tandis que la digression de cet auteur sur le prétendant Yahia, homme de paille de Sidi Arfa, demeure sujette à caution jusqu'à sa confirmation par un document indiscutable, l'épisode concernant Mouley Hassen, transmis oralement à Kairouan, un siècle durant,

---

(6) Nous sommes en mesure d'établir la chronologie des gouverneurs espagnols de la Goulette, contemporains des Chabbïa, d'après les documents officiels de Simancas jusqu'ici inédits ou déjà publiés au tome XXIX de la *Colecç. de Doc. Ined. para la Hist. de España* :

I. Bernardin de Mendoza : août 1535-février 1538 (s'en va malade en Sicile).

II. François de Tovar : avril 1538-5 février 1546.

III. Louis Perez de Vargas : 15 février 1546-25 juillet 1550 (tué au siège de Mehdia).

V. Alonso de la Cueva : sept. 1550 jusqu'au milieu de 1565.

Les dates ci-dessus sont celles de la prise de possession du poste et de la cessation des fonctions. Les lettres dans lesquelles François de Tovar, puis Louis Perez de Vargas annoncent à Charles Quint leur arrivée à la Goulette, sont respectivement du dernier jour d'avril 1538 (*Arch. de Simancas*, *Guerra Antigua*, liasse 13) et du 21 février 1546 (*ibid*, *Estado*, liasse 472).

(7) Rec. ODORICI-AMARI, p. 79.

(8) *Arch. de Simancas. Patronato Real*, liasse 11, f° 165.

de vieille femme à vieille femme, est plausible et se case sans difficulté entre des faits certains.

Conduit à Kairouan par son parent El Gliaï et accueilli en simple pèlerin à la zaouïa de Sidi-Djedidi, plus tard zaouïa de Sidi Abid, Mouley Hassen y fut une fois approché par des enfants de Sidi Arfa. Cruels, ceux-ci lui tendirent un luth et lui demandèrent une chanson. Quoique vivement affecté de l'insulte qui ravalait au rang de baladin celui qui avait occupé un si haut poste dans le monde, il saisit l'instrument et ses lèvres modulèrent les deux hémistiches du vers célèbre :

Oua kounna ousouden oua er rijalou tahabouna
Atana zamanoun fihi nakhcha el araniba

« Et nous étions des lions et les hommes nous respectaient.
Nous est venu un temps où nous craignons les lièvres ».

Puis, jetant le luth, il fondit en larmes. Les enfants d'Arfa se retirèrent, si troublés qu'ils ne savaient plus où ils posaient les pieds [9].

Si Pedro de Salazar ignore cette émouvante scène, il note que, peu avant 1550, fut négocié un mariage entre une fille du cheïkh des Chabbïa et Mohammed, futur héritier du trône de Mouley Hassen en cas de déconfiture d'Ahmed [10]. La réconciliation entre Mouley Hassen et les Chabbïa est donc certaine et, dans ces conditions, rien n'empêche d'accepter le bref séjour de l'un dans la capitale des autres.

C'est bien au cours du deuxième semestre de 1547 que l'on est incité à placer cet événement car des recherches effectuées parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Vatican nous autorisent à affirmer que le 26 janvier 1548 Mouley Hassen était à Rome devant Paul III :

« Année 1548 — janvier — Le 26, le Roi de Tunis en Barbarie étant arrivé à Rome pour se rendre en Allemagne chez l'Empereur, alla d'abord au Palais du Pape. Une petite bande blanche lui cachait les yeux que son fils lui avait crevés. Il était habillé à la mode d'Afrique. L'accompagnaient deux

---

(9) Ibn Abi Dinar, Texte arabe, p. 158 et *trad. cit.*, pp. 282-283. D'après El Megdich, *op. cit.*, t. i, p. 246, Mouley Hassen aurait de Kairouan passé au pays des chrétiens.

(10) *Op. cit.*, f° 7, recto. Marmol (*Trad. cit.*, ii, p. 533) parle aussi du mariage hafside-chabbi.

palefreniers barbares vêtus à la barbaresque qui le menaient dans Rome, à cheval » [11].

Mais c'était à Charles Quint qu'en avait l'opiniâtre prince. Il atteint la Haute Italie et le 25 mars 1548, il libelle, à Mantoue, une épitre à Gonzague. Le 5 avril, il en date une deuxième de Milan [12]. Mantoue, Milan, c'est la route d'Augsbourg où la diète du Saint Empire Romain Germanique tenait ses assises depuis le 10 septembre 1547 et où, le 15 mai 1548, Charles Quint publiera le fameux *Intérim*, destiné à concilier catholiques et protestants et qui mécontentera les deux clans.

Au milieu des plus graves soucis qui aient accablé un gouvernement, l'Empereur reçoit Mouley Hassen [13], son hôte depuis le 8 mai, qui réclame justice contre les voleries de Tovar à son préjudice et vengeance contre l'usurpation d'Ahmed Soulthane. Tovar, nous apprend Paul Jove, se défendit si habilement que Charles Quint, en licenciant Mouley Hassen, l'adressa au Vice-Roi de Sicile, avec consigne

---

(11) *Diario del pontificato di Paolo III dall'anno 1543* (Bibliothèque du Vatican *Ms. Cappon. 29*). Nous devons la connaissance de ce passage à M. Ermete Rossi qui a bien voulu sur notre demande exécuter cette recherche. D'autres *Diaria* en latin de maîtres des cérémonies pontificales ne contiennent rien sur cette visite qui ne paraît pas avoir fait sensation.

(12) Rec. ODORICI-AMARI, p. 80. Dans ce recueil, la date de la première des deux lettres est marquée « 25 mars 1547 » avec un point d'interrogation. Il s'agit de 1548, puisqu'en l'été de 1547 Mouley Hassen était encore en Afrique.

(13) *Le Journal des Voyages de Charles Quint de 1514 à 1551*, par JEAN DE VANDENESSE in GACHARD. *Coll. des Voyages des Souv. des Pays-Bas*, t. II. Bruxelles, 1874, renferme simplement ceci sur le sujet qui nous occupe : « Le 8 (mai 1548) arriva audict Augsbourg le roy de Thunes, more, vassal et tributaire de Sadicte Majesté », p. 357). *Le Tagebuch* (diurnal) du comte WOLRAD VON WALDECK, *während des Reichstages zu Augsburg 1548*, publié par TROSS, en 1861, à Stuttgart, dans la collection de la Litterarischer Verein précise que l'entrée de Mouley Hassen à Augsbourg le 8 mai 1548 eut lieu « inter octavam et nonam pomeridianam ». Le prince « était porté en litière et accompagné de son second fils (Baccar) et d'une domesticité très restreinte, gens à moitié nègres dont l'habillement rappelle celui des Turcs » (p. 74). Et c'est tout. Dans les chroniques d'Augsbourg de la collection *Die Chroniken deutscher Städte*, aucune mention de Mouley Hassen. Rien non plus dans le rapport officiel de la Diète, imprimé en 1548-49 en la même ville.

A Augsbourg comme à Rome, le solliciteur sans couronne, sans argent et sans escorte brillante, passe à peu près inaperçu. Baccar était en réalité le troisième fils de Mouley Hassen. On ne le qualifie de second qu'on faisant abstraction de l'usurpateur Ahmed.

de pourvoir à son entretien, mais aussi avec ordre de le garder dans l'île [14].

Il n'est d'ailleurs pas douteux que l'insistance entêtée de Mouley Hassen n'ait pesé de quelque poids sur les résolutions africaines de l'Empereur et de ses généraux. En 1549, le hafside et son fils Baccar sont à bord de la flotte avec laquelle André Doria longe toute la côte orientale tunisienne. Cette grande croisière, comparable à celle de 1540 et durant laquelle on s'empare derechef de Monastir, s'efforce en vain d'induire les citadins des Echelles à reconnaître la souveraineté de Mouley Hassen et à accepter Baccar dans leurs murs. En vain également, Doria cherche à persuader Ahmed Soulthane de faire amende honorable à son père. Mouley Hassen rentre en Sicile, à Trapani [15], gros Jean comme devant. Mais, toujours ardent et infatigable, il s'embarque à Palerme en 1550 pour Mehdia avec le Vice-Roi de Vega [16]. Les contemporains qui ont narré cette expédition ne manquent pas de remarquer combien la présence de Mouley Hassen contribua, au début du siège, à assurer aux Chrétiens la neutralité bienveillante, et même, dans une certaine mesure, le concours des Chabbïa.

Voilà donc Mohammed ben Abi Taïeb, neveu et successeur d'un *moujahed* de l'Islam (combattant de la guerre sainte), raccommodé avec le hafside que Sidi Arfa avait rejeté. Le voilà en liaison, par son intermédiaire, avec les Chrétiens. Jeux de la politique. Nécessité vitale devant l'apparition au prochain horizon d'un ennemi autrement redoutable que ces derniers, le corsaire Dragut.

2. **L'attirance du Sahel.** — Les quatre années d'occupation turque de Kairouan et la façon désagréable dont celle-ci s'était terminée en 1538 pour la garnison n'avaient pas dû laisser de bons souvenirs réciproques aux deux éléments, chabbi et osmanli. Les contingents ottomans de Barbarie, puisés dans les bas fonds et dans la racaille méditerranéenne, n'abondaient ni en braves gens ni en musulmans sincères et les Kairouanais avaient certes souffert à leur contact dans

---

(14) *Elogi*, *loc. cit.*

(15) Salazar, *op. cit.*, f°s 6 et 7.

(16) *Idem. Ibid.*, f° 31, verso.

leurs biens et dans leurs sentiments. Mais on avait alors les mêmes adversaires, Mouley Hassen et les Espagnols, très actifs de 1538 à 1541.

Par contre, dans le lustre immédiatement postérieur à la mort de Sidi Arfa, Mouley Hassen est plus à plaindre qu'à craindre et les Espagnols, encore sous le coup de leur échec de Djemmal, se confinent à la Goulette. La hantise du Sahel s'empare alors de l'esprit des Chabbïa, de ce Sahel où quelques corsaires levantins, sans force offensive ou défensive bien redoutable, se superposent ou s'accolent aux conseils de notables et aux cheïkhs citadins.

Dès 1538, les Chabbïa, ayant refoulé les Turcs à 12 milles de Kairouan, courent derrière eux sur le chemin de Sousse. En 1540, à Djemmal, ils effleurent la banlieue de Monastir. Sousse et Monastir, voilà les deux débouchés maritimes de Kairouan. Le cheïkh Chabbi y tend comme un fleuve glisse à son embouchure. Ce terrien s'y heurte à des Ottomans arrivés depuis 1534, soldats, pirates, commerçants, placés sous la souveraineté du sultan de Constantinople et la haute direction de Kheireddine Barberousse, alors pacha de la mer.

Dans les deux villes, comme à Mehdia et à Sfax d'ailleurs, souffle le même esprit d'autonomie qu'à Kairouan. On n'y aime ni le turc, ni le hafside, ni le chabbi (17). On biaise avec l'un qu'on est incapable d'éviter. On a rejeté le second sans retour. On renâcle devant le dernier. Des trois, c'est encore du chabbi que visiblement on s'accommode le moins.

Le Berbère est un marin sans envergure. Là même où la nécessité l'oblige à voguer sur les flots, ce qui est le cas aux îles Kerkenna ou à Djerba, il s'avère plutôt timide et circonspect. La côte orientale de Tunisie est propice à servir d'abri à des corsaires à cause du bouclier de hauts fonds sous mince lame d'eau qui la protège et dont il faut connaître les étendues et les passes pour se faufiler, sans encombre, du large jusqu'aux villes maritimes. Pourtant, au XVIe siècle, chefs de flottilles ou simples raïs, nichés dans ces bourgades ou à Djerba, sont des hommes du Levant ou d'Europe. Le Sahel qui n'a pas en propre d'écumeurs de mer subit ceux du dehors.

---

(17) Cf. à propos de Mehdia, SALAZAR, *op. cit.*, f° 7, verso,

Avec eux, à défaut de sympathie, on entretient des relations d'affaires et, à côté de nasardes ou d'avanies, on recueille aussi du profit. Marmol [18] nous peint les Soussiens s'adonnant à la navigation et à la piraterie, à l'exemple des Turcs et en leur compagnie. Les corsaires, sans en excepter les plus célèbres comme Dragut, sont commandités par des capitalistes locaux, musulmans ou juifs émigrés d'Espagne ou de Portugal. Ils recrutent à Djerba, aux Kerkenna et dans les cités littoraliennes, des arquebusiers et des matelots qu'ils assoldent. Ils y vendent le fruit de leurs rapines. Ils s'y ravitaillent en produits alimentaires ou en objets et matériaux indispensables à la navigation (bois, goudron, cordes, etc...). Sans obéir, à proprement parler, à tous ces gens, les échelles du Sahel se prêtent sans trop de répugnance au rôle fructueux de port d'attache de ces étrangers dont la plupart sont d'ailleurs absents en mer durant la moitié chaude de l'année [19].

Avec les Chabbîa, les gens du Sahel manquent, au contraire, de points de contact analogues. La propagande religieuse de Sidi Arfa et de ses moqaddems ne paraît pas avoir beaucoup mordu sur eux, car il n'en est jamais question dans le *Fetah El Mounir*. Ils comptèrent certainement dans leurs villes des affidés de la confrérie, mais pas en nombre tel que ceux-ci constituassent des bases d'action politique pour le grand cheïkh dont on n'acceptait pas aveuglement les directives. Au surplus, les marabouts dont le Sahel était déjà nanti défendirent probablement leurs positions contre les Chabbïa. Relatant les tentatives de Sidi Arfa pour englober Sfax dans sa mouvance, l'historien El Megdich met en action contre ce santon, non seulement El Mokni, le chef local que la ville avait accepté et qui au début figurait peut-être parmi les affiliés de l'Ordre, mais encore le marabout Sidi Abdelmoula Siala et le marabout Sidi Mohammed El Kerraï [20].

---

(18) *Trad. cit.*, II, p. 496.

(19) Cette situation ressort de divers passages des historiens de l'affaire de Mehdia de 1550 et notamment des ouvrages déjà cités de NUCULA (p. 192) et de SALAZAR (f°s 40-52 et 60).

(20) *Op. cit.*, II, pp. 85-87. Sidi Arfa avait invité El Mokni à lui envoyer à Kairouan son fils pour l'instruire à fond dans le soufisme, mais aussi soupçonne l'auteur, pour faire périr l'enfant afin de punir et dompter l'obstination du père à échapper à son obédience.

En outre, le Sahel s'affirme comme une zone de citadins et de paysans logés dans des maisons et cultivant des oliviers et des jardins, tandis que l'arrière pays était au XVIe siècle et jusqu'en 1881, le parcours de nomades, paissant des moutons et des chameaux, destructeurs d'arbres et vivant sous la tente. Irréductible antinomie des Sahéliens vêtus du gadroune, tunique haut fermée et pourvue de demi-manches, et des Bédouins habillés de burnous. Contraste profond, antipathie intime entre le cultivateur villageois et le pasteur.

Les annales des grandes nations européennes, sauf de rares périodes, ne nous offrent que des luttes entre gens fixés au sol. L'histoire de l'Afrique du Nord, et c'est là sa profonde originalité, est faite au contraire des perpétuels démêlés, armés ou non, entre sédentaires et nomades. Même en temps de paix, même lorsqu'il consent à labourer de compte à demi avec le citadin, l'homme de la steppe ne cherche qu'à le duper :

Saadi b ouldi	Ma chance est dans mon fils
Saadi b ouldi	Ma chance est dans mon fils
Iekber ou icherrekli beldi	Il grandira et m'associera un citadin
Ou ijib ez zerrïa andi	Et il m'apportera les semences (le grain).

chante encore aujourd'hui la mère bédouine en berçant son poupon. On conçoit la profonde horreur des Sahéliens pour les Ouled Saïd dont les hordes battaient comme des vagues leurs bourgades et leurs plantations. Or, c'est sous les espèces de ces bandes détestées que les Chabbïa se présentaient aux habitants du Sahel.

Hostiles aux tribus, les Sahéliens ne le sont guère moins par nature à toute contrainte émanant d'un pouvoir central. Comme la Kabylie, le Sahel est une sorte de pôle répulsif. Population dense, rassemblée en agglomérations fermées aux infuences du dehors et à qui son groupement inspire à l'occasion une idée de sa force supérieure à la réalité. Gens ayant le goût de la plainte et facilement indociles envers les autorités. De nos jours, malgré que le Sahel soit la région tunisienne qui ait le plus gagné au Protectorat français, (sécurité des vies et des biens, refoulement des nomades), ses fils associent à la recherche acharnée des postes administratifs l'esprit d'opposition le plus ardent. Pépinière actuelle de chefs destouriens.

Ce caractère constant explique la répugnance de cette province à accueillir jadis les auxiliaires bédouins du seigneur de Kairouan et la volonté bien arrêtée des habitants d'échapper au commandement de celui-ci.

Pourtant, les Chabbïa, au degré de puissance qu'ils avaient atteint, ne pouvaient tolérer qu'un sauf-conduit turc fût requis pour que des marchandises leur vinssent d'Orient [21]. Dans un autre ordre de choses, il importait à leur budget d'acquérir la consistance et la continuité indispensables à un gouvernement. Il leur tardait donc d'inscrire sur les registres des contribuables les citadins et les possesseurs d'olivettes du Sahel. Enfin, il était utile aux Chabbïa de n'être pas absents des marchés d'arquebusiers que constituaient les cités côtières. Désir de communications libres avec la mer, besoin d'une meilleure assiette financière, possibilité de recruter des soldats à la moderne, autant de mobiles qui poussaient les Chabbïa vers Sousse et vers Monastir, irrésistiblement.

Avant eux, d'autres maîtres de Kairouan, Fatimites ou Zirides, avaient éprouvé l'attirance du Sahel : nécessité de respirer un air plus libre, de nouer des relations autonomes de négoce ou de politique avec l'extérieur, d'échapper à l'emprise, mortelle à la longue, de la steppe et des Bédouins. Pour le débile état chabbi, s'implanter d'une façon solide et stable dans le Sahel était le salut et le gage de l'avenir.

Pour la réalisation de ce programme, être de souche sahélienne ne conférait vraisemblablement aux Chabbïa aucun avantage. « Tu ne réussiras à te faire passer pour chérif, énonce un proverbe arabe, que lorsque seront morts les notables du quartier (qui t'ont connu) ». « *Ma touelli cherif illa ma imoutou kbar el houma* ». La famille de Sidi Ahmed ben Makhlouf était peut-être trop récemment promue à sa qualité éminente pour être assurée de la vénération sans réticences des habitants de sa région d'origine.

Quoi qu'il en soit, jusque vers 1546, l'ambition des Chabbïa ne semblait pas devoir rencontrer d'obstacle insurmontable dans cette direction et, sans doute, après la victoire de Djemmal, exercèrent-ils

---

(21) Voir sur ces laissez-passer un document du 30 avril 1537 du Rec. ODORICI-AMARI, p. 38.

sur la plupart des bourgades du Sahel une sorte de tutelle, en accord plus ou moins complet tant avec les individualités turques qui résidaient dans les échelles qu'avec les conseils de notables qui en géraient les intérêts locaux. C'est dans ce sens qu'en août 1542 les Chabbïa ne faisaient qu'un avec les Turcs [22].

Mais voici qu'El Moula Ahmed Soulthane se consolide à Tunis. Maître du Tell, il est fatalement amené à réclamer en entier l'héritage dérobé de Mouley Hassen et à épouser les anciennes rancœurs de celui-ci contre les dominateurs de Kairouan et de la Steppe. Parallèlement, un autre antagoniste plus dangereux surgit de la Syrte. Dragut, ex-lieutenant de Kheireddine Barberousse à la bataille navale de la Prévesa (1538) et au siège de Castelnovo (1539), prend d'une manière permanente ses quartiers d'hiver à Djerba depuis sa libération des galères génoises en 1544. Il y a acheté une maison et logé sa femme [23]. Dragut n'est pas un raïs ou un armateur quelconque. C'est un esprit audacieux, un amiral habile et un madré politique, capable de concevoir de vastes desseins et de les exécuter. Sa présence dans la Syrte ne reste pas longtemps inaperçue : dès avril 1546, le second fils de Mouley Hassen, Mouley Mohammed, exhale à Gonzague sa peur que Dragut ne s'apprête à le débusquer de son asile d'Hammamet [24].

A cette date, Dragut et les Chabbïa sont dans le même clan, le clan turc. Mais ils ne vont pas tarder à se disputer la suprématie sur le Sahel. Des menées du cheïkh Chabbi dans cette région, de 1540 à 1546, nous ne sommes pas très instruits. Nous savons en revanche qu'avant 1550 la confrérie s'est attaquée au Turc de Mehdia, Hassen Chelbi, neveu de Barberousse, d'après Salazar [25], et principal sei-

---

(22) Cf. *Supra*, chap. II, paragr. 4 et note 50.

(23) Contrairement à ce qu'avancent d'aucuns, Dragut n'a jamais été dès 1541 l'allié des Chabbïa. Capturé en 1540 à la Girolata (Corse), par Jeannetin Doria, il rama sur les galères de Gênes jusqu'au jour de 1544 où il fut relâché par André Doria à la demande de Barberousse. C'est quelque temps après cette libération qu'il choisit la Syrte comme repaire. Avant 1545, il n'avait paru en Ifriqia qu'au début de l'installation des Turcs dans les Echelles sous les dehors modestes de simple soldat d'Hassen Chelbi, à Mehdia (SALAZAR, *op. cit.*, f° 7, recto). Salazar estropie le nom d'Hassen Chelbi en Cancherivi.

(24) Lettre à Gonzague d'avril (Rec. ODORICI-AMARI, pp. 78-79).

(25) *Op. cit.*, f° 7, recto).

gneur osmanli du Sahel. Car, Louis Perez de Vargas mandait ceci au Roi d'Espagne, le 18 janvier 1548, dans une missive jusqu'ici inédite :

« Le 12 courant, j'ai reçu de Kairouan des lettres du chérif Bouzeiane (*Zeyen*) et des autres seigneurs que j'y ai envoyés. Ils m'y racontent que la paix n'a été signée entre Hassen Chelbi et le roi de Kairouan qu'à condition que les Arabes partisans du Turc en soient exclus et qu'Hassen Chelbi s'interdise de les secourir. Actuellement, l'armée du roi de Kairouan est de nouveau en marche contre ces Arabes qui se trouvent du côté de Sfax. Le roi a autorisé mes émissaires à m'écrire. Il se recommande à moi fréquemment et il m'offre ses bons services en ce qui pourra me plaire. Je tiens pour certain qu'il a fait la paix avec Hassen Chelbi plus par cautèle que de bonne volonté, car il ne l'aime pas et n'a pas confiance en lui...

Depuis la paix, Hassen Chelbi s'occupe de s'approvisionner de blé et d'orge, par mer et par terre, pour éviter de retomber dans sa détresse antérieure où il mangeait du blé à 3 ducats la fanègue. Une fois pourvu, je ne sais ce qu'il fera, car il est si inconstant qu'on ne saurait absolument pas se fier à lui... » (26).

Incapable d'assiéger Mehdia militairement ou d'enlever la place de vive force, le Chabbi faisait en somme à son adversaire la petite guerre à la bédouine, le bloquant à distance et s'en prenant surtout à ses Arabes.

Cependant Dragut, poussant sa fortune, écumait la Méditerranée avec tant de hardiesse et de bonheur qu'en 1547, si l'on en croit Sandoval (27), les flottes de Naples et de Sicile auraient été le chercher jusque dans son île, sans d'ailleurs le rencontrer. En 1548, sa collusion avec Ahmed Soulthane éclate à tous les yeux. Au retour d'une brillante expédition sur les côtes d'Italie, il rend visite à l'usurpateur et lui remet en cadeau une belle jeune fille, joyau du sac de Castellamare. Par contre, il en reçoit artillerie, munitions, biscuit et matériel naval (28). Echange de bons procédés.

Dragut et Ahmed Soulthane d'un côté, Chabbïa et Espagnols de l'autre, rapprochements concomitants. L'appréhension d'être frustrés

(26) *Arch. de Simancas. Patronato Real*, liasse 11, f° 165. La fanègue est une mesure de capacité usitée en Espagne et équivalant en général à 54 litres.

(27) *Op. cit.*, II, livre XXX.

(28) SALAZAR, *op. cit.*, f° 4, recto.

du Sahel par Dragut, la crainte d'un écrasement entre leurs deux voisins du Nord et du Sud, voilà ce qui réconcilie les Chabbïa avec l'inoffensif Mouley Hassen et, par le truchement de ce dernier, les familiarise avec les Chrétiens. Les Espagnols, répétons-le, ne s'inspiraient pas dans leur action en Ifriqia d'intentions de conquête territoriale mais d'une idée de protection à grande distance des côtes italiennes et ibériques contre la piraterie barbaresque et les insultes maritimes ottomanes. Aussi, aucune objection de leur part à la main mise des Chabbïa sur le Sahel, persuadés qu'ils étaient de l'incapacité de la confrérie d'y jamais créer une base de rapines contre l'Europe.

Or, en 1549, la population de Mehdia se débarrasse d'Hassen Chelbi qu'elle expulse ainsi que ses turcs et leurs familles. Manigances d'Ahmed Soulthane, sollicitations du Chabbi auprès des Mehdiens, échouent les unes et les autres. La Djemaâa de la ville veut diriger seule les affaires [29]. Mais, quelques mois après, profitant des dissensions des notables, Dragut se glisse par ruse dans l'enceinte et s'y campe en maître. Geste inattendu attestant la différence de valeur et de méthode entre Mohamed ben Abi Taïeb et Dragut. Coup d'audace qui prétendait régler en faveur du second le débat pour la suprématie sur le Sahel. Mouvement à la vérité hasardeux qui aliène définitivement à Dragut les esprits des Chabbïa et provoque une prompte riposte espagnole. Le renversement des ententes de jadis qui se dessinait depuis 1547 (séjour de Mouley Hassen et mission du chérif Mohammed Bouzeïane à Kairouan) est en 1550 une chose accomplie. La question du Sahel en est la raison.

3. **L'ensevelissement de Mouley Hassen à Kairouan (juillet 1550).** — Contre l'installation de Dragut à Mehdia, Charles Quint réagit avec vigueur. Sous le commandement du Vice-Roi de Sicile Jean de Vega, un corps expéditionnaire reçoit mission d'arracher au corsaire la principale cité sahélienne. On enlève Sousse et Monastir qui étaient de connivence avec Dragut et le samedi 28 juin 1550, veille du jour des saints Pierre et Paul, on investit Mehdia.

---

(29) SALAZAR, *op. cit.*, f° 7, verso

Dans cette armée, nous l'avons dit, figuraient Mouley Hassen, embarqué en Sicile sous l'égide du Vice-Roi avec son fils Baccar, tandis que l'infant hafside Mouley Mohammed et le chérif Bouzeiane étaient arrivés de la Goulette avec Louis Perez de Vargas [30]. Mouley Hassen espérait qu'après Mehdia, ses alliés lui reconquerraient Tunis [31]. Mais son heure suprême avait sonné.

Le siège en était encore à sa phase initiale que Mouley Hassen décédait dans le camp (entre le 11 et le 25 juillet) de fièvres malignes. Le bruit avait courut qu'il avait été empoisonné par des soldats chrétiens de la Goulette, subornés par Ahmed Soulthane [32]. Avant de mourir, il se serait déclaré heureux d'expirer sur le sol de son ancien royaume au moment où des ennemis allaient tirer vengeance de ses sujets rebelles [33].

Le corps fut transporté à Kairouan pour y être enterré. Divers auteurs de l'époque, Paul Jove, Nucula, Marmol [34], croient que que c'était la coûtume chez les Tunisiens d'ensevelir leurs rois à Kairouan à cause du caractère de sainteté de la ville. En réalité, la dépouille mortelle des souverains hafsides était inhumée à Tunis, soit à la Qasba même (Abou El Abbas Ahmed en 1394), soit dans un mausolée proche de Sidi Mahrez (sultans du XVe siècle) [35].

C'est donc le hasard des circonstances qui amena exceptionnellement à Kairouan le cadavre de Mouley Hassen. On aurait pu le confier au sol sacré des cimetières de Monastir à l'instar des gens de Mehdia du XIe siècle qui, d'après Edrisi, aimaient à y conduire leurs

---

(30) Le lieu de départ et le rôle respectif des deux frères ne sont pas présentés de la même manière par les historiens contemporains qui confondent souvent, semble-t-il, l'un avec l'autre.

(31) Bosio (*op. cit.*, III, p. 270).

(32) Bosio (*op. cit.*, III, p. 274). D'après Marmol (*trad. cit.*, II, p. 510), il aurait été à ce moment âgé de soixante-six ans. Il n'en aurait en que soixante, si l'on en croit une lettre de Paul Jove au duc de Mantoue du 14 juillet 1535 publiée dans *Lettere di Principi le quali o si scrivono da principi o a principi o ragionano di principi*. Tome III. Venise, 1577, p. 145. Paul Jove y donne en effet à Mouley Hassen 45 ans.

(33) Nucula, *op. cit.*, p. 141.

(34) Paul Jove, *Elogi*, p. 325 de la trad. cit. Nucula, *op. cit*, p. 142, Marmol, *trad. cit.*, II, pp. 530 et 532.

(35) Zerkechi, *trad. cit.*, pp. 183, 207, 211, 279.

morts par voie de mer [36] et à l'exemple des Zirides qui y avaient leurs nécropoles au Qaçr Es Saïda [37]. Une bénédiction particulière était attachée, pensait-on, à Monastir, sans doute parce que c'était un ancien *ribat* de gens pieux dédiés au *jihad*. Aujourd'hui encore, un

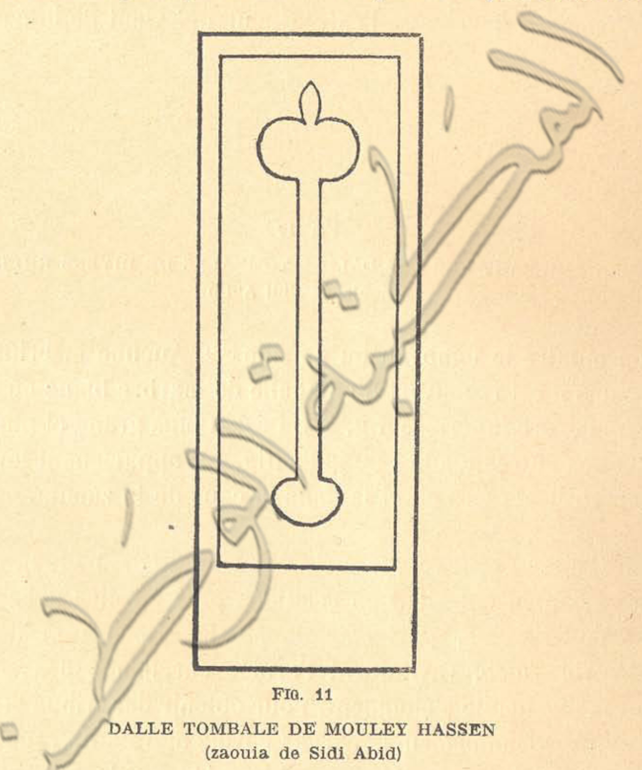


FIG. 11
DALLE TOMBALE DE MOULEY HASSEN
(zaouia de Sidi Abid)

dicton local veut qu'il y ait à Monastir une des portes du paradis (*Monastir, fiha bab men abouab ej jenna*). Si la sainteté de Kairouan [38] triompha en l'espèce de celle de Monastir, ce fut évidemment à cause du lien de famille, récemment noué entre le défunt et Mohammed ben Abi Taïeb.

---

(36) EDRISI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, trad. DOZY et DE GOEJE. Leyde, 1866, p. 127.

(35) IBN ABI DINAR, *trad. cit.*, p. 157.

(38) Cf. supra, notre Préambule, paragr. 1, in fine, et *ibid*, paragr. 2. citation de PAUL JOVE.

Observons, toutefois, que Mouley Hassen ne fut pas inhumé dans le mausolée de Sidi Arfa mais bien dans la zaouïa de Sidi Abid el Rhariani (voir figure 1) dont il avait été l'hôte trois ans plus tôt. Contre la paroi nord-ouest de la salle qui abrite le sépulcre du saint, immédiatement à gauche de l'entrée pour qui vient de la cour d'hon-



FIG. 12

DESSIN FIGURANT SUR LES DALLES TOMBALES DE DIVERS RHERAINA
(zaouia de Sidi Abid)

neur, on montre le tombeau du hafside [39]. Aucune inscription ne le décèle, mais il est recouvert d'une dalle de marbre blanc où se creuse un dessin d'ordre funéraire (fig. 11). Dessin plus grand et plus complet que ceux des autres tombes de jadis (fig. 12) appartenant toutes à des Rheraïna et dispersées çà et là dans la cour de la zaouïa.

4. Les Chabbïa et les Espagnols de Mehdia (1550-1554). — Cependant, les Chabbïa entraient en relations plus étroites avec les Espagnols. Des Bédouins, partisans de Mouley Hassen et de Mohammed ben Abi Taïeb, ravitaillent l'armée chrétienne dès son débarquement mais ensuite s'éloignent. Pour obtenir des tribus la continuation des approvisionnements, Vargas envoie alors à Kairouan le chérif Bouzéiane négocier avec Mohammed ben Abi Taïeb. Celui-ci voudrait qu'on l'épaulât du côté d'Ahmed Soulthane et qu'on lui reconnût Sousse et Monastir. Les pourparlers traînent parce que le cheïkh Chabbi attend pour se décider le résultat de l'offensive que Dragut, sorti de Mehdia avant l'investissement, prépare contre les lignes espagnoles [40].

---

(39) Dans la même pièce sont enterrés des membres de la famille Mrabeth qui, comme nous l'avons dit, fait partie des Rheraïna. Le ferik Mahammed Mrabeth est enseveli dans le coin Nord tandis que le caïd Ali Mrabeth, décédé en 1906, est inhumé presque au milieu de la chambre.

(40) NUCULA, *op. cit.*, p. 150.

L'attaque du corsaire ayant été repoussée avec pertes (25 juillet), Mohammed ben Abi Taïeb se prononce contre le vaincu. Il refuse à Dragut le secours que celui-ci demande et signe avec Vega la convention déjà étudiée qui lui vaut Monastir et Sousse où il introduit un préside d'hommes montés, cest-à-dire de Bédouins, on devine avec quel contentement des citadins. Au moyen de 4.000 chevaux, il barre la route à 800 cavaliers qu'Ahmed Soulthane destinait à Dragut [41] et il ne cesse de fournir au camp chrétien des vivres de toute nature que ses nomades troquent contre du blé et du biscuit de navires. L'attitude du chef Chabbi ne se modifiera pas lorsque les Espagnols auront muni d'une garnison permanente Mehdia enlevée d'assaut (10 septembre).

Insuffisamment imbu d'esprit religieux, ou plutôt esclave de la dure nécessité, Mohamed ben Abi Taïeb préférait à Ahmed, solidement installé à Tunis, son père errant, et à Dragut fixé dans la Syrte, les Espagnols aux bases lointaines. La trêve de six ans, signée le 28 décembre 1550, entre « Muley Hamet, rey de Tunez, y el señor « Alonso de la Cueva y de Benavides, alcaide y capitan general por « Su Magestad en la fortaleza de la Goleta de Tunez » [42] consacre un paragraphe au « señor del Caruan »

« Le seigneur de Kairouan ayant été et étant serviteur de Sa Majesté, il est entendu qu'il participe à la trêve actuelle, sous cette réserve que si elle venait à se déchirer entre Son Altesse (le roi de Tunis) et ledit seigneur de Kairouan, il ne s'en suivrait pas rupture de la présente, conclue entre Son Altesse et don Alonso ».

---

(41) *Ibid.*, pp. 169-171. A la p. 169 de Nucula, il est question d'une ville de Marnaben située à 18.000 pas de Mehdia, entre celle-ci et Sousse. Aucune localité actuelle ne porte ce nom, mais, à peu près à la distance (26 km.) et dans la direction indiquées, nous rencontrons les deux villages de Mnara et de Bembla qu'un kilomètre ou guère plus sépare l'un de l'autre. Les Espagnols ont très bien pu considérer comme une seule bourgade le couple Mnara-Bembla. En tout cas, les trois premières syllabes de cette appellation correspondent presque exactement à Marnaben. L'existence de Bembla à l'époque est des plus plausibles, car ce centre est cité au troisième quart du XVe siècle dans un acte habous relatif à Sidi Abdel Aziz ben Ayach, grand saint enterré à Téboulba. (Renseignement de Si Hassen Abdelwahab). Si l'on adopte notre façon de voir, il faudrait ajouter Mnara à la nomenclature des agglomérations sahéliennes de cette période.

(42) Le texte en est conservé aux *Archives de Simancas* (*Patronato Real*, liasse 11, f° 160).

Ce genre de paix qui confère en somme à Ahmed Soulthane toute liberté contre Mohammed ben Abi Taïeb ne remplit par ce dernier d'une joie sans mélange [43], mais des circonstances impérieuses commandent ses gestes. En janvier 1551, Dragut ne mène-t-il pas audacieusement son armée à plus de 150 kilomètres de la mer jusque sous les murs de Gafsa, en plein pays d'obédience religieuse chabbia [44] ?

La tentative avorte, mais Dragut continuera à ne pas pardonner [45] à Mohammed ben Abi Taïeb l'appui détourné prêté par lui sous Mehdia à ses adversaires dont le succès le réduit à s'enrôler comme amiral au service direct de Stamboul [46].

Tel en 1518, Kheireddine Barberousse, après la défaite à Tlemcen et la mort à Rio Salado de son frère Aroudj sous les dagues chrétiennes, tel Dragut, malheureux devant Gafsa, traqué sans merci dans la Syrte par A. Doria, coincé entre Mehdia espagnole et Tripoli encore pour quelques mois maltaise, tel Dragut, disons-nous, se réfugie au printemps de 1551 à l'ombre tutélaire de la Sublime Porte. Il y restera cinq ans, jusqu'en 1556.

Observons aussi qu'après avoir soulevé l'intérieur de l'Ifriqia contre Mouley Hassen coupable de forfaiture envers l'Islam, et revêtu pour ou par la guerre sainte les titres d'Imam et de Calife, le seigneur de Kairouan, refoulé par les événements dans une position analogue à celle du hafside en 1535, n'agit pas autrement que lui. A l'autre bout du Maghreb, Mohamed el Mahdi, fondateur de la dynastie des chérifs saadiens et descendant du Prophète, sévit au même moment contre les confréries qui l'ont aidé à se hisser au pouvoir et se rapproche des Espagnols d'Oran contre les Turcs qui se sont récemment emparés de Tlemcen. La politique a de ces revirements et de ces exigences.

---

(43) D'après une lettre de Fernand de Vega à son père Juan de Vega du 1er mars 1551, le Chabbi ayant appris la trêve n'est plus aussi empressé à ravitailler la garnison de Mehdia (*Arch. de Simancas. Estado*, liasse 1119).

(44) Voir sur cet événement notre étude sur *Dragut dans l'Oued Gabès et contre Gafsa, hiver 1550-1551* (*Rev. Tun.*, 1918, pp. 38-41).

(45) Cirni, *Successi della armata delle Maestà catolica destinata all'impresa di Tripoli di Barberia della presa delle gerbe e Successi dell'armata turchesca*. In Vinegia, MDLX, f° 3.

(46) Voir notre étude sur *Dragut, amiral turc*, (*mai 1551-avril 1556*), (*Rev. Tun.*, 1930, pp. 106-118).

A vrai dire, Dragut, chef d'escadre ottoman, se préoccupe encore, en août 1551, des Chabbïa et complote contre eux avec des cheïkhs bédouins [47]. Mais à mesure que sa valeur s'emploie sur des théâtres plus grands, sa rancune s'endort. Bras droit du beylerbey de la mer, Sinane ou Piali, Dragut oublie momentanément le successeur de Sidi Arfa. Tranquille de ce côté, ce dernier est en revanche en butte aux attaques d'Ahmed Soulthane, insuffisamment contenu par la Goulette depuis la trève, et qui jette les yeux sur Sousse. Le marabout se serre donc contre ceux des Espagnols qui sont ses voisins. Entre lui et les chefs de la garnison de Mehdia, des épitres s'échangent dont quelques-unes, sauvées de la destruction, nous instruisent des relations de leurs auteurs.

Quatre lettres de Mohammed ben Abi Taïeb, de mars 1551, dévoilent à Fernand de Vega les détails de l'activité de Dragut et traitent d'un accord à nouer contre ce corsaire avec le cheïkh Soliman, mécontent djerbien, venu à Kairouan solliciter, dans ce sens, les bons offices du Chabbi. Il y est également question de deux fils du fqih Badereddine, sans doute de Kairouan, captifs sur les galères de Naples et dont le rachat est demandé. On y annonce qu'on a un lion dont faire cadeau à Fernand de Vega. On restitue à ce dernier une lettre en espagnol apportée par un messager juif. On prie ce gouverneur de la renvoyer traduite en arabe et de n'écrire que dans cette langue car, à Kairouan, personne ne sait la langue chrétienne. On a cependant une conversation de première importance avec ledit juif qu'escortera jusqu'à la côte un serviteur du Chabbi [48].

Les accointances des Chabbïa avec le gouverneur de Mehdia se condensent en quelque manière dans un pacte signé le 6 juin 1552 dans cette ville entre Sanche de Leyva et le prétendant au trône hafside, Mouley Mohammed, celui-ci stipulant en son propre nom et au

(47) *Copia de capitulos de carta de Hernando de Vega, de Africa, de VIII de agosto 1551 para Juano de Vega* (*Arch. de Simancas*, *Estado*, liasse 1119).

(48) *Copia de una carta traduzida de morisco en castellano escritta del rey del Caruan a Juan de Vega en nueve de março 1551. Idem*, sans date, jointe à la précédente. *Idem*, pour Fernand de Vega, déjà citée par nous, jointe aux lettres de celui-ci du 24 mars. *Idem*, sans date, jointe à la précédente (*Arch. de Simancas*, *Estado*, liasse 1119). Le tout sous le titre général de *Cartas moriscas traduzidas en castellano*.

nom du roi de Kairouan [49], son beau-père. Instrument diplomatique qu'on appellerait aujourd'hui une convention de commerce, d'établissement et de bon voisinage, réglant les mouvements des gens et des marchandises entre les territoires des trois contractants. C'est également un traité politique où l'infant hafside s'avoue vassal de Charles Quint et en cette qualité s'oblige à verser chaque année à l'Empereur ou à son délégué 4.000 écus d'or en espèces ou en nature, plus 6 chevaux, 6 faucons, 6 lévriers, et 6 esclaves chrétiens.

Ainsi, Mouley Mohammed, soit du vivant de son père, soit après, avait, dans la décomposition générale du vieux royaume hafside, conservé quelques ressortissants, comme jadis les derniers mérovingiens ou carolingiens dans la débâcle de leur empire. Il est fâcheux que la « Capitulacion » de 1552 ne spécifie pas quels sont ces ultimes, et peut-être chancelants, fidèles de la légitimité. Parmi eux, nous avons en 1546 rencontré les habitants d'Hammamet. En 1550, selon Salazar, le corps de Mouley Hassen décédé est convoyé de Mehdia à Kairouan par le caïd Mahmoud de sa ville de « Repes » [50]. Nom évidemment estropié. Localité mal identifiable. Probablament, bourgade du Sahel [51]. En matière de tribus, Mohammed avait certainement des attaches avec des fractions bédouines, sans parler des O. Yahia, peuplade d'origine de sa grand-mère Bent el Djezia. Un document espagnol de janvier 1551 le représente comme vivant chez un sien oncle, cheïkh d'Arabes [52].

L'harmonie entre Chabbïa ou Mouley Mohammed et les Espagnols, entre Kairouan et Mehdia, Ahmed Soulthane s'efforça de la troubler et de la dissiper après que la garnison de ce préside eut obligé à s'enfuir son chef régulier, Sanche de Leyva, pour lui substituer

---

(49) *Capitulacion hecha en Africa a VI de junio de 1552 entre el Illmo señor Muley Mahamet. Infante de Tunez, y en nombre del Illmo señor Rey del Caruan de quien dixo tener poder, y el Illmo señor don Sancho de Leyva, alcayde y capitan general de la dicha ciudad y sus comarcas.* (*Arch. de Simancas*, *Patronato Real*, liasse 11, f° 171).

(50) SALAZAR, *op. cit.*, f° 49, verso.

(51) Le nom de Repes évoque celui de *Ruspae* ou *Ruspina*, le Monastir romain situé un peu au nord de l'actuel et dont l'emplacement, voisin de Skanès, et couvert de sable entrecoupé de jardins, est connu sous l'appellation d'El Qadima (L'Ancienne, sous entendu Ville).

(52) Lettre d'Alonso de la Cueva au Roi et à la Reine de Bohème. De la Goulette de Tunis, le 6 janvier 1551 (*Arch. de Simancas*, *Estado*, liasse 476).

Antoine de Aponte issu de ses rangs. Le 28 décembre 1552, Ahmed Soulthane, vainqueur de l'armée du Chabbi, s'avance presque jusqu'à Sousse et mande ce qui suit aux révoltés :

« Louanges à Dieu; De la part du Serviteur de Dieu (*Abd Allah*) qui se confie en lui et le charge de toutes ses affaires, l'Emir des Fidèles (*El Moumenine*) et le Sultan des Musulmans (*Soulthane El Meselmine*) Ahmed. Que Dieu l'affermisse (*aïadaho Allah*) et le glorifie (*naçaraho*). A la Seigneurie des commandants (*hakmine*) de la place (*hoçn*) de Mehdia et de tous les soldats (*choldhadh*), que Dieu (qu'il soit exalté !) les traite généreusement.

Rien d'autre que le bien. Comme vous le savez, nous aimons le Sultan Empereur (*Enberadzour*) et nous comptons aujourd'hui parmi ses féaux et amis. Nous vous informons que, grâce à Allah, nous avons cassé ce rebelle de Chabbi (*kasserna hedz el qaim ech Chabbi*) et pris toute sa mahalla, événement heureux pour l'Empereur, pour vous et pour nous. Nous vous avisons que des pourparlers ont couru entre nous, le fils du vice-roi (*bir er rey*) et le capitaine (*qabthane*) son successeur (53) au sujet du service de l'Empereur, du vôtre et du nôtre. Seule, notre non-arrivée en ces lieux en a empêché la conclusion. Maintenant, grâce à Dieu, nous y sommes avec notre mahalla et nos tribus (*njâ*) et nous campons actuellement près de Sousse. Envoyez-nous le caïd Mohammed ben Jaelkheir ou un autre de votre choix pour nous entretenir avec lui de nos intérêts (communs). Nous ne sommes venu dans ce pays, Dieu le veuille, que pour votre bonheur, votre avantage et pour l'arrangement, s'il plaît à Allah, de toutes les affaires et projets. Si vous nous envoyez une missive par le messager précité, que la lettre soit dans la langue des musulmans, car nous n'avons personne dans la mahalla sachant lire la vôtre. Ecrit sur l'ordre souverain, à la date du 29 hidjé de l'année 959 ».

Signature-paraphe d'Ahmed Soulthane.

Remarquons, en chemin, que ce prince se qualifie ici d'*Emir El Moumenine* (chef des croyants) et de *Soulthane El Meselmine* (Sultan des Musulmans). Sans doute, la chancellerie du hafside opposait-elle ces titres à ceux du chabbi. Notons encore que le nom officiel de

---

(53) Allusion aux deux premiers gouverneurs de Mehdia, Fernand de Vega et Sanche de Leyva. Notons la présence de noms espagnols ou italiens de rang ou de métier sommairement arabisés : *Emberadzour* (Emperador et Imperatore), *Biz er Rey* (Virrey et Vicerè), *Choldhadh* (Soldado et Soldato). C'est ce que nous appellerions aujourd'hui du sabir, assez piquant à rencontrer dans une lettre officielle. L'original de celle-ci est aux *Arch. de Simancas*, *Estado*, liasse 1121, f° 16. Nous en donnons une reproduction photographique (fig. 13).

ce roi est Ahmed et nullement Hamida, forme souvent adoptée pour le désigner par les Européens (54) tant au XVIe siècle que depuis. C'est ce que corrobore une monnaie inédite de notre collection :

Avers	Revers
احمد سلطان	لا اله الا الله
ابن الحسن	محمد رسول الله
عز نصره ٩٦١	نصر تنا بالله
	تونس

Traduction

Ahmed Soulthane	Il n'y a d'autre divinité que Dieu.
Fils d'El Hassen	Mohammed est l'Envoyé de Dieu.
Que (Dieu) favorise sa victoire	Notre victoire vient de Dieu.
961 (1554)	Tunis.

Pièce rectangulaire en argent de 1 cm. 5 de hauteur sur 1 cm. 3 de largeur, analogue au naçri moumeni. Encadrement de petits ronds. Poids : 1 gr. 12.

Exemplaires mal taillés datés de 961 et 964 Hég. Remarquons, au début de la dernière ligne de l'avers, la date formulée en chiffres, innovation aux habitudes monétaires précédentes inspirée par les pièces turques.

Après la défaite que lui a infligée Ahmed Soulthane en 1552, la situation du Chabbi se complique. Depuis quelques temps, les Osmanlis, maîtres dès 1535 de Constantine, puis de Biskra (1542) sont à l'Oued Rhir (1552), limitant, dans ce sens, l'expansion de la confrérie. Mais voici qui est plus grave. Les Espagnols, avec lesquels Mohamed ben Abi Taïeb est en coquetterie et qui, de Mehdia, gardent en quelque sorte son flanc Est, évacuent cette forteresse le 4 juin (55). Les Chabbïa sont dès lors coupés de la mer. Et, en 1556, c'est le retour de Dragut en Barbarie, à Tripoli, jusque-là tenue par Morat Agha depuis la conquête turque de cette ville sur les chevaliers de Malte (août 1551).

---

(54) Hamida est un diminutif familier et affectueux d'Ahmed. C'est ainsi que le bey actuel de Tunis, prénommé Ahmed est, dit-on, appelé Hamida dans l'intimité, par sa famille particulière.

(55) Lettre écrite de Mazzara (Sicile), le 7 juin 1554, par Fernand d'Acuña, Gouverneur de Mehdia, à Charles Quint (*Arch. de Simancas, Estado*, liasse 1122).

En quelle qualité Dragut s'installait-il à Tripoli ? Comme sandjaq-bey, allègue Cirni en 1550 [56]. Malgré ce grade qu'il possédait depuis qu'il avait accédé à la fonction d'amiral ottoman, Dragut demeure toujours pour les Européens un corsaire et même le Corsaire par excellence. Dans les ouvrages ou les lettres de cette époque on n'accole jamais à son nom que l'appellation de raïs, c'est-à-dire celle de capitaine de navire : Draguto Arraez, Dragut Arrays, etc... [57]. Des documents musulmans officiels nous apprennent pourtant que Dragut avait fini par décrocher le titre envié de Pacha, supérieur à la vérité à l'importance intrinsèque du poste de Tripoli. Non seulement une inscription gravée à Djerba en 1567, deux ans après la mort de Dragut [58], mais encore un acte notarié passé à Kairouan en juillet 1558 et que nous publierons plus loin, témoignent que Dragut était investi de cette haute dignité dès son retour en Afrique.

A peine nanti, en mai 1556, de l'office de gouverneur de Tripoli, Dragut, enfin promu pacha et rendu à son œuvre africaine, ne perd par ses heures en longues réflexions. Il se joint à Hassen Corso d'Alger pour assiéger Oran d'où les deux compères se retirent bredouilles. Le printemps et l'été, propices aux courses navales sont terminés. Voici l'automne et l'hiver. Dangereuses sur mer, ces deux saisons dirigent vers l'arrière pays les pensées d'un homme aventureux à qui pèse l'inaction. Contrairement aux Espagnols, désespérément accrochés au littoral, Dragut, à l'exemple de Kheireddine, n'hésite pas à se lancer dans l'intérieur. Il avait échoué en janvier 1551 devant Gafsa. Dans Gafsa, il entre avec ses troupes le 20 décembre 1556 [59] A la

---

(56) *Op. cit.*, f° 3, recto.

(57) Voir par exemple *Lo que escrive de Trapana don Juan Pineyro por una carta de 5 de Enero 1558* (*Arch. de Simancas*, *Estado*, liasse 484, f° 80) ou *Informacion contra el Rey de Tunez* du 28 octobre 1558 (*Ibid*, f° 6) ou encore la relation de Pedro de Salzedo de juin 1560, in MONCHICOURT, *L'Exped. Esp. de 1560 contre Djerba*, p. 210.

(58) *Ibidem*, p. 148. Dans son récit de l'attaque ottomane contre Malte, où Dragut fut tué en 1565, ULLOA ne désigne jamais ce personnage que sous le nom de Dragut Raïs. « Dragut Raïs, vice-roi de Tripoli » écrit-il au f° 55, recto de son ouvrage *La Historia dell'Impresa di Tripoli di Barberia, della presa del Pegnon di Velez... et del successo della potentissima armata Turchesca venuta sopra l'isola di Malta, l'anno 1565...* Sans lieu, ni date (Rome, 1566).

(59) *Doc. divers réunis par* JUAN PEREZ DE CASTRO in CAT. *Mission Bibliographique en Espagne*, Paris, 1891, p. 85.

place d'un affidé des Chabbïa, Dragut établit là un caïd à sa dévotion, puis, ayant regagné la côte, il convoque le cheïk de Djerba qu'il interne à Tripoli où bientôt il le fera périr [60].

Evénements peu rassurants pour le seigneur de Kairouan, désormais serré entre deux ennemis, le hafside Ahmed au Nord, le turc Dragut au Sud. Par surcroit, ses deux adversaires s'entendent comme larrons en foire. En juillet 1557, sur de bonnes paroles de Dragut qu'on lui avait rapportées, Philippe II, roi d'Espagne depuis deux ans après son père Charles Quint, esquisse une tentative de séduction sur le corsaire [61]. Mais déjà celui-ci méditait des projets d'extension vers le Nord. Des nouvelles de Barbarie du 5 octobre, arrivées par la voie de Djerba, annonçent à l'Europe que Dragut prépare une expédition contre Kairouan [62]. La guerre musulmane que Sidi Arfa avait déclarée quatre lustres plus tôt au hafside protégé des chrétiens, Dragut allait maintenant la mener lestement contre le Chabbi, client mal dissimulé des Espagnols.

5. La conquête de Kairouan par Dragut (27 décembre 1557). — Avant de s'enfoncer dans l'intérieur, Dragut, qui l'année précédente, avait déjà groupé sous sa main à Tripoli cheïkhs ou notables de Gafsa ou de Djerba, décida de garantir complètement ses derrières. Il déporta donc, également à Tripoli, les principales familles de Sfax ainsi qu'El Mokni, seigneur de cette échelle depuis quatre lustres [63].

Puis, de Sfax, ou plus simplement, sans doute de Sousse, Dragut, tournant le dos à la mer, se lança résolument contre Kairouan à travers la steppe répétant le coup qui lui avait réussi contre Gafsa, deux ans plus tôt. Audacieuse entreprise peu connue qu'on ne peut s'empêcher de comparer à une autre qui nous est plus familière, c'est-à-dire à la marche de la colonne Mangin sur Marrakech (septembre 1912) exécutée pour en déloger le marabout El Hiba et ses

---

(60) *Ibid.*

(61) Lettre de Philippe II à Dragut. De Londres, le 2 juillet 1557 (Rec. DE LA PRIMAUDAIE, p. 279).

(62) Documents CAT., p. 88.

(63) Lettre d'Alonso de la Cueva à Philippe II, du 17 février 1558 (*Arch. de Simancas, Estado*, liasse 484, f°s 23 et suiv.). Voir aussi EL MEGDICH, *op. cit.*, p. 88).

الحمد لله من عبد الله المتوكل عليه المفوض في جميع اموره اليه امير

المومنين وسلطان المسلمين احمد ابركك الله ونفعه [illegible]

المومنين وجميع [illegible] الله تعالى [illegible] ونحن على ما تعلموا

من المحبة لجناب السلطان [illegible] وانا اليوم من [illegible] انا

[illegible] هذا الغالب [illegible] بفضل الله وهذا من [illegible]

[illegible] انا كان [illegible] والسلطان [illegible]

كان [illegible] كلام في [illegible] على [illegible]

[illegible] بفضل الله ونحن

[illegible]

[illegible]

جميع الامور ان شاء الله والعفو واذا [illegible]

المسلمين [illegible]

صح [illegible]

91

FIG. 13

LETTRE D'AHMED SOULTHANE

aux chefs de la garnison espagnole de Mehdia

(29 hidjé 959 (28 décembre 1552)

Extraite des Archives de Simancas

Hommes Bleus. Allez-y carrément, avait prescrit au colonel Mangin le général Lyautey. Dans une circonstance analogue, Dragut lui aussi y alla carrément.

D'après certains renseignements de Bône, l'offensive de Dragut contre Kairouan aurait été concertée avec Alger dont le pacha se proposait d'opérer sa jonction avec le camp du caïd de Biskra, celui de Constantine, celui de Bône et avec les Kabyles du cheïkh des Beni-Abbès. Projet turc réel ou racontar indigène, on devait couper la retraite vers l'Ouest au Chabbi, une fois vaincu, et rejoindre dans la vallée de la Medjerda Dragut vainqueur pour s'avancer tous ensemble contre Tunis et la Goulette.

Quoi qu'il en soit, voici comment est relatée la prise de la cité d'Oqba dans les informations kairouanaises ou tunisoises du service des renseignements espagnols :

« Le 26 décembre (1557), Dragut parut à 8 milles (12 km.) de Kairouan avec 1.500 Turcs, 3.000 escopettiers de Djerba ou d'ailleurs et beaucoup de fantassins de la région de Tripoli. L'accompagnaient le cheïkh Saïd [64], le cheïkh Belabi (Bel Larbi) et l'infant de Tunis, Mouley Mohammed, avec 1.500 cavaliers. Le soir même, le roi de Kairouan sortit de la ville, pour s'unir aux Arabes de son çof qui en tenaient les abords. Escarmouches avec les Arabes de Dragut qu'il chargea et refoula dans le camp de celui-ci, leur tuant 15 ou 16 notables. Il se retira ensuite afin d'éviter la dommageable fusillade des Turcs et il gagna les tentes que ses Arabes et lui avaient dressées près de Kairouan. Sur son ordre, quelques-uns de ses serviteurs voulurent quérir en ville de l'orge et d'autres provisions. Mais ils trouvèrent portes closes, gens criant Vive le Turc et murs ornés des têtes de deux fils du roi et d'un de ses caïds; selon d'autres, il ne s'agissait pas de ses enfants. A cette vue, les Arabes conseillèrent au roi de vider les lieux. Il les écouta et prit le chemin d'Hammamet où il planta ses tentes près de la mer. Il y est encore.

Dragut pénétra le lendemain dans la place où le saluèrent et lui baisèrent la main certains marabouts (*morabitos*). Il les accueillit fort mal, leur reprochant de l'avoir jadis combattu au temps de sa moindre puissance et de s'adoucir maintenant devant l'impossibilité de résister à son armée. Il les chargea de chaînes eux et les gros bonnets de la cité. Comme biens du roi

---

(64) Il faut probablement lire ici « le cheïkh (d'une fraction des O.) Saïd » C'est, en effet, une habitude des Européens d'alors de donner comme nom propre aux chefs indigènes celui même de leur tribu.

ou de ses frères et parents, il ne découvrit que du blé et de l'orge, car tout l'argent avait été expédié en des montagnes qu'occupent les *talmudes* (adeptes) qui sont des Arabes qui le considèrent (le roi) comme leur Prophète. Telle est la situation de Dragut à Kairouan et du roi avec les Arabes.

Dragut, dit-on, se fit précéder en ville par le corsaire Euldj Ali... » (65).

L'examen de ce texte suscite quelques remarques.

Premièrement, il n'y est pas question d'intelligences que Dragut se serait ménagées en ville. Pourtant, dès que le Chabbi est menacé de près, les habitants le renient et se révoltent. Son autorité était donc bien fragile et dangereusement minée. L'historien Ibn Abi Dinar observe à ce sujet que les Kairouanais étaient las de l'administration et des guerres de Mohammed ben Abi Taïeb. Il ajoute qu'un des *khoddam* (serviteurs) des Chabbïa, nommé El Rhali, fut la cause de l'arrivée des Turcs à la suite d'un incident. Mais cet incident dont le récit nous aurait comblés d'aise, Ibn Abi Dinar juge qu'il serait trop long de le narrer, et il coupe cours à notre curiosité. « En voilà assez là-dessus » conclut-il. Nos regrets de cette désinvolture sont d'autant plus vifs qu'effectivement un certain Rhali, à la vérité d'un rang social plus élevé que celui de frère convers de confrérie, joue un rôle politique entre Turcs et Kairouanais en juillet 1558, comme on le verra ci-après.

Seconde réflexion. Marmol, après avoir justement expliqué que Dragut avait préparé son succès en conjurant contre le roi de Kairouan avec quelques uns des alfaquis et des citadins, prononce que Dragut s'introduisit en ville à l'improviste et tua le susdit roi (66). Quant à Ibn Abi Dinar, il veut que Mohamed ben Abi Taïeb ait été

---

(65) Ce document, capital pour la prise de Kairouan par Dragut, figure dans un ensemble d'informations qui commence ainsi : *Lo que refiere un espia que vino de Bona a primero de henero 1558*, (*Arch. de Simancas, Estado*, liasse 484, f°s 27 et suiv.). Le passage relatif à l'affaire de Kairouan débute par ces mots : *Lo que se a savido del rrey del Caruan y de Dragut por espias que han venido de alla y por otros moros de Tunez...*

La seule pièce contemporaine connue jusqu'ici (*Doc. Cat.*, pp. 86-87) qui parlât de cet événement le reculait au 3 janvier 1558. Nous l'avons suivie dans nos travaux antérieurs sur Dragut et notamment dans notre étude sur *Dragut dans l'Oued Gabès et contre Gafsa, hiver 1550-1551* (*Rev. Tun.*, 1918, p. 40). D'après ce papier, émanant d'un informateur espagnol en janvier 1558, Dragut aurait conduit contre Kairouan 3.500 Turcs de Tripoli, les gens des galères et 1.500 maures.

(66) *Trad. cit.*, II, p. 533.

arrêté par Dragut et pendu [67]. Version que suit le moderne Ben Dhiaf dans son histoire encore manuscrite.

Contre cette assertion, le document que nous venons de traduire est corroboré par le document du recueil de Cat. D'après ce dernier, Dragut fut reçu dans l'enceinte sans coup férir, le roi de Kairouan s'étant enfui à cheval chez les Arabes lorsqu'il vit que les siens agitaient un drapeau rouge à eux confié par Dragut.

Devant ces deux textes de 1558 et leur concordance générale, impossible de continuer à adopter la thèse de l'occision de Mohammed ben Abi Taïeb. Il serait bien étrange, en effet, que les agents espagnols aient tous deux erré sur ce point capital. Au surplus, aucune lettre d'Alonso de la Cueva des années 1558-1560 ne laisse supposer un seul instant que le roi de Kairouan de cette période ne soit pas celui de 1557.

Troisième observation. Le hafside Mouley Mohammed, qui faisait encore figure de prince en 1552, est en 1557 réduit à rien. Obligé de vivre aux crochets de son parent le cheïkh bédouin (peut-être le Bel Larbi du document espagnol), il le suit jusque dans les rangs turcs.

Quatrième glose. Dès le contact établi avec Dragut, Mohammed ben Abi Taïeb se replie faute d'arquebusiers. Alors que Sidi Arfa avait disposé de gens munis d'escopettes, son neveu n'avait sous la main aucune force de cette nature. Imprévoyance ? Incapacité ? Plus probablement, absence de pécune et d'un territoire de recrutement. Malgré qu'elle fût devenue sous les Chabbïa le centre d'une principauté, Kairouan n'en restait pas moins une capitale de steppe, chef-lieu d'une région très pauvre. N'ayant acquis ni le Sahel, indépendant ou turc, ni le Djerid, qui obéissait à Ahmed Southane, le calife Chabbi avait manqué d'endroits où lever des assoldés et où percevoir des contributions suffisantes pour se payer d'une manière permanente ou occasionnelle un corps de fusiliers. Par là, il se distinguait de Dragut, d'Ahmed Soulthane et des Espagnols, pourvus de moyens offensifs et défensifs plus perfectionnés et s'assimilait aux cheïkhs des tribus dont tout l'appareil belliqueux consistait en cavaliers non encadrés et sans armes à feu.

(67) *Trad. cit.*, p. 271.

Au fond, les princes Chabbïa, malgré leur science religieuse et leurs titres flamboyants, sont des bédouins appuyés sur des bédouins. On conjecture que leur entourage de cheïkhs de nomades devait le prendre de haut avec les Kairouanais. Sans parler des oulémas jaloux, des membres des familles maraboutiques envieux, les citadins dans leur ensemble répugnèrent probablement à subir un siège pour conserver un imam et un calife dont les Arabes des campagnes étaient le soutien principal, sinon unique.

Soutien, d'ailleurs équivoque et chancelant. Tout au long de l'histoire hafside, les tribus hilaliennes et soléimites ne font que vendre leur concours au plus offrant, changeant de camp sans vergogne et sans préavis, au minime avantage réalisé ou entrevu. Véritables compagnies d'aventure. Sur ces bandes de mercenaires-nés, que valait, devant l'argent turc, le prestige religieux du Chabbi ? Sans doute peu de chose.

Ajoutons que si Kairouan avait rejeté comme une ennemie la confrérie qui lui avait restitué sa vieille primauté en Ifriqia et son ancien rôle de commandement, il faut attribuer également cette défaillance à l'action délétère de la thriqa adverse, celle des Rheraïna. Formuler que les marabouts, issus de Sidi Abid, furent très aises de se débarrasser de concurrents comme les descendants de Sidi Ahmed ben Makhlouf qui, par leur pouvoir politique et leur propagande spirituelle, nuisaient doublement à la vogue de leur zaouïa, n'est pas gratuite supposition. Des pièces officielles de la période suivante, et par exemple un *amra* inédit du pacha de Tunis, Hassine, rendu au printemps de 1596 (première décade du mois de chabane 1004 Hég.) [68], rappellent, en effet, les services des Rheraïna. Notamment, le décret précité spécifie en propres termes que le saint cheïkh Mohammed El Rhariani est celui qui a facilité la conquête de la ville de Kairouan et sa soumission aux Sultans ottomans par l'intermédiaire du pacha Dragut.

Pour empêcher par la diplomatie l'élimination des Chabbïa, Alonso de la Cueva, châtelain de la Goulette, avait essayé de convaincre Ahmed Soulthane que son intérêt voulait qu'il s'unit au Chabbi contre

---

(68) Document communiqué par Si Sadok Mrabeth, cheïkh actuel de la zaouïa Rharianïa (zaouïa de Sidi Abid).

Dragut et qu'il employât son trésor à enrôler des Arabes dans cette intention et à débaucher ceux du Turc. En vain, répéta-t-il son conseil après la chute de Kairouan. Il était trop évident que cet événement bouleversait toute la situation politique au détriment des maîtres de Tunis et de la Goulette. Que gagnait Ahmed à la déconfiture de Mohammed ben Abi Taïeb, incapable de mettre sur pied une véritable armée et à son remplacement par le remuant et redoutable Dragut ? Ne plus recruter désormais d'Arabes dans les parages de Kairouan n'était pour le fils et successeur de Mouley Hassen que le moindre des maux à envisager pour l'avenir.

Mais Ahmed persistait à ne voir dans les Chabbïa que les usurpateurs de la seconde ville du vieux royaume hafside. Sa neutralité avait puissamment servi Dragut. Il craignait d'ailleurs les manigances du corsaire et se croyait tenu de ménager un homme qui, de Sousse, pouvait être tenté de lui ravir Hammamet (69). Dragut profitait largement de ces dispositions bienveillantes d'Ahmed Soulthane. De Kairouan, il avait engagé avec lui une active correspondance qui attestait leurs bons rapports. Il tendait à incliner le hafside vers une rupture avec la Goulette. Des Turcs allaient et venaient librement dans Tunis, comme chez eux.

Heureusement pour les Espagnols, Dragut se trouva dans l'impossibilité d'exploiter à fond son succès et de compléter sa prise de possession de Kairouan par celle du pays circumvoisin jusqu'à Gafsa, ainsi qu'il en avait eu l'intention. Mécontents du pacha qui leur avait confisqué le bétail razzié par eux, les Arabes de sa colonne songèrent vite à déserter pour rallier les bédouins leurs parents, inféodés au seigneur de Kairouan. Ils écrivirent même au fils, réfugié à Tunis, de l'ex cheïkh de Gafsa dépossédé par Dragut, pour qu'il les aidât à obtenir l'appui d'Ahmed Soulthane qu'ils demandèrent directement. Mais celui-ci s'excusa sur ce que, à peine de retour du Djerid, où Tozeur dépendait de lui, sa cavalerie était très fatiguée (70).

Autre élément équivoque : Mouley Mohammed, quelque peu en l'air

---

(69) Lettres des 8 et 13 janvier 1558 d'Alonso de la Cueva à Philippe II et à la régente d'Espagne (*Arch. de Simancas, Estado*, liasse 484, f° 29).

(70) Mêmes lettres

depuis la convention de 1550, conclue entre son frère aîné Ahmed et le châtelain de la Goulette, convention qui lui interdisait moralement l'accès de cette forteresse [71]. Le 15 mars 1558, Alonso de la Cueva ne recevra-t-il pas de ce prince errant une lettre contenant des offres de service ? L'infant y expliquera qu'il suivait à contre cœur les Arabes de son oncle amis des Turcs, et il y demandera un sauve-conduit pour la Goulette. Alonso de la Cueva ne le découragera pas, louera sa fidélité à l'Espagne et l'invitera à un colloque. Alonso de la Cueva était poussé dans ce sens par la reine Rahmouna (*la reyna Arramona*) qui vivait à la Goulette, refuge des diverses veuves de Mouley Hassen [72], et était peut-être la mère de l'infant. Celui-ci, une fois en résidence à la Goulette, apte dès lors à nouer des intrigues dans la capitale, serait un prétendant au trône de Tunis plus dangereux qu'un vagabond éloigné, compagnon de nomades. Perspective de nature à faire réfléchir Ahmed sur les représailles que lui vaudrait, de la part des Espagnols, la persistance de son intimité avec les Turcs. A tout le moins, cette crainte le persuaderait-elle de débourser les mille ducats promis par lui à son cadet si ce dernier se résolvait à se retirer en Sicile et dès lors l'hospitalité à accorder à Mouley Mohammed

---

(71) En 1540, Mouley Hassen, ayant conclu avec l'Espagne une convention relative à la reconquête de ses états, avait laissé comme otage à la Goulette son deuxième fils Mohammed. En 1542, après la révolte de son aîné Ahmed, Mohammed est relâché et le troisième enfant de Mouley Hassen, Aboubekr, prend sa place jusqu'en 1547 (Instructions du Vice-Roi de Sicile, Fernand de Gonzague à don Pedro de Cuniga, du 15 novembre 1540, in BRAUDEL, *Les Espagnols et l'Afrique du Nord de 1492 à 1577*. Alger, 1928, p. 112. (Extrait de la *Revue Africaine*) et lettre d'Aboubekr à Fernand de Gonzague du 11 juin 1547, in Rec. ODORICI-AMARI, p. 79). Abou Bekr est le même nom que Boubaker. Baccar est leur diminutif.

La trêve de décembre 1550 stipulait que Mouley Mohammed recevrait de son frère Ahmed une pension annuelle de mille doubles d'or, à condition d'aller vivre en terre chrétienne. Même clause à raison de 300 ducats pour Abou Bekr. Mais, à cet exil doré, Mouley Mohammed avait préféré les incertitudes de la vie libre en Ifriqia, sans subsides, dans la zmala de son oncle, cheïkh d'une tribu bédouine, ce qui, entre parenthèses, indique que sa mère n'était pas une esclave, comme l'avance IBN ABI DINAR (*Trad. cit.*, p. 296).

Sur la trêve, outre le texte (*Arch. de Simancas, Patronato Real*, liasse 11, f° 160), voir les explications dont Alonso de la Cueva en accompagne l'envoi au roi et à la reine de Bohême, régente d'Espagne, le 6 janvier 1551 (*Arch. de Simancas, Estado*, liasse 476).

(72) *Las rreynas, mugeres de Muley Hacen se quedan aqui* (même lettre du 6 janvier 1551).

n'aggraverait pas les frais incombant à Philippe II pour l'entretien des autres proscrits hafsides, accueillis dans l'île [73].

La perfidie latente de ses associés n'était de nature ni à décevoir Dragut, qui connaissait l'humeur versatile des indigènes nord-africains, ni à le remplir d'inquiétude, car il était de taille à les mater. Mais une nouvelle particulièrement troublante l'avait atteint à Kairouan. D'après les uns, il s'agissait d'une conspiration, fomentée contre lui à Tripoli par tous ceux qui y étaient internés. Selon d'autres, ce qui précipita, dès la mi-janvier, le retour du pacha de Tripoli vers ses bases maritimes, ce fut l'avis, reçu de Constantinople, que les Vénitiens, rompant leur trêve avec la Sublime Porte, offraient à Philippe II une grande flotte à lancer vraisemblablement contre Dragut [74].

6. **La Confiscation des biens des Chabbïa.** — Dragut n'était pas d'humeur à octroyer à d'autres les profits matériels de sa victoire. Or, les maisons des Chabbïa, sises d'après la tradition dans la zône occidentale de Karouan, vers l'actuelle Bab-el-Khoukha, avaient été dévalisées par les émeutiers locaux. Même sort était échu à leurs biens de la campagne où d'après l'arrangement qu'on lira ci-après, il y avait des villages dont malheureusement on ne nous livre pas les noms (Ousselet ?).

Contraint de s'éloigner précipitamment, Dragut avant de quitter la place, y laissa comme cheïkh son allié Mohammed el Rhariani qui devait administrer la ville avec le concours d'une garnison ottomane [75], commandée par le fils d'un renégat [76], le caïd Chathmane. Ainsi, sous l'étiquette turque, c'était en réalité un marabout qui éliminait un marabout dans la prééminence à Kairouan. Un Rhariani chaussait les babouches abandonnées du Chabbi et, sans viser aussi haut que lui, héritait d'une partie de ses prérogatives administratives et religieuses.

---

(73) Tous ces renseignements sur Mouley Mohammed figurent dans la lettre d'Alonso de la Cueva à la princesse de Portugal, régente d'Espagne, du 15 mars 1558, close le 20 mars (*Arch. de Simancas*, *Estado*, liasse 484, f° 68. Cette même lettre précise que Tozeur appartenait à Ahmed.

(74) Lettres des 8 et 13 janvier 1558 susvisées.

(75) Décret précité du pacha Hassine.

(76) La qualité de fils d'un renégat chrétien ressort de l'ethnique « Turki » porté par le père.

Quant à Chathmane, il était chargé, non seulement de préserver la conquête de tout retour offensif de Mohamed ben Abi Taïeb, mais encore de régler la question des propriétés immobilières ou non des Chabbïa et de faire rendre gorge à ceux qui s'en étaient emparés. Le document Cat de janvier 1558 nous apprend que Dragut avait frappé les Kairouanais d'une amende ou contribution de guerre de « 150.000 doubles de Kairouan qui équivalent à 37.500 écus, car 4 doubles égalent 1 écu ».

Finalement, une transaction intervint. On ne parcourra pas sans fruit l'acte relatif à la restitution de cette rapine, rédigé par deux notaires du cru dont un au moins est un Rhariani. La pièce, conservée à la Bibliothèque de la Grande Mosquée de Kairouan, mesure 59 cm. de haut sur environ 14 de large. Le texte y comporte, au-dessus de 25 cm. sans écriture, 30 cm. sous 3 à 4 cm. de blanc. Cachet ovale en marge à droite, remplaçant la signature et attestant, sans doute, que les chefs turcs étaient illettrés en langue arabe au point de ne savoir tracer leur nom sur le papier. La transaction kairouanaise de 1558 est certainement un des premiers actes officiels de Tunisie, sinon le premier, où apparaît cette innovation de chancellerie, la substitution d'un sceau au paraphe à la plume.

Texte de la transaction

بسم الله الرحمن الرحيم صلى الله على سيدنا محمد وعلى ءاله وصحبه وسلم تسليما
بعد ان وقع من بعض اهل القيروان وبعض اهل قراها في ء وانتهاب لدور
ولاة الشابيين حين فرارهم عن المدينة المذكورة وقدوم المحلة المنصورة محلة الباشا
الهمام الشهير المكين الانوه الاسما الاحفل ذي المواهب والغيوث ابى محمد درغوث
وقيام اهل المدينة المذكورة بدعوة السلطان سليمان نصره الله تعلى ثم نودي برداد ما
انتهب من دورهم لجانب بيت المال ووكل الباشا المشار اليه رعاه الله تعلى على قبض
ذلك والنظر فيه القايد المكرم المرعي المعظم الموقر المحترم ابا الخير شطمان ابن
القايد محمد التركى قايد المدينة المذكورة حين التاريخ فقبض القايد المذكور منهم
ما انتهبوه وتحصل بيده ولم يزل يطالبهم ويتهمهم ان يكونوا غيبوا شيئا من

ذلك واخفوه وريء من المصلحة في حقهم وحق اهل المدينة المذكورة قطع الدعوة المذكورة عنهم وعن اهل قراهم باداء شيء لجانب بيت المال وترفع عنهم التهمة والدعوة فاصطلح القايد المذكور مع اعيان المدينة المذكورة واعيان قراها على ان يودوا لجانب بيت المال الفي دينار اثنين ومماية دينار وخمسة وسبعين دينارا كلها دنانير ذهبا مشحرة وزعوها على جميع المتهمين فدفعوها للقايد المذكور على الوفا والكمال ورفع عنهم الدعوة المذكورة رفعا تاما ولم يبق له ولا لبيت المال قبلهم ولا قبل احد من اهل المدينة المذكورة من سبب ذلك دعوى ولا مطلب ولا تهمة وذلك كله بمحضر الشيخ المعظم الحظي الموقر الاصعد الاسعد ابي العز غالي وكيل الباشا المشار اليه رعاه الله تعلى وموا فقته على ذلك الموافقة التامة لمارءاه هو والقايد المذكور في ذلك من السداد والصلاح في حق بيت المال وشهد على اشهاد القايد المشار اليه والشيخ ابي العز بما عنهما فيه وهما بحال كمال بتاريخ اوايل شوال من عام خمسة وستين وتسعماية والمعرفة بهما تامة.

Sur le cachet :

الواثق بالملك الصمد الفقير شطمان بن محمد

TRADUCTION

« Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. Que Dieu répande les grâces sur notre seigneur Mohammed, sa famille et ses compagnons et leur accorde le salut complet. Après que certains habitants de Kairouan et de ses villages (*qora*) eurent pillé et saccagé les maisons des gouverneurs (*ouelète*) Chabbïa, enfuis de cette ville après l'arrivée de l'Armée Victorieuse du Pacha magnanime, illustre, sûr, l'homme aux belles qualités, le très élevé, très brillant, généreux et clément (77) Abou Mohammed Der-

(77) Dans le texte arabe *Rhiouts*, mot employé pour rimer avec Derrhouts درغوث dénomination arabe de Dragut.

rhouts, et après la révolte des habitants de la ville au nom du Sultan Soliman, — puisse Dieu (qu'il soit exalté) lui accorder la victoire, — l'ordre fut donné, par l'intermédiaire des crieurs, de restituer le butin au Bit-El-Mal. Le Pacha sus-désigné — que le très Haut le garde — chargea de la reprise et du contrôle de ce butin, l'honorable, le digne d'égards, le respectable et vénérable Abou El Kheir Chathmane, caïd actuel de ladite ville, fils du caïd Mohammed Et Turki.

« Ledit caïd Chathmane fit rentrer et eut entre les mains ce qui avait été enlevé. Mais il ne se déclarait pas satisfait et il accusait les citadins d'avoir soustrait et recélé encore autre chose. On jugea qu'il était opportun pour les inculpés, aussi bien que pour les autres Kairouanais, d'écarter de leur tête et de celle des villageois l'imputation qui pesait sur eux, et ce, au moyen du versement d'une certaine somme au Bit-El-Mal, afin de dissiper soupçon et allégation. Ledit caïd transigea donc avec les notables de la ville et de ses villages moyennant le paiement au Bit-El-Mal de 2.175 dinars, le tout en dinars d'or de bon aloi. Cette imposition fut répartie entre tous les responsables qui se libérèrent intégralement à la caisse du Caïd précité qui leur donna pleine et entière décharge de l'accusation. Ainsi, ni lui, ni le Bit-el-Mal ne pourront à l'avenir avancer aucune prétention, réclamation ou méfiance à l'encontre des coupables ni d'aucune autre personne de ladite ville.

Ces opérations ont eu lieu en présence du cheïkh vénérable, favorisé, respectable, le très heureux et très élevé Abou el Azz Rhali, — que Dieu le très haut le garde — représentant du Pacha sus-nommé, lequel délégué a ratifié sans réserve cette convention, ayant estimé de concert avec le Caïd précité qu'elle était avantageuse et utile pour le Bit-el-Mal.

Dont acte pris vis-à-vis de ses requérants, le caïd précité et le cheïkh Abou El Azz, pour ce qu'ils y ont déclaré, tout deux étant en parfaite santé et parfaitement connus. Passé à la date de la première décade de Chaoual 965 (fin juillet 1558) ».

Suivent les *khanfous* (scarabées), paraphes ornementaux et à cause de cela difficiles à déchiffrer, des deux notaires rédacteurs, Bel Rhits et Amor El Rhariani. Le cachet est celui du caïd Chathmane ben Mohammed. Imprimé en blanc sur fond noir, il est libellé ainsi :

El ouatseq bel Mlek eç çmed
El fqir Chathmane ben Mohammed

Celui qui se confie au Souverain éternel
L'humble Chathmane ben Mohammed

Evincé de Kairouan, Mohammed ben Abi Taïeb n'était plus désormais qu'un bédouin. Mais c'était toujours le chef d'une confrérie puissante sur les âmes. La thriqa chabbïa sera longue à renoncer à sa capitale ou à s'abstenir d'exercer une domination temporelle sur quelques uns au moins des secteurs de son ancien périmètre d'influence spirituelle.

(*A suivre*).

CH. MONCHICOURT,
Docteur ès lettres.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES JNOUN ET DES DIVERS ÉTATS DE POSSESSION DANS LA RÉGION DE SFAX

La croyance aux jnoun est générale en Afrique du Nord. Il est peu d'ouvrages sur le Maghreb qui ne touchent à cette question. Elle est traitée dans le plus grand détail pour le Maroc par Westermarck [1], mais les croyances tunisiennes n'y sont pas abordées.

Nous n'avons pas dessein de traiter la question à fond, mais seulement de rapporter les croyances et les coutumes sfaxiennes dans la mesure où nous avons pu les recueillir. Tous les renseignements proviennent de témoins de bonne foi, Arabes et Juifs, et nous avons pris soin de les contrôler à plusieurs reprises en questionnant d'autres personnes. Nous n'avons absolument rien pris dans des études antérieures sauf des indications pour la méthode d'enquête, le folklore sfaxien n'ayant, semble-t-il, intéressé personne jusqu'à présent, si l'on excepte deux minces brochures de Karl Narbeshuber [2].

Après avoir avoué ne pas savoir l'arabe, il ne nous reste plus qu'à dire comme le professeur E.-F. Gautier dans son avant-propos aux *Mœurs et coûtumes des Musulmans* [3]. « Ce travail prête donc le flanc aux critiques les plus graves, tout particulièrement à notre époque d'érudition spécialisée. Il aurait mieux valu, apparemment, ne pas l'entreprendre. Autrement dit, il aurait mieux valu renoncer à comprendre l'Islam. C'eût été le parti le plus sage, et c'est celui auquel tout le monde s'arrête ».

---

(1) *Ritual and Belief in Morrocco*. Londres, 1926, tome I, chap. VI et VII, pp. 262 à 413.

(2) *Aus dem Leben der abischen Bevolkerung in Sfax* (*Veroffentli chungen des Stadtischen Museums für Volkerkünde zu Leipzig*). Lepzig, 1907.

(3) Paris, 1931, p. 9.

Pourtant, que d'efforts pour recueillir d'abord le moindre renseignement valable sur les « génies ». Les gens encore primitifs, mis en défiance par la moindre question insolite, se retranchent derrière une soi-disant ignorance. Ceux qui ont fréquenté nos écoles se croient déshonorés de parler des esprits et bon nombre affectent de ne plus y croire. Les Musulmans instruits ont des opinions orthodoxes sur la question, celle du Qoran et de certains ouvrages de magie qui nous sont fermés. Cependant, l'on peut dire, qu'à Sfax, la tradition orale sur ce sujet n'est qu'à un faible degré le reflet des textes, sauf dans les familles des vrais croyants — et Dieu seul sait quel est leur nombre. Pour les autres, c'est dans le folklore, débris des croyances antécoraniques et pré-chrétiennes qu'il faut chercher.

Toutes les populations indigènes de Sfax croient aux jnoun, musulmans nomades et sédentaires de diverses origines, qu'ils soient blancs ou noirs, ainsi que les Juifs. Il y a une remarquable identité de croyances entre ces différents groupes ethniques. Elle se traduit par la similitude d'une partie des récits, par le fait que les Juifs vont couramment consulter les sorcières musulmanes, et que ce sont les mêmes musiciens nègres ou mulâtres qui sont appelés pour les exorcismes. Les religions diffèrent, la magie et les superstitions sont pareilles. Elles ont même gagné certaines populations européennes.

Pour les musulmans instruits, les jnoun sont des êtres de feu. On ne les voit pas car il n'y a pas d'ombres sur leur corps. C'est pourquoi, aussi, il ne faut pas jeter de l'eau sans dire « Bismillah » pour les faire fuir, ni marcher sur des tisons où ils peuvent s'attarder, car ils se vengent de ceux qui les ont blessés. Les musulmans racontent que la reine d'Yémen (la reine de Saba) a été vaincue par Salomon parce qu'il avait une nombreuse armée de jnoun sous ses ordres.

Les croyances populaires ne se soucient nullement de l'origine des jnoun et croient seulement à leur existence. Ceux-ci tiennent souvent plus de place que Dieu dans leur vie, surtout dans celle des femmes, très ignorantes des choses religieuses. Confinées dans la maison, repliées sur elles-mêmes, exposées aux mille petits mécomptes des menues besognes, elles vivent littéralement dans la crainte des « gens

d'en bas ». Il est remarquable que les jnoun habitent précisément les maisons en très grand nombre, le seuil, la terrasse, l'escalier, les lieux d'aisance, les coins sombres, le puits (bir) dont l'eau est saumâtre et la citerne d'eau douce (majen). La plupart des maisons ont les deux. Les jnoun hantent aussi le hammam et le cimetière, seuls lieux publics où puissent se rendre les musulmanes sédentaires.

Les croyances populaires relatives aux jnoun sont extrêmement nombreuses. On attribue à ceux-ci non seulement la *tèbâa*, guigne persistante qui poursuit une personne dans sa santé ou sa fortune, mais encore les maladies des enfants ou des adultes, les phénomènes de « possession » volontaire et involontaire, le bon et le mauvais sort, les phénomènes surnaturels. Le bonheur et le tracas, la paix et la discorde, la prospérité ou la misère sont pour une bonne part de leur ressort; les autres facteurs de la destinée étant, outre la volonté de Dieu, le bon ou le mauvais vouloir d'autrui, le mauvais œil et, enfin, en dernier lieu, l'effort personnel.

Ces êtres invisibles et omniprésents vivent en tribus ou peuplades. Les tribus ont des cheikhs et les peuples des sultans. Ils forment une hiérarchie : ils sont disposés sur sept étages dans les airs, sur la terre et dans les mers. Les plus puissants vivent au plus haut des cieux, au plus profond de la terre et de la mer. Mais les renseignements manquent sur ce point. « Il n'y a plus beaucoup de monde qui sait ces choses », me disait un petit Arabe. Et ceux qui savent n'aiment pas à en parler. Pour vaincre la frayeur de mes informateurs, ou tout au moins leur malaise, j'en suis venue à leur mettre dans la main un Qoran ou un livre de prières hébraïques pendant nos conversations.

Les renseignements pour la région sont surtout abondants en ce qui concerne les jnoun familiers des maisons, des jardins, des ruines et des cimetières; plus rares pour ceux des citernes, des puits et de la mer; à peu près inexistants pour ceux des chotts et des oueds, probablement parce que les oueds du pays ne « viennent » qu'une fois en trente ans, que la plus proche sebkha est à deux journées de marche et qu'enfin « la mer c'est l'affaire des Kerkéniens », qui détiennent le monopole de la pêche et de la navigation.

I. — Catégories diverses de jnoun

Comme nous le verons, on désigne les jnoun par un grand nombre de périphrases en évitant de prononcer leur vrai nom qui est *jenn* (on prononce aussi *jinn* ou *djinn*) au singulier, *jnoun*, ou *djnoun* au pluriel. Le féminin est *jennïa*, pluriel *jennïate*, les juives disent plutôt *djinna*. Les variantes de leur nom ne sont pas aussi nombreuses qu'au Maroc (Westermarck) et sensiblement différentes.

Il y a une hiérarchie qui correspond grossièrement aux différents habitats, assez difficile à rétablir, car il n'y a aucune précision à ce sujet dans l'esprit des gens. Nous n'essayerons pas de la reconstituer de façon exacte, car notre sujet ne comporte d'autre précision que la transcription fidèle des histoires locales. Cependant, tout le monde est d'accord qu'il y en a trois grandes catégories : jnoun de la terre, jnoun de l'air et jnoun de l'eau.

Les Jnoun Terrestres (*jnoun-el-outa*) sont dits *siadna* (nos seigneurs), *melkine-el-ardh* (les maîtres du sol) et *Ouled-tahat-el-qâa* (les gens qui sont sous le sol). Une juive m'a dit qu'on les appelait *raïet rabbi* (les sujets de Dieu) et aussi *rjal Allah* (les hommes de Dieu). Il y en a de musulmans, de juifs et de chrétiens. C'est pourquoi plusieurs de mes informatrices juives appelaient les premiers *Meselmine* (les Musulmans) et *Chiddim* les seconds, ce qui signifie précisément jnoun en hébreu. Ceux qui sont nègres s'appellent les *Damda Tombak*. J'ai demandé à un petit « négro », très fort sur les jnoun, si cela voulait dire Tombouctou; il m'a répondu « oui, oui, loin là-bas », ce qui, évidemment, n'a que la valeur d'une réponse de nègre.

Les jnoun de l'air s'appellent *lériah* (de *riha* vent, air). D'un homme posé, on dit qu'il est *mériouha*. Les *djennïates* de l'air s'appellent *merihahâ* ou bien *rihanïa*. A côté de ces noms généraux, chaque tribu a un nom particulier. Ainsi, les *Chiâten* (sing. *Chitâne*). Chitâne est le même mot que notre Satan. Ils sont extrêmement méchants, ils se plaisent à harceler les humains, surtout en leur jour de repos, car ils ont un jour de repos par semaine; chaque tribu a le sien, mais on ne sait quel il est. Des Chiâten, il faut distinguer une entité particulière, unique Sâatane qui préside aux amours illicites, brouilles les ménages, répand les mauvais propos, mais que les femmes bernent quelquefois pour le pyer de ses mauvais conseils.

Il y a une autre variété de génies de l'air qu'on appelle *afârta*, forme pluriel du mot *âfrit*. L'âfrit est un oiseau de l'espèce des rapaces, il ressemble à un aigle. Les âfarta sont des esprits qui se présentent sous cette forme [4]. L'histoire du Rabbin et de son fils, racontée plus loin, semble indiquer qu'ils servent de messagers au sultan des jnoun de la terre et qu'ils se transportent rapidement à de grandes distances. Quand un homme est brave, débrouillard, entreprenant, on dit qu'il est âfrite. Ces esprits sont extrêmement puissants. Ils aident les gens qui possèdent l'anneau magique *el-Khatem*. Au-dessus d'eux, est Eblis, leur chef (prononciation juive : Blish). Ils causent un grand nombre de cas de possession et de maladies.

Ces afârta ne sont pas seulement les plus puissants jnoun de l'air, ils commandent aussi aux jnoun de la mer. Ils obéissent à quatre « anges » : Jébraïl (Gabriel), Mekaïl (Michel), Israfil et Azraïl (ange de la mort), qui sont les quatre « saints » des jnoun convertis à l'Islamisme. C'est Jébril qui est le plus puissant; si Dieu lui donne l'ordre de punir une ville, il la prend et la renverse. D'autre part, les Juifs reconnaissent la puissance d'Azraël. Quand quelqu'un fait des projets sans ajouter « Si Dieu veut » ou « Si Dieu le permet », on lui répond « Tu as acheté ta vie chez Azraël ? », ce que l'on peut traduire par « Es-tu donc sûr de vivre demain et de commander aux événements ? » Depuis Salomon, nous a dit un musulman, les jnoun ne construisent plus de monuments et ne manifestent plus leur puissance d'éclatante façon.

II. — Les jnoun de la mer

Les jnoun de la Mer (*jnoun-el-bahar, baharïa*) habitent tous les océans; les plus puissants se trouvent au plus profond des eaux, à

(4) On nous fait remarquer que le sens courant du mot âfrite est serpent ou plus exactement gros serpent. Pourtant nos renseignements sont exacts. Après une contre-enquête très sévère nous pouvons affirmer que l'âfrite est bien un oiseau de l'ordre des rapaces. Toutefois ce sens est peu connu.

Afrite désigne généralement un être fantastique qui à la forme d'un serpent ailé, d'aucuns disent chevelu, de dimensions énormes qui se déplace par la voie des airs comme un coup de vent, et qui tel un rapace dévore les poulets, les agneaux et les petits enfants. C'est ainsi qu'il est décrit dans les contes de nourrice. Nous en avons recueilli un où une fille de l'air prisonnière réussit à s'enfuir en revêtant la peau de serpent que son mari lui avait dérobée et cachée. De la double nature de l'âfrite vient la divergence d'opinions

la septième profondeur. Ils y habitent des palais merveilleux, de matière précieuse, de diamants et de pierreries, au milieu de jardins où s'épanouissent les plantes et les fleurs sous-marines; ils s'y ébattent dans les algues et les fruits de mer. Ce sont les alliés du *solthane-el-haout*, le puissant seigneur des poissons et des animaux marins, chef d'une rigide organisation féodale. Les plus puissants Jnoun habitent la cité du Sultan.

Ils ont la tête et le buste des humains, mais à partir de la taille ils ont un corps de poisson. Les djinnïate sont très belles; elles ont la peau blanche et de longs cheveux noirs; quand elles s'ennuient dans leurs palais, elles remontent à la surface. Elles aiment beaucoup les hommes et tendent les bras vers eux avec un appel plaintif. Les marins qui les aperçoivent croient voir des femmes en détresse, ils se jettent à l'eau, les djinnïate les enlacent pour les emmener chez elles et les combler de biens; les hommes se noient et elles en sont infiniment tristes. C'est le thème qui a tenté Andersen. En transcrivant ce texte sous les yeux de la conteuse, je faillis, une fois ou deux, écrire « sirène ». Elle m'en reprit vivement. « Non, on ne connaît pas ce nom-là ici; on ne connaît que les jnoun-el-bahar ».

Je me souvins alors avoir expliqué un jour à des jeunes filles ce que c'était qu'une sirène. Elles ne connaissaient d'autre sens à ce mot que celui de « sirène d'alarme ». L'explication achevée, une Maltaise me dit timidement : « Mon frère en a vu ». « Pas possible ! Où cela ? » — « Près de Djerba ». Je répondis en souriant : « Depuis l'aventure d'Ulysse, il fallait que ce fût dans les parages de Djerba ». L'enfant, rouge et butée, protesta : « Je vous assure que c'est vrai, Madame ».

C'est aux fureurs des jnoun-el-bahar que sont dues les tempêtes, les raz-de-marée et les naufrages. Lors du grand pèlerinage juif annuel à Djerba, les pèlerins se munissent de « biscuits de Pâques »; ce ne sont pas des pains azymes, mais une sorte de gâteau. Si les flots s'agitent, ils en jettent un morceau à la mer : c'est un signe de ralliement. Il se peut que parmi les jnoun de l'eau il y en ait de juifs; en reconnaisasnt le gâteau, ils protègeront leurs coreligionnaires, comme il se doit. Cette façon d'apaiser les flots vaut pour toutes les

circonstances; les Arabes peuvent utiliser ce remède, car les jnoun ne savent pas qui a jeté le biscuit.

Leurs couleurs favorites sont le blanc, le rouge et le vert. C'est pour protéger les petits enfants contre leurs entreprises qu'on leur met les petits souliers rouges et verts qui attirent le regard dans nombre de boutiques de la rue du Bey, à Sfax.

Il est utile de dire un mot ici du sultan des poissons et de son peuple. Il a une certaine puissance sur le sultan des jnoun marins que d'aucuns appellent Sidi Moussa. Il est son suzerain, mais il y a bonne entente entr'eux et le Solthane el-Haout protège les membres de la famille des jnoun-el-bahar.

J'ai transcrit textuellement les étonnants renseignements qui suivent. Le palais du sultan est un tribunal suprême. Quand il y a des querelles, on va le voir et il règle les différends qui n'ont pu être résolus par les tribunaux inférieurs. Les gouverneurs de chaque mer sont nommés par le sultan et responsables devant lui.

Ce sont les poissons d'un vert brillant et que l'on appelle des sultans qui sont les descendants des enfants du maître de la mer. Ils arrivent au printemps et l'on fête leur arrivée. Les Kerkéniens qui les ont pêchés sont heureux; ils décorent leurs bateaux avec des algues qu'ils passent dans les anses des paniers à poissons et qu'ils ramènent en guirlandes sur les bords. Ils disent que le moment de la prospérité est revenu puisque les princes de la mer daignent revenir les voir. Ils font de vastes fritures avec des kilogs de poissons. On fait beaucoup de mariages à ce moment-là; on donne à chaque invité un poisson et un pain. Les poissons sont servis intacts et on mange tout, tête y compris. On mange le cerveau pour acquérir de l'intelligence et on dit aux jeunes époux qu'ils auront la gloire et la puissance du sultan de la mer.

Il y aurait, d'autre part, dans la région de Zarzis, une fraction dont le nom secret, celui que l'on ne doit pas dire sous peine d'attirer le malheur, serait Ouled-El-Haout. Ils se disent les descendants de grands poissons aux vives couleurs qui vivaient dans une mer intérieure chaude qui s'étendait autrefois dans l'Arad. Nous ne voulons point empiéter ici sur le terrain des géologues, mais rapporter la tradition. Les membres de cette fraction auraient dans leurs gourbis,

au-dessus de leur couche, un poisson brodé sur une étoffe avec des soies de couleur vive. Mon informatrice, une petite Juive intelligente, a, sur ma demande, vérifié l'exactitude du fait; elle m'assure qu'on ne me permettra jamais de voir le « totem », que cela porterait malheur, mais il paraît qu'avec un ou deux petits mensonges et en y mettant le prix on me procurera le poisson, ou tout au moins une de ses effigies.

J'ai essayé, d'autre part, de me faire confirmer le fait par un bon musulman, instituteur dans la région de Zarzis. La réponse fut ce qu'elle devait être : « On ne croit plus à ces choses-là; le Qoran l'interdit ». Et pourtant ! La difficulté est la même partout. Demandez à neuf personnes sur dix, en France, des renseignements ethnographiques de cet ordre, elles vous feront des réponses analogues. Il est aussi difficile ici qu'en Europe de retrouver la tradition sous le culte établi. Il semble pourtant bien qu'on se trouve ici en présence d'un cas de totémisme en voie de disparition et conservé à cause du secret dont on l'a entouré.

Les petites filles ont parfois de petits poissons de cuivre ou même des queues de poisson attachées dans leurs cheveux, mais ce n'est plus le même cas. Le poisson n'est alors qu'un simple porte-bonheur, un talisman contre « l'œil » à cause de sa queue fourchue, mais non point un ancêtre vénérable et protecteur. Les poissons empaillés ou peints dans la plupart des boutiques sfaxiennes ne le sont pas davantage. Il nous a paru intéressant de rapporter ces croyances afin d'éviter des confusions possibles.

Un musulman nous a fait remarquer que les jnoun ne sauraient vivre dans la mer puisque ce sont des êtres de feu et qu'ils n'habitent que les îles et fuient les humains. Pourtant, les pêcheurs voient parfois un homme qui vient les aider à amarrer leur barque; au bout d'un moment, il disparaît; ils comprennent alors qu'ils ont eu affaire à un jinn.

Nous avons interrogé avec patience de nombreuses personnes sur les jnoun des chotts et des oueds. La réponse invariable a été qu'il n'en existait pas.

III. — Les jnoun terrestres (Jnoun-el-Ota)

Chacun de nous a deux jnoun familiers, un bon et un mauvais. On pense aussitôt aux bons et aux mauvais anges des chrétiens; mais la lecture des histoires relatives aux jnoun édifiera mieux que des commentaires préalables sur les différences de nature entre ces entités.

En plus de ces jnoun personnels qui n'habitent pas le corps des hommes, mais leur demeure, il y a des tribus de jnoun des maisons. Leur habitation est souterraine, elle reproduit exactement une maison arabe, mais renversée et beaucoup plus belle. Ils sont éclairés par une lumière particulière surnaturelle. Ils ont des jardins où les arbres de pierre colorée portent des fruits de diamants, de saphir, d'émeraude, de rubis et de toutes sortes de pierres précieuses; ils vivent d'une façon assez semblable à celle des hommes. Quand on va habiter une nouvelle maison on ne manque pas de déposer dans les coins des chambres, des fruits secs, des fèves, des dragées, de la henna pour se les concilier. On les dispose le soir et, naturellement, on les retrouve le lendemain matin. C'est que les jnoun ne se nourrissent que du double ou de l'esprit de ces victuailles.

On peut voir dans les logis des jnoun, par l'intermédiaire d'un *rharbi* (pl. *rheraba*) et d'un enfant qui a la main entière : *Id qamla*. Les rharbis sont des magiciens qui viennent du Maroc et du Sud-Oranais. On les accuse formellement de dérober les enfants pour leurs maléfices; la dernière tentative de rapt à Sfax daterait de trois ans seulement. On a tenté d'enlever une de mes informatrices; elle avait déjà un sac sur la tête, quand une voisine, sortant sur le seuil, cria, et l'homme, furieux, jeta brusquement l'enfant sur le sol. Plusieurs personnes m'ont confirmé ces tentatives de rapt. Donc, pour découvrir ce que font les jnoun, ce qui est utile lorsqu'il y a un malade dans la maison, on se sert d'un enfant dont la paume montre la ligne de tête prolongée jusqu'au bord de la main. Il faut aussi que les yeux soient grands et noirs avec une certaine particularité dans le regard, on ne sait au juste quoi. Voilà pourquoi les mamans recommandent à leurs enfants de marcher dans la rue la paume des mains en dedans.

Si une famille anxieuse veut connaître le sort d'un malade, on va chercher le magicien et on s'enquiert d'un enfant offrant les particularités requises. On lui met dans la main un verre d'eau claire. On

le place en face de la porte et le rharbi prononce des litanies, une invocation rythmée qu'on ne comprend pas, dans une langue mystérieuse. Puis il dit à l'enfant : « Que vois-tu ? ». Dans ces conditions, l'enfant voit dans le verre d'eau ce que font les jnoun, il peut décrire leur forme, leur demeure [5].

Si le bon jinn est malade, son protégé terrestre est gravement atteint. Si, au contraire, il est bien portant, s'il vaque à ses occupations, la personne indisposée n'est pas gravement malade et se remettra. Ainsi les jnoun meurent; dernièrement une jeune fille est morte. La sorcière (*deggueza*), interrogée, a révélé que la jeune fille avait versé du lait bouillant à terre, et avait ainsi brûlé sa djinna, qui était morte. Elle-même devait périr. Il y a donc une étroite relation entre l'existence des humains et celle de leurs bons jnoun qui sont des sortes de « doubles ». Il en résulte que l'un des moyens de guérir un malade est de donner à manger aux jnoun, pratique fréquente.

Comme il a été dit plus haut, il y en a de musulmans, de juifs, de chrétiens et même d'idolâtres. Le mauvais jinn est toujours de religion opposée à celle de l'homme; s'il est musulman, le jinn est juif, et inversement; mais le bon génie est toujours de même race et de même religion.

La couleur des jnoun terrestres varie, et de cette couleur ils reçoivent un nom particulier. Ceux qui sont rouges ou qui préfèrent le rouge, s'appellent les Ouled-el-Ahmar, les fils du rouge. Ceux qui sont verts ou qui préfèrent le vert s'appellent les Ouled-bel-Akhdar; les noirs s'appellent les Ousfâne (pl. de *oucif*, qui signifie nègre). De l'avis des sorcières, les noirs sont les plus dangereux [6].

L'ensemble des jnoun de même race forme un peuple gouverné par un sultan. Ici, les renseignements sont confus et contradictoires. Si

---

(5) Cf. Ch. Richet. *Traité de métapsychique*, pp. 257-300 (Vision par le cristal). Nous avons contemplé un verre de cristal plein d'eau pendant le temps et dans les conditions requises, nous n'y avons aperçu que le reflet déformé de notre visage. Ce qui prouve nous a dit une juive que nous n'avons aucune disposition à voir les jnoun.

(6) Les jnoun noirs apparaissent parfois par tribus entières.
Nous avons recueilli une bonne douzaine d'histoires extraordinaires d'apparition de jnouns noirs gardiens de trésors, qui enrichissent par des dons de pièces d'or anciennes les gens qu'ils protègent. On m'a nommé les gens qui les ont vus et ont bénéficié de leurs présents. Il y aurait même des français parmi eux.

les mahométans disent que le chef des jnoun est Soliman, les juifs disent que le sultan des jnoun musulmans s'appelle Imam-el-Moumenine (Guide des Croyants), que c'est un imam, un chef religieux et qu'au-dessous de lui il y a des cheikhs. Mais les musulmans que j'ai consultés s'inscrivent en faux contre cette appellation. Un imam, disent-ils, étant le fidèle qui commence et dirige la prière, ne saurait être un jinn. Pourtant, cela corroborerait le chapitre LXXII du Qoran, qui indique que certains génies se sont faits musulmans.

On ne distingue pas entre les jnoun des différentes parties de la maison. Même si on les désigne d'après le lieu où ils se trouvent, cela n'implique pas des catégories diverses selon qu'ils hantent le foyer, la cave, le seuil, les latrines. On dit que ces derniers sont méchants.

Lorsqu'on parle des jnoun et qu'on veut se protéger on dit « *bina ou binhoum rabbi* », entre eux et nous il y a Dieu; et « *smella alina* », smella étant employé pour « Bismillah ». Au nom de Dieu, avec le sens de « que Dieu me préserve ». Si l'on est poli, on ajoute « ou alikoum » et vous préserve. Mais l'expression la plus courante est « achakoum » (sauf votre respect).

Les plus malfaisants des jnoun-el-ota seraient les Kâfrine (de *Kafer*, païen, idolâtre). Les gens qui ignorent le sens exact du terme pensent qu'il désigne les jnoun chrétiens; mais, comme me l'a dit un taleb, on sait que les chrétiens ne sont pas des idolâtres.

Ceux qui veulent « travailler » avec les jnoun, c'est-à-dire utiliser leur puissance, faire des maléfices, doivent avoir un costume spécial pour chaque jour de la semaine :

pour le samedi : noir,
pour le dimanche : jaune,
pour le lundi : blanc,
pour le mardi : rouge,
pour le mercredi : bleu,
pour le jeudi : vert,
pour le vendredi : rose.

Une Arifa possèderait chez elle tous les costumes nécessaires aux jnoun; mais comme elle est mulâtresse, les couleurs ne sont pas les mêmes; le bleu et le rose manquent. Je n'ai pas eu le courage d'aller vérifier à cause de certain serpent et de certains scorpions qu'elle garde sur une étagère et qui mordent ou piquent les gens qui leur déplaisent.

IV. — Apparitions de jnoun

Les jnoun ont généralement forme humaine, mais avec des particularités monstrueuses. Ainsi ils ont presque toujours des pattes de poule. Ils peuvent changer de forme et se montrer sous l'aspect d'un chien, d'un âne, d'un cheval, d'un chameau, d'un serpent, d'une poule blanche ou noire, d'un gros poisson noir, mais surtout d'un chat. Un chat qu'on entrevoit la nuit est suspect, à plus forte raison s'il est noir, c'est très probablement un jinn, ou bien il cache un jinn. Car, même si c'est un chat que l'on connaît, il peut très bien, à ce moment, incarner un être malfaisant.

C'est pourquoi il ne faut pas maltraiter un chat [7]. Si on est contraint de le chasser dans l'obscurité, il faut dire « *Achakoum* », le mot qui protège. Si on tue un chat on perd la chance pendant sept ans; c'est ce qui est arrivé à un jeune homme qui, dédaigneux de la croyance commune, avait assommé un chat dans un sac. Pendant sept années, il fut poursuivi par la malchance; elles se sont achevées voici un an ou deux, la chance lui est revenue. Un homme a vu tout récemment un jinn qui avait la forme d'un cheval blanc; il a reconnu que c'était un esprit parce que la bête était seule, la nuit, près du cimetière. Quand un jinn prend la forme d'un animal, il a généralement quelque chose d'effrayant ou de monstrueux; ainsi, un cheval peut avoir une tête d'homme ou de bête hideuse. Ils n'obéissent pas aux lois de la pesanteur; un cheval peut flotter dans l'air ou bien répandre une clarté extraordinaire.

Voici une histoire sur une autre tribu. Une Sfaxienne de la ville était seule « au jardin », c'est-à-dire dans la résidence d'été que tout Sfaxien possède dans la banlieue. C'était l'heure de midi; elle regardait par la fenêtre grillagée, elle vit alors dans le jardin un petit être pas plus haut qu'un pouce. Elle s'écria : « Comme il est petit ! » Le Poucet devint aussi haut que le grillage qu'il ne peut traverser « parce que le fer l'arrêtait ». Le fer est un talisman contre les jnoun. La femme s'enfuit loin de la fenêtre.

(7) Les croyances curieuses relatives au chat sont nombreuses. On dit notamment qu'il a sept âmes, *sebâa rouha*, mais qu'il en perd une chaque fois qu'il survit à une épreuve.

Ce jinn-là s'appelle Ahmed-el-Qaïla, littéralement Ahmed-de-midi-à-trois-heures. Il fait peur aux femmes dans les endroits déserts. Parfois il se présente sous l'aspect d'une Bédouine avec d'immenses boucles d'oreilles et des bijoux qui tintinnambulent. On en effraie les enfants. On leur dit qu'il les mangera.

Un Gabésien qui est venu récemment habiter Sfax raconte ceci : un soir, il était rentré chez lui très tard. La maison était fermée à clef. Il ouvrit et pénétra dans la première pièce. Alors il entendit de la musique et vit de la lumière derrière une fenêtre qui donnait sur une autre pièce (quand on agrandit une maison, on ne mure pas complètement les ouvertures pour laisser passer les jnoun bienfaisants). Nullement effrayé il s'approcha et vit des êtres de taille enfantine qui dansaient au son d'une musique arabe. C'étaient des chèvres-pied vêtus de rouge. Il put les contempler un moment. Mais un d'eux l'aperçut et ils se rendirent aussitôt invisibles.

Le jour, si l'on menace un enfant de le faire prendre par les jnoun, on entend un faible cri. Ceux qui les entendent disent que leur voix ressemble à un cri d'oiseau : Kè, Kè, Kè... Les jnoun de la terrasse font : Rou-rou-rou (8). Ou bien ils rient bruyamment. La nuit ils marchent à pas pesants.

On les entend aussi dans les mosquées et les synagogues où ils vont prier la nuit, *en langue arabe.*

Il y a une vingtaine d'années, une femme qui habitait Moulinville, endroit presque désert à l'époque, entendit prier en rentrant chez elle le soir; elle crut que son mari et ses parents étaient rentrés. Elle ne trouva personne; surprise, elle appela son mari par son nom. Une voix lui répondit du fond du puits : « Il y a des Juifs en haut et en bas ».

Il y avait une fois un colporteur juif et son fils qui parcouraient les campagnes avec un âne et des couffins, pour vendre des tissus et de la mercerie aux Arabes. Le fils entendit une sorte de musique. Il voulu voir d'où elle venait; il marcha longtemps dans la direction du son et, enfin trouva une vache avec une bougie sur une corne. Quand

(8) Ch. Monchicourt. *Mœurs indigènes. La fête de l'Achoura* (*Rev. Tun.*, 1910, p. 294), raconte qu'à Kairouan, lors d'une quête pour la célébration de l'Achoura, une bande d'enfants, en signe de réprobation, qualifia de Dar Bou Rouhou une maison dont le maître s'était montré plus qu'avare.

il voulut l'attraper, elle se couvrit d'abord de bougies, puis se transforma en âne, en coq, etc. Quand le père, plus lent, arriva, il ne vit plus rien.

Un homme qui rentrait chez lui, le soir, vit sa femme grimper sur la *tabia*. Il lui demanda ce qu'elle faisait-là, à cette heure. La femme se mit à rire; il voulut la pincer, elle avait disparu. Ce genre de mystification est assez fréquent : il y a quelques jours, un habitant de Sfax se disputait avec son frère pendant la nuit; la chose s'explique par le fait que plusieurs frères demeurent avec leurs familles autour d'un patio; venant à mieux regarder, il vit devant lui une « forme » avec des cornes; il se mit à crier, l'apparition s'évanouit.

Quand ils viennent sur la terre, les jnoun se rendent invisibles *en mettant leur chéchia*. Mais ils ne sont pas invisibles pour tout le monde; d'ailleurs, ils ne sont invisibles que s'ils le veulent. Quand ils n'ont pas « mis leur chéchia », on les aperçoit surtout après la prière de trois heures « *âcer* », dans l'ombre des maisons, car c'est à ce moment-là qu'ils s'éveillent et viennent faire leurs petites affaires sur la terre. On ne peut s'empêcher de remarquer que c'est le moment où à Sfax le souk des tissus se vide et où tous les marchands regagnent leur jardin, à une heure qui serait particulièrement propice aux Européens pour faire leurs achats, surtout l'été. Mais le moment « entre chien et loup » est dangereux.

La croyance est généralisée qu'en ouvrant les yeux à minuit, dans une chambre obscure, on les voit, ou, tout au moins, on les entend. Ils parlent, prédisent les événements, font des révélations sur les secrets qui vous tourmentent, vous indiquent des trésors cachés. On les entend quand on ne dort pas, mais aussi en rêve. Ce sont les personnes possédées, *mâmloukine*, qui les voient le mieux, puis les enfants, les femmes et, en dernier lieu, les hommes.

Des personnes intelligentes, non dépourvues de bon sens ni de scepticisme, m'ont affirmé les avoir vus. Ces apparitions nocturnes varient, dans une certaine mesure, suivant les individus : formes humaines impalpables flottant dans l'air, ou bien êtres anthropomorphes avec des cornes et des pattes de poule, ou simplement sentiment d'une présence effrayante. Les gens ne font pas de distinction entre ce qu'ils voient en rêve, dans un état d'hypersomnie, ou à l'état de veille. Un fait seul demeure : les gens qui osent avouer les avoir vus

ne mentent pas; l'apparition dure assez longtemps pour qu'on l'examine. S'il est des femmes et des enfants trop imaginatifs qui crient « Achakoum « à tout propos, il y en a qui ne disent rien et qui s'effrayent.

Pour voir les jnoun il faut être seul et sans lumière; pour se débarrasser de leur présence importune, il suffit de frotter une allumette, de tourner le bouton électrique ou de s'assurer une compagnie. Dès qu'on est deux, on ne les voit plus. Les possédés les aperçoivent, même s'ils sont en compagnie.

Il arrive qu'on ne les voie pas, mais qu'on les entende; tout bruit insolite peut être causé par eux. Une petite bonne bédouine entendant des coups irréguliers et espacés dans l'appartement à côté du mien, s'écria « *Meskoun* » (hanté), avec un petit sourire sceptique, il est vrai (ma voisine devait faire de la pâtisserie), car les coups réguliers et espacés indiquent leur présence, surtout la nuit.

V. — Précautions à prendre vis-à-vis des jnoun

Les jnoun sont extrêmement sensibles, physiquement et moralement. S'ils sont impalpables, ils n'en sentent pas moins les coups. C'est leur extrême sensibilité qui les rend dangereux et permet aussi de les combattre.

On s'attire leur vengeance et leur colère de bien des façons. D'abord, en les heurtant dans l'obscurité. Il arrive qu'en montant un escalier ou en traversant une pièce sans lumière « on se sente arrêté », qu'on ait l'impression de heurter quelque chose, bien qu'il n'y ait pas d'obstacle réel. C'est le jinn. Il se vengera, si vous l'avez blessé.

Il faut se garder de jeter de la viande, surtout saignante ou crue, sur le sol, car l'une des personnes de la famille peut devenir possédée. L'explication de ce phénomène est la même chez les juifs et les musulmans. Les jnoun aiment l'odeur du sang, ils en vivent. Le sang d'un homme assassiné devient un esprit malfaisant : la habitâ (Ed. Vassel écrit Oubeyta). Le changement de forme est la caractéristique de cet esprit qui apparaît sous la forme d'un chat, d'un sac de semoule, d'un âne, etc. Il essaie d'affoler par la peur, et rend fous ceux

qui n'ont pas de présence d'esprit. Il faut vite toucher dans sa poche des clefs, ou frapper l'un contre l'autre les outils que l'on peut porter : faucille et couteau, soc d'araire et couteau, etc. S'il y a du sang sur le sol et qu'on marche dessus on risque de blesser les jnoun attirés par l'odeur, occupés à s'en repaître. Alors le jinn vous « donne un coup » et vous ressentez par la suite une douleur dans la jambe.

C'est à cause de cela que l'un des éléments importants d'une cérémonie d'exorcisme est le sacrifice d'un animal. Au moment où l'on égorge la victime, le jinn, déjà désincarné par la musique, la danse, le parfum du benjoin, sollicité par l'odeur du sang frais, quitte le *mamlouk* ou *mejnoun* (enjnounisé) pour la proie qu'on lui offre. Si un enfant a jeté un morceau de viande à terre, ou un objet quelconque avec colère, sa mère récite l'incantation suivante, qui s'appelle *Taouèb* (de *Touba*, repentir, venir à récipiscence) :

Semhaou ma bdechi iaoud	Pardonnez-lui, il ne recommencera plus.
Iesma klem koum ou gaad tahat koum	Il écoutera vos paroles, il sera soumis.
Ya siadi, semhaou ho.	O Seigneurs, pardonnez-lui !

On répète cette invocation très vite, jusqu'à ce que l'enfant soit calmé, mais on ne va guère au-delà de trois fois. Pour les apaiser, il faut « leur donner à souper ». On dispose dans un coin de la pièce, du sucre, des amandes, des pistaches, des bonbons, des fèves, de la henna, le jeudi soir. On brûle aussi du benjoin ou du mastic arabe sur un canoun; le vendredi matin ils sont calmés.

L'eau est hantée. C'est pourquoi il ne faut pas jeter de l'eau à quelqu'un sans prévenir, pas même pour s'amuser, ni surtout sur quelqu'un qui dort. Il ne faut pas baigner les nouveaux-nés avant le septième jour. Il ne faut pas boire la nuit; pour se préserver de l'envie de boire la nuit on porte un anneau d'acier. Tous les puits et les citernes sont hantés. Lorsqu'on creuse un puits, il faut sacrifier une brebis, autrement un homme de la maison mourrait; pour une citerne, il faut sacrifier un bélier, sans cela une femme ou une jeune fille mourrait. Dernièrement, un Sfaxien creusa un puits et négligea le sacrifice rituel. Son fils, un homme plein de force, mourut dans

l'année. A mesure que ces croyances s'atténuent, les histoires de sceptiques punis se font plus nombreuses.

Quand on va puiser de l'eau, il faut descendre doucement le seau de bois ou de peau en disant « *Achakoum* ». Ainsi, les jnoun prévenus, peuvent se retirer. Un jour, une fillette était allée puiser de l'eau. Etourdiment, elle laissa tomber le seau; puis, effrayée, elle s'évanouit. Quand elle reprit connaissance, elle resta muette un bon moment, puis bégaya. Les parents allèrent consulter la deguèza, qui devina aussitôt ce qui s'était passé, ajoutant que le seau avait blessé un jinn à la tête. Elle leur prescrivit d'aller se pencher au-dessus du puits à minuit, d'appeler fort, de solliciter le pardon des jnoun, et de leur demander ce qu'ils devaient faire pour les satisfaire. Ainsi fut fait. Les jnoun, interpellés, demandèrent qu'on leur donnât l'enfant. Les parents eurent confiance et descendirent leur fille dans le puits. Là elle vit « un homme » à la tête ensanglantée. Il ne lui fit aucun mal. Elle recouvra aussitôt la parole et lui fit des excuses. Alors le djinn la plongea dans l'eau, puis disparut. Les parents remontèrent leur fille, elle était guérie.

Comment apaise-t-on les jnoun ? Si l'on renverse quelque chose par mégarde, il faut dire « Prenez », d'une voix douce, sans s'exclamer : les jnoun détestent les cris; ils préfèrent aussi les nourritures terrestres aux leurs. Si on laisse tomber quelque chose de malpropre, comme de l'eau de vaisselle, il faut dire « *Bismillah* ». Si on met le pied sur du feu ou sur quelque chose de noir, on dit « Bismillah Er-Rahmane, Er-Rahim », autrement un chitan vous rend fou ou vous paralyse un membre. On dit que lorsque on entend appeler son nom la nuit, il faut laisser appeler trois fois, parce que cela peut être : la mort, le djinn et enfin la personne dont on a reconnu la voix.

A l'endroit où un homme est mort de mort violente, on élève un cairn, ou mieux, un rond de pierre; c'est ainsi que nous avons appris, à Sfax, sans que les journaux en aient parlé, qu'il y avait eu un assassinat sur les grèves l'an dernier. Si le meurtre a été commis avec un fusil, l'apparition est précédée d'un coup de fusil; si la personne a été écrasée par un train, on entend un coup de sifflet et le bruit du train (ainsi au passage à niveau de Moulinville) [9]. Puis

l'esprit apparaît sous la forme d'un cheval emporté qui va, court, revient, etc. Le talisman spécial pour passer de nuit par ces endroits, est un objet de fer qui fasse du bruit : grelot, castagnettes de nègres, etc. Il offre les mêmes caractéristique que la Habitâ. C'est le Rhoul, le géant (pluriel Rhouel, féminin, Rhoula). Ce n'est autre que le double du mort. Certains vieillards fantômes sont les intermédiaires ordinaires entre les hommes et les Rhouel. Ils font connaître leurs volontés.

Si on ne les blesse pas, si on ne les évoque pas en les nommant, les jnoun ne font de mal à personne. A peine vous jouent-ils quelques tours, comme de cacher un objet que vous aviez là sous la main, le livre que vous lisiez; il suffit alors d'attacher le jinn; pour cela, on fait un nœud dans un mouchoir ou un torchon en disant : « J'attache le diable ». En même temps, on appelle la femme du jinn en disant :

Ya Mrima,	O Mariette,
Athini mtai, rajlek marbout,	Donne-moi mon bien, ton mari est prisonnier,
Athini mtai oulla imout.	Donne-moi mon bien, ou il mourra.

Mréima ou Mrima, diminutif arabe de Meriem (Marie) est très employé par les Juifs. Comme la jinna ne peut pas arriver tout de suite, elle rend l'objet qu'elle a caché. Il redevient aussitôt visible; il faut alors se hâter de défaire le nœud pour libérer le jinn, autrement l'objet disparaîtrait. Cette petite incantation m'a été communiquée par deux jeunes filles israëlites. Cette façon de faire est, en réalité, une conjuration, à rapprocher de la pratique, courante en magie, qui consiste à faire un nœud pour empêcher quelque chose. On noue un fil ou une rognure d'étoffe tirée du vêtement d'une jeune fille pour l'empêcher de se marier. La sorcière bédouine noue dans un morceau d'étoffe, avec du charbon et du sel, les jnoun qui vous causent des douleurs dans un membre ou un organe. Le nouet brûlé, on est guéri. Le nœud est donc bien une pratique du ressort de la magie maléficiante ou bénéficiante, à quoi les jnoun sont particulièrement sensibles.

---

(9) A. M. Goichon indique une croyance similaire au Mzab dans *La Vie féminine au Mzab*, Paris, 1927, pp. 187 à 197.

VI. — Les jnoun serviables

Parfois les jnoun s'amusent à rendre de petits services. Ainsi, une jeune fille a tout dernièrement trouvé dans son trousseau une chemise curieusement brodée; comme les femmes de sa famille se défendent de l'avoir glissée dans ses affaires, elle n'a pas trouvé d'autre explication.

Mais l'histoire suivante est plus caractéristique. Un petit tailleur de la Hara, qui travaillait pour un patron, avait laissé un vendredi soir six pantalons coupés dans son magasin. Il était très paresseux, flâneur, amateur de boukha; donc, il gémissait d'avoir une semaine de travail devant lui. Le lendemain, il trouva les pantalons cousus et repassés. Il les rapporta chez son patron qui fut émerveillé, puis il en reprit six autres, qui se trouvèrent faits le lendemain. Comme l'ouvrage pressait, cette aide merveilleuse dura un mois. « Comment un fainéant comme toi peut-il faire tant de travail en si peu de temps ? », lui disait le patron. Un soir, notre homme se cacha sous la banquette. Il vit les jnoun arriver; il y en avait de petits et de grands. Ils se mirent à travailler. L'un des petits cassa son aiguille. « Monseigneur, j'ai cassé mon aiguille », dit-il. « Va en chercher une à Alexandrie », répondit le maître jnoun. Le tailleur ne pensa pas, sur le moment, au tapis volant qui les transporte plus vite que la pensée; il s'écria : « Alexandrie c'est trop loin; prends en une dans le tiroir ! ». Les jinns, effarés et furieux, décousent alors tout le travail qu'ils ont fait, remettent tout en l'état où le tailleur l'avait laissé et disparaissent. L'histoire daterait de cinq ou six ans. Elle fait penser aux petits nains des contes allemands.

Les jnoun favorisent certaines familles; un jour, une jeune fille vit en rêve un djinn qui lui dit : « Va fouiller au pied de tel arbre, tu trouveras un trésor ». Dès le lendemain, la jeune fille, en creusant l'endroit indiqué, trouvait un petit lingot d'or. Mais la semaine suivante elle dit à sa mère qu'elle allait acheter du tissu pour faire son trousseau. La mère lui dit : « Où prends-tu l'argent ? » Pressée de questions, la jeune fille fut obligée d'avouer, alla chercher son trésor sous le linge où elle l'avait caché : il n'y avait plus qu'un morceau de charbon. Sa belle-sœur trouva, pendant plusieurs jours, douze sous dans les cendres; au retour de son mari, employé de che-

min de fer, elle lui reprocha de laisser traîner son argent. Il n'en avait pas perdu, mais la femme ne trouva plus rien. Sa belle-mère trouvait tous les jours deux francs dans les cendres du potager; du jour où elle questionna ses enfants, elle ne trouva plus rien. Il y aurait un cas de possession par identification dans la famille.

Ces histoires de trésors s'accréditent d'autant plus facilement que les trouvailles ne sont pas rares sur l'emplacement des villas romaines : gargoulettes de monnaies, camées, etc. Si l'on sait se taire, les jnoun augmentent leurs bienfaits.

Lorsque certaines familles se tirent de misère ou même font fortune d'une manière inexpliquée, on pense aussitôt aux « seigneurs ». Un jour, une femme se passait du henné. Elle vit une main sortir du mur et, sans s'effrayer, elle mit du henné sur les doigts. Alors, elle entendit une voix, qui venait de sous la terre : c'était une maman jinna qui appelait sa fille « Tennon » (c'est un prénom de jinna). La petite jinna répondit : « Je me fais passer du henné ». La main disparut, une autre prit sa place, et la juive la teignit encore de henné. Alors, la mère apparut sous la forme humaine, mais avec des pattes de poule. Elle remercia l'autre de n'avoir pas dit « *Achakoum* » et chassé ainsi la petite jinna. Puis, elle ajouta : « demande quelque chose ». La femme demanda un enfant d'abord, puis un peu d'argent, car elle était pauvre. La jinna lui remit un sou magique dont elle ne devait pas se servir, mais qu'elle devait garder précieusement car il lui apporterait la fortune. Au bout de l'année, la femme eut un enfant et, à partir de moment, ne manqua plus de rien.

Parfois, les jnoun se marient avec les humains, témoins les deux récits suivants :

Un jeune homme très beau était malade « par les jnoun ». On lui disait de se marier. Il répondait : « Je ne peux pas, je suis déjà marié avec une jinna ». Sa mère l'y obligea. Elle lui donna une très belle jeune fille sans fortune. Il était riche, mais une jeune fille de sa condition n'aurait pas voulu de lui, parce que la jinna le rendait à moitié fou. Après son mariage, il ne rendit pas sa femme heureuse; il ne l'aimait pas, il était avare, il ne lui donnait rien sans la permission de la jinna. Un jour, elle les entendit causer, car il ne faisait rien sans en parler à sa femme invisible, il était soumis à tous ses caprices. Ce jour-là, il demandait la permission d'acheter à sa compagne

de chair et d'os, une robe et des provisions. Comme il la traitait avec une indifférence cruelle, la femme finit par demander le divorce. L'homme resta seul. Aujourd'hui, il est vieux, il ne fait rien, il paraît pauvre, on ne sait de quoi il vit. Il coud à la machine pour des Arabes. Comme autrefois il était riche et qu'il n'a plus d'argent, sans avoir rien dépensé, on croit que son argent a été pris et caché par les jnoun.

Voici un autre récit, plus curieux encore. Il provient de la même source; j'ai transcrit presque textuellement.

« La grand'mère de mon père était sultane des jnoun juifs. Voici comment la chose est arrivée. C'était la première semaine de son mariage, moment où les jeunes femmes sont particulièrement exposées aux atteintes des jnoun. Elle disparut; on la chercha et on l'appela en vain. Au bout de quelques jours, on appela un rharbi, un sorcier qui peut voir les jnoun, les chasser et guérir les possédés. Il prit du benjoin, de l'ouchaq, les jeta sur un canoun, et commença ses récitations. Au bout de deux ou trois jours, les gens de la famille réunis perçurent la voix de la jeune femme; puis le rharbi ouvrit la porte. Elle était là. Elle déclara qu'elle revenait de chez les jnoun, que le sultan l'avait épousée et qu'il fallait lui faire un costume de reine. Mon arrière-grand-père était bijoutier. Il lui fit une couronne d'or; il lui fit faire un costume brodé d'or et une petite épée. Elle se fit une sorte de trône avec un fauteuil et des coussins de velours rouge, brodés d'or. Puis, elle demande qu'on lui amenât chaque mois des musiciens gnaoua [10] avec le bendir, le târ, les darboukas, car il lui fallait commander son peuple et cette musique était le seul moyen de la mettre en communication avec elle. Ce qui fut fait. Pendant ces cérémonies, on l'entendait parler avec une sorte de ministre, son vizir. Elle conférait avec lui, lui donnait des conseils et des ordres. Mais les gens qui étaient dans la pièce ne le voyaient pas.

Par ailleurs, elle vivait comme les autres femmes. Elle était fort belle et riche. Elle mourut d'une manière naturelle à un âge très avancé.

---

(10) Gnaoua (c'est-à-dire guinéens, originaires de Guinée), musiciens nègres ou négroïdes de Sfax, que l'on appelle pour guérir les possédés. Ils connaissent les rythmes et les mélopées qui font danser et parler les esprits. Leur musique s'appelle *Stombâli*.

Ce n'était pas une « possédée ». C'était seulement la femme choisie par le sultan des jnoun. On ne sait comment sa fortune a disparu. La couronne d'or et la petite épée n'existent plus, mais les grands-parents se souvenaient de les avoir vues.

On trouve une histoire d'enlèvement de jeune femme par les Ouled-el-Ahmar, dans *Ritual and Belief in Marrocco*, de Westermarck, chapitre VII, et l'on m'a dit qu'une sorcière avait chez elle la baguette et le fauteuil du jinn Er-Rima.

Les histoires qui suivent montrent que les jnoun viennent parfois vivre avec les humains, aiment leur société et savent être reconnaissants. La première « le Rabbin et son fils », est de source juive; on la raconte telle quelle sans se soucier de son extraordinaire invraisemblance, ni des questions qu'elle soulèverait pour des esprits européens; on la raconte, disons-nous, dans une famille qui compte des rabbins depuis des siècles.

Le Rabbin et son fils

Il était une fois un rabbin qui n'avait pas d'enfant. C'était un vrai saint; il connaissait l'avenir. Quand une femme n'avait pas d'enfant, elle venait le consulter; il lui disait s'il était possible qu'elle en eût, et si oui priait, lui donnait des talismans appropriés. Au bout de l'année, elle en avait un.

Il advint qu'une fois, une femme ne le trouva pas à la synagogue; elle alla le voir chez lui. Il n'y était pas; elle le demanda à sa femme, qui fut très étonnée en apprenant la puissance de son mari, car elle-même n'avait pas d'enfant et en désirait un. A son retour, il la trouva en larmes; il lui demanda la cause de son chagrin qu'elle lui avoua; le rabbin lui expliqua qu'il pourrait lui obtenir un enfant mais que ce serait leur ruine; qu'ils ne pouvaient avoir que la richesse ou un enfant, mais non les deux. La femme voulu un enfant à tout prix. L'enfant vint. Il avait deux ans lorsqu'un jour le père vit apparaître le fils du sultan des jnoun. Il lui demanda ce qu'il voulait. L'autre lui déclara qu'il s'entendait mal avec son père et qu'il venait vivre avec eux. Le rabbin accepta; ce jinn avait forme humaine. Il vécut plusieurs années chez le rabbin qui seul connaissait sa nature et le traitait comme un second fils.

Un jour, des jnoun vinrent le chercher pour remplacer son père qui venait de mourir. Le nouveau sultan se sépara du rabbin en lui promettant de l'aider en toute circonstance et lui donna une formule pour l'appeler. Quand le fils du rabbin eut dépassé l'âge de 13 ans, il demanda à son père la permission de partir en voyage avec des amis. Le père, qui savait que le voyage serait néfaste, essaya de le retenir, mais il partit malgré lui. Les jeunes gens marchèrent toute la semaine, du dimanche au vendredi soir. Il arrivèrent en un lieu désert qu'on disait hanté. Comme le fils du rabbin était très pieux, il refusa de marcher le samedi et résolut de se reposer jusqu'au dimanche. Ses amis craignant les jinns et les loups poursuivirent leur route. Bientôt, il entendit des prières et s'en étonna. Comme il se demandait ce qui se passait, il vit apparaître un jinn qui lui demanda s'il voulait venir prier avec eux, car ils n'étaient que neuf; or, il faut être dix pour les prières de la synagogue. Le jeune homme le suivit; on prévint le sultan qu'un homme était là; il fit demander son nom et il reconnut celui de son frère. Il ne voulut pas lui donner de nourriture « souterraine », mais lui fit chercher des aliments terrestres. On lui donna sous la terre une chambre bien meublée, et le lendemain il retourna à la synagogue.

Il fut étonné de voir que les armoires aux livres saints changeaient d'aspect à chaque nom que l'on prononçait. Quand on disait le nom du sultan, il y voyait des pierreries, et, quand on prononçait le sien, du charbon. Il demanda pourquoi, mais le sultan ne voulut pas lui dire tout d'abord que cela signifiait qu'il n'avait pas de chance; mais à force de prières, il obtint des explications : si à l'énoncé d'un nom l'armoire prenait l'aspect de l'or ou de l'argent, c'est que la personne avait de la chance; si elle prenait l'aspect du charbon cela signifiait malchance.

Le sultan lui dit qu'il vaincrait le mauvais sort en accomplissant un acte d'héroïsme : ramener à la religion un mécréant du nom d'Aït-el-Karaé. Cet homme habitait fort loin. Le sultan ordonna à un génie de l'air, un afrite, de le conduire. Il fallait opérer la conversion en un an, puis le génie reviendrait le chercher. Le jinn l'emmena donc et le déposa près de la ville où habitait Aït-el-Karaé.

Il lui restait à trouver la maison, mais les gens ne voulaient pas la lui indiquer, car ils avaient peur. A la fin, il trouva un pauvre qui,

pour de l'argent, la lui montra de loin. Le jeune homme entra et vit la femme et les jeunes filles en train de préparer le dîner du père. C'était une manière de géant qui mangeait un chameau entier par repas. Les femmes voulurent l'éloigner, car elles craignaient que le géant ne lui fit du mal.

Il se cacha derrière un rideau, dans la pièce où cet ogre devait manger; il ne pouvait se rassasier, car il était impie. Lorsqu'il rentra, il devina la présence d'un étranger chez lui, le découvrit et voulut le tuer. Mais le jeune homme lui offrit beaucoup d'argent, à condition de s'asseoir à sa table. Le géant y consentit et fut fort étonné de le voir se contenter d'un petit pain et d'un peu d'huile, et aussi de le voir prier et faire le geste propitiatoire de tremper le pain dans le sel avant de commencer. Le fils du rabbin expliqua que lui-même l'insatiable pourrait se rassasier s'il faisait les mêmes signes que lui. L'autre se moqua et mangea son chameau.

Le lendemain, le Juif lui offrit encore beaucoup d'argent pour faire les mêmes signes que lui. L'autre y consentit par cupidité, et s'étonna de n'avoir plus faim après avoir si peu mangé. A force d'argent, dont son père l'avait bien pourvu, le fils du rabbin lui apprit à lire et à prier. Il lui enseigna la religion et le mécréant devint un rabbin; il maria ses filles.

A la fin de l'année, le génie revint chercher le jeune homme et le ramena à la synagogue des jnoun. A l'énoncé de son nom, l'armoire scintilla de pierreries et il comprit que sa chance était revenue. Il résolut de rejoindre ses parents, un jinn le ramena. On fit une très grande fête, d'abord parce que l'enfant perdu était retrouvé, puis parce que sa chance était « établie ». Ils vécurent heureux depuis.

Cette histoire montre que la sainteté vous met en relation directe avec les jnoun et vous préserve en partie de leurs atteintes. Un négroïde musulman, par des histoires beaucoup moins claires, m'a montré qu'il croyait les marabouts en relation avec les jnoun; c'est ainsi qu'ils peuvent guérir les possédés. De même, un Arabe instruit, qui ne voit dans les jnoun que des esprits inférieurs, m'a assuré que plusieurs manuscrits arabes montraient des saints appelant dans la bataille telle tribu de jnoun obéissant à leurs ordres; malheureusement, cette source écrite d'information m'est fermée, aussi me suis-je cantonnée dans la tradition orale. La croyance est généralisée que

les « saints » commandent aux esprits et les contraignent à se retirer.

Notre conte nous enseigne ensuite cette idée consolante, rare parmi les croyances sfaxiennes, que la vaillance et les actes héroïques peuvent vaincre le sort contraire; car, pour la plupart des gens, on a de la danse ou on n'en a pas. Le mérite est peu de chose, seules les circonstances et les pratiques rituelles comptent. La fatalité antique pèse encore lourdement sur la destinée. Enfin, il est hors de doute que le sens de certains passages soit ésotérique; il fait songer aux paroles de Jésus dans le sermon sur la Montagne :

« Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés [11]. Ne soyez donc point en souci en disant : « Que mangerons-nous ? Que boirons-nous ? Ou : de quoi serons-nous vêtus ? Car se sont les païens qui recherchent toutes ces choses, et votre Père Céleste sait que vous avez besoin de toutes ces choses-là [12].

S'il n'y a pas identité de termes on sent, du moins, le même esprit.

Voici d'autres histoires de source arabe :

Il était une fois une dame très riche. Elle n'avait pas d'enfant et elle en devenait folle. Son mari la querellait toujours. Un jour, elle lui dit qu'elle allait avoir un enfant, mais ce n'était pas vrai. Cette dame avait une sœur, mère d'un petit garçon; elle la supplia de le lui donner, mais en vain. La pauvre femme était au désespoir et se demandait ce qu'elle allait dire à son mari. Tout d'un coup, le mur « se coupe en deux » et elle voit apparaître une belle dame lui apportant dans ses bras un bel enfant. « Voici un enfant que je te donne », dit-elle, « car tu m'as fait de la peine ». La femme la remercia avec effusion, puis l'apparition disparut par la fente du mur. Lorsque le mari rentra, il fut content de trouver un aussi bel enfant. A peine sortait-il que la jennïa revenait auprès de sa femme. Au commencement, celle-ci avait peur, mais ensuite elle s'habitua, et lorsque l'apparition ne venait pas, elle donnait des coups sur le mur pour l'appeler.

---

(11) Saint-Mathieu, ch. v, § 6.

(12) Saint-Mathieu, ch. vi, §§ 31-32.

(13) Ch. Monchicourt. *Etudes Kairouanaises. III. L'Etat et le Gouvernement Chabbi*, parle de marabouts chabbïa commandant aux jnoun (*Rev. Tun.*, 1933, p. 76).

Un jour, son mari vint lui dire qu'il avait un ami gravement malade, qu'il allait chercher une voiture pour aller le voir. Dès qu'il fut sorti, la jennïa sortit par une fente du mur; elle voulait savoir quelles nouvelles l'homme avait apportées. Renseignée, elle dit : « Cet homme a jeté de l'eau sur ma fille; elle est tombée malade. A cause de cela, je lui ai donné un coup et il est gravement malade, mais puisque c'est l'ami de ton mari, voici une poudre et dès que tu arriveras chez lui, tu la lui jetteras. ». Aussitôt fait que dit. A peine arrivée, la dame trouva l'homme gravement malade. Elle lui jeta la poudre et, au même instant, il se leva. La famille du malade la remercia beaucoup, et par la suite, dès que quelqu'un se sentait malade, on la faisait venir.

L'histoire suivante nous montre aussi des jnoun serviables et entretenant des relations de bon voisinage avec une femme qui avait besoin d'aide.

Il y avait une fois une dame qui habitait seule à la campagne. Le matin, quand elle se levait, elle trouvait sa vaisselle lavée et tout bien rangé. Elle se demandait qui pouvait lui faire tout ce travail, elle n'avait pas de domestique et ses enfants étaient petits. Un jour qu'elle était en train de cuisiner, elle entendit une voix et se retourna; elle vit dans l'angle de la cuisine une main qui lui tendait une assiette; elle eut peur mais elle reprit courage. Elle mit de la viande dans l'assiette, puis sortit de la cuisine. Ce fut ainsi tous les jours et la femme s'y habitua. Un jour, il y avait un mariage chez ses amis jnoun; ils l'invitèrent; elle accepta. Pour la remercier, ils lui donnèrent une gargoulette pleine de louis d'or. Ainsi, de pauvre elle devint riche.

Voici maintenant deux manifestations anodines des jnoun : vacarme et taquineries.

Une femme habitait la ville arabe; la nuit, elle entendait du remue-ménage dans sa maison. Effrayée, elle prévint son mari. Il se moqua d'elle. Elle pria une de ses voisines de venir dormir chez elle. Même à deux, elles entendaient le bruit et elles avaient peur. Une autre fois, son mari était dans son bureau. Il vit la porte se fermer toute seule. Il se leva et voulut l'ouvrir. Il tira de toutes ses forces sans résultat; alors il se mit à crier. Puis il mit sa main dans sa poche et il remua son trousseau de clefs. En attendant le bruit du fer, le jinn disparut. Convaincu, l'homme donna raison à sa femme et deux

jours après déménagea. C'est une raison de congé assez fréquente à Sfax. En tout cas, je sais un propriétaire qui a permis à une de ses locataires de déménager pour cette raison (14). Quand ils emménagent, les Juifs ont soin de faire repeindre les murs à la chaux colorée en bleu pâle, le plus souvent, et d'offrir aux pauvres et à leurs amis, une fête où l'on mange fèves, briques et couscouss à la viande de mouton ou de bœuf, pour la circonstance; c'est proprement une offrande propitiatoire qui s'accompagne du dépôt de henna, etc., dans les coins de la pièce, et de fumigations de benjoin.

VII. — Les jnoun malfaisants

Mais la plupart du temps, les jnoun sont malfaisants. J'ai vécu à côté d'une maison habitée par une riche famille arabe, que les jnoun châtiaient de sa cupidité. Une jeune femme a été atteinte de troubles nerveux; puis tous les objets de la maison se sont, l'un après l'autre, spontanément enflammés : les tapis de Kairouan, les matelas, les réserves de farine dans leurs jarres, des billets de banque dans une cassette fermée à clef. Les objets ne brûlaient que par places. On fit veiller des gardiens Marocains retour de la Mecque. Un soir, le hadj revenant de faire une ronde trouva sa couverture et son coussin partiellement consummés. Quarante hommes, pendant quinze jours, prièrent par groupes de trois ou quatre, nuit et jour, dans toutes les pièces de la maison. Les incendies cessèrent. On assure qu'un marabout mort récemment, Si Ali Chaïeb, dont l'humble goubba s'élève à Moulinville, se vengea ainsi une nuit, voici quelques années, d'un Français (?) sacrilège.

La plus effrayante vengeance des jnoun est la substitution d'enfants, que les ethnographes appellent alors « changelings ». En 1931, dans la rue Flatters, à la place d'une belle petite fille de six mois, la mère aurait retrouvé une enfant au visage de petite vieille, au crâne énorme, avec un tout petit corps atrophié. Même chose est arrivée à une Européenne. Pendant une brève absence de la mère, l'enfant

---

(14) Cf. *La Vie féminine au Mzab*, de A. M. GOICHON, p. 187. « Un bail peut être résilié si la maison est hantée sans qu'il en soit fait mention dans le contrat. Il suffit que le locataire puisse produire des témoins ».

très beau a été remplacé par un affreux bébé difforme. La narratrice l'a vu, avant et après. Moi-même, j'ai eu un jour un mouvement de recul en voyant un bébé sans âge couvert de croûtes. On m'a appris par la suite que c'était un changeling, que « l'accident » était arrivé à Gabès, et que le petit gnôme barbu qu'on avait retrouvé avait été vainement exposé dans les w.-c., la chaufferie des hammams, bref tous les endroits obscurs et malodorants où les jnoun malfaisants sont censés se tenir. Il avait perdu sa tête de vieux, mais restait fort laid. La mère voulait le laisser mourir. C'est, m'a-t-on assuré, la solution la plus ordinaire [15].

A la suite de circonstances que je n'ai pu encore éclaircir convenablement, certains jnoun pénèrent dans le corps des humains et les possèdent; ce sont les vaniteux qui, généralement, en sont victimes. En dehors de ce phénomène exceptionnel, la manifestation la plus courante de leur présence est la maladie. On reconnaît que la maladie est due aux jnoun à plusieurs symptômes : à ce que la souffrance ou les malaises ne se produisent que par accès, qu'ils varient : un jour fièvre, le lendemain maux de ventre, puis névralgies par exemple, à ce qu'ils résistent aux drogues, à ce qu'ils produisent des phénomènes subits inexplicables. Ainsi, les convulsions, les crises d'épilepsie, la folie, les douleurs rhumatismales, certaines maladies épidémiques et contagieuses, les brusques changements d'humeur, sont dus à des jnoun. On ne sait pas s'ils appartiennent à une variété spéciale, mais ils sont en général noirs ou rouges. Ainsi, une sorcière bédouine, après m'avoir déclaré que j'avais mal dans le côté, en mettant la main sur mon foie douloureux, m'affirma que je logeais trois jnoun, dont un rouge particulièrement méchant.

Les jnoun pénètrent dans le corps humain de différentes façons, mais de préférence en utilisant les orifices dont la nature nous a pourvus. C'est pour cela qu'on prend certaines précautions avant de satisfaire les besoins du corps. Ainsi, avant de manger, on dit « *Bismillah* », car autrement un jinn mangerait avec vous. On met la main devant la bouche avant de bailler pour empêcher qu'un jinn ne s'y précipite. On s'accroupit très bas pour uriner afin qu'un jinn ne

(15) L'enfant est mort depuis.

puisse se glisser entre le sol et l'individu. Enfin, les femmes utilisent des fumigations de benjoin et d'ouchaq pour se purifier.

Il peut arriver aussi que la possession soit une punition; cette idée existe plus ou moins vaguement dans l'esprit d'un grand nombre de personnes, elle me semble être actuellement le reflet effacé de croyances antérieures plus précises, en voie de disparition. Punition pour n'avoir pas observé une coutume rituelle, pour s'être mis en colère, avoir commis une injustice, négligé les aumônes prescrites. Ainsi, les jnouns profiteraient de l'état d'infériorité où l'homme se trouve lorsqu'il a manqué aux prescriptions des livres saints pour le persécuter. A ce moment, le regard de Dieu s'est détourné de sa créature et les esprits malfaisants ne sont plus éloignés par une force supérieure.

Bienfaisants ou malfaisants, suivant leur nature propre, la façon dont on les traite et aussi leur degré de puissance, d'innombrables histoires nous ont montré les jnoun disposant de la chance des individus, les aidant dans leur travail, leur procurant de l'argent, leur révélant des trésors ou causant des maladies. Il reste à examiner les cas de possession volontaire ou involontaire, les exorcismes, les rapports entre la croyance aux jnoun et le maraboutisme, et enfin le culte du Bouri (16).

Mme DUBOULOZ LAFFIN,
Professeur à Sfax.

(*A suivre.*)

---

(16) Voir sur celui-ci OESTERREICH, *Les Possédés. La possession démoniaque chez les primitifs, dans l'antiquité, au moyen âge et dans la civilisation moderne.* Traduit de l'allemand par RENÉ SUDRE. Paris, 1927. Cf. chap. VII, *La possessions artificielle et volontaire.* Les pp. 314-339 y traitent des rites du *Bouri* ou *Bori.*

NOTES ET DOCUMENTS

AUTOUR DU XVe CENTENAIRE DE LA MORT DE SAINT AUGUSTIN

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Si de grands centenaires, même celui du romantisme, ont trouvé peu d'échos dans le monde littéraire, le quinzième centenaire de la mort de Saint Augustin (430-1930), au contraire, a suscité une riche moisson de productions variées : éditions critiques, traductions, études biographiques, littéraires, philologiques, philosophiques et théologiques (1). Parmi ces travaux, un grand nombre sont d'une grande importance pour la connaissance de l'œuvre, de l'âme et de la pensée du grand évêque d'Hippone. Aussi bien feront-ils tout spécialement l'objet de cette chronique.

La première édition vraiment critique des œuvres de Saint Augustin parut à la fin du XVIIe siècle. Elle est due, comme on le sait, aux moines bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. C'est l'histoire de cette édition que fait dans la *Nouvelle Revue Théologique* (nov. 1930) le P. J. DE GELLINCK S. J. Nous y apprenons avec quel sérieux et quel souci scientifique l'œuvre fut préparée et menée à bonne fin. « L'édition, conclut le P. J. de Gellinck, est une des pièces magistrales sorties de l'atelier de Saint-Maur. Tous ratifient le verdict de Mabillon : c'est l'avis unanime des critiques du XVIIIe siècle et les verdicts du XIXe et du XXe n'ont guère modifié ce jugement.

Cette œuvre laisse bien loin derrière elle tous les travaux antérieurs; elle garde toujours une très haute valeur. Malgré les perfectionnements incontestables et les corrections de détails qu'apportent les derniers volumes du *Corpus* de Vienne, on peut se demander si, du point de vue de la critique d'authenticité, de l'unité de la mise en œuvre, de la cohésion et du cadre, de la richesse du contenu et de la plénitude des documents, de l'am-

(1) On trouvera une bibliographie systématique très abondante des travaux parus dans tous les pays à l'occasion du Centenaire dans le numéro spécial (juillet-août-septembre 1931) de la revue espagnole des Ermites de saint Augustin de l'Escurial : *Religion y Cultura*.

pleur et de la méthode des tables, la glorieuse édition bénédictine, vraie création de génie pour son siècle, ne maintiendra pas, dans l'ensemble de ses lignes, une supériorité durable sur l'œuvre moins harmonieusement conçue et plus inégalement édifiée par les philologues de Vienne. Elle ne sera pas remplacée de si tôt et, comme le disait, il n'y a pas bien longtemps un maître en la matière, pendant longtemps encore, apparemment c'est d'elle qu'il faudra vivre ».

Les Bénédictins de Saint-Maur n'avaient publié que 363 sermons de Saint Augustin. Depuis l'apparition de leur œuvre, divers éditeurs en ont donné 640 environ, que les manuscrits ou leur contenu permettaient, croyaint-ils, d'attribuer avec quelque probabilité à Saint Augustin.

Dom Morin si connu par ses études de patrologie les a soumis à sa critique pénétrante. Le résultat de son travail a paru à la *Tipografia Poliglotta Vaticana*. Dom Morin n'en a retenu que 138. Ils forment le premier volume du splendide monument que les Ermites de Saint Augustin ont élevé à la gloire de leur illustre fondateur (2).

Chaque sermon est précédé d'une introduction et accompagné d'un apparat critique et de notes très substantielles. Dom Morin indique le premier éditeur du sermon, les preuves de son origine augustinienne, les particularités de langue, de style, de doctrine qu'il présente. Quant aux sermons qu'il ne croit pas augustiniens, Dom Morin ne les néglige pas absolument. Il nous fait connaître l'auteur probable ou du moins l'époque à laquelle ils ont été composés et, dans un index alphabétique très complet, il nous donne les *initia* de tous les sermons qu'il a examinés.

Le second volume des *Miscellanea Agostiniana* (3) s'ouvre par la magistrale Encyclique que S. S. Pie XI adressa à tous les évêques du monde catholique et où il mit merveilleusement en lumière « les rayonnantes splendeurs de la sainteté et de la doctrine augustinienne ». Puis viennent des mémoires en latin, italien, français, allemand, anglais où des spécialistes de tous les pays étudient les principaux aspects de la vie, du caractère et de l'activité de Saint Augustin (4). La simple énumération de ces mémoires montrera la richesse du volume :

---

(2) *Miscellanea Agostiniana, Testi e studi, volume* I, *Sancti Augustini sermones post Maurinos reperti probatae dumtaxat auctoritates nunc primum disquisiti in unum collecti et codicum fide instaurati studio ac diligentia* D. G. Morin O. S. B. — Roma, Tipografia poliglotta Vaticana, 1930, in-4°, XI, 847 pages.

(3) *Miscellanea Agostiniana*. — Testi e studi. *Volume* II, *Studi Agostiniani*. Roma. Tipografia poliglotta Vaticana, 1931. VI-1042 pages

(4) Le Père A. Casamassa, économe général des Ermites de saint Augustin qui a dirigé l'œuvre dit dans la préface « I 31 *studi agostiniani*, che qui si trovano raccolti, sono stati distribuiti ed ordinati in tre parti, secondo un disegno prestabilito. Ciascuna di esse, rispettivamente, ha lo scopo d'illustrare — nei punti che furono giudicati più rilevanti — la vita, le opere ed il pensiero del grande Vescovo d'Ippona ».

Mgr. G. WILPERT (Rome) : *Il più antico ritratto di S. Agostino.*

Dr. B. LEGEWIE (Fribourg en Brisgau) : *Die Kœrperliche Konstitution und die Krankheiten Augustin's.*

Mgr. U. MANUCCI (Rome) : *La conversione di S. Agostino e la critica recente.*

Ph. MEDA (Milan) : *La controversia sul « Rus Cassiacum ».*

P. MONCEAUX (Paris) : *Saint Augustin et Saint Antoine. Contribution à l'histoire du Monachisme.*

G. G. LAPEYRE P. B. (Carthage) : *Saint Augustin et Carthage.*

A. WILMART, O. S. B. (Rome) : *Operum S. Augustini elenchus a Possidio ejusdem discipulo Calamensi episcopo digestus.*

Prof. E. A. LOWE (Oxford) : *A list of the oldest extant manuscripts of Saint Augustine, with a note on the Codex Bambergensis.*

Prof. A. SOUTER (Aberdeen) : *Notes on the « De catechisandis rudibus ».*

A. WILMART, O. S. B. (Rome) : *La tradition des grands ouvrages de Saint Augustin.*

D. DE BRUYNE, O. S. B. (Rome) : *Une énigme dans la liste des écrits d'Augustin rédigée par Possidius.*

D. DE BRUYNE, O. S. B. (Rome) : *« Enarrationes in Psalmos » prêchées à Carthage.*

D. DE BRUYNE, O. S. B. (Rome) : *De octo quaestionibus ex Veteri Testamento. Un écrit authentique d'Augustin.*

Prof. F. ERMINI (Rome : *Il « Psalmus contra partem Donati ».*

A VACARI, S. J. (Rome) : *Cuore e stile di S. Agostino nelle lettera 73.*

F. CAVALLERA, S. J. (Toulouse) : *Les « Quaestiones hebraicae in Genesim » de Saint Jérôme et les « Quaestiones in Genesim » de Saint Augustin.*

J. M. LAGRANGE, O. P. (Jérusalem) : *Les Rétractations exégétiques de Saint Augustin.*

Abbé G. BARDY (Dijon) : *Le « De haeresibus » et ses sources.*

A. KUNZELMANN, O. S. A (Münnerstadt) : *Die Chronologie der Sermones des hl. Augustinus.*

D. DE BRUYNE, O. S. B. (Rome) : *Saint Augustin réviseur de la Bible.*

Prof. F. DI CAPUA (Castellammare di Stabia) : *Il ritmo prosaico in Santo Agostino.*

Prof. GIOACCHINO SESTILI (Rome) : *Augustini philosophia pro existentia Dei.*

Ch. BOYER, S. J. (Rome) : *La théorie augustinienne des raisons séminales.*

J. LEBRETON, S. J. (Paris) : *Saint Augustin théologien de la Trinité. Son exégèse des théophanies.*

J. RIVIÈRE (Strasbourg) : *Contribution au « Cur Deus homo » de Saint Augustin.*

A. M. JACQUIN, *O. P.* (Fribourg) : *La prédestination d'après Saint Augustin*

Prof. O. BARDENHEWER (Munich) : *Augustinus über Roem, 7, 14, ff.*

F. S. MUELLER, S. J. (Rome) : *S. Augustinus amicus an adversarius Immaculatæ Conceptionis.*

D. BASSI, Barnabite (Florence) : *Le beatudini nella struttura del « De Sermone Dei in monte » e nelle altre opere di S. Agostino.*

Prof. N. MORICCA (Rome) : *Spunti polemici di S. Agostino contro i nemici e i falsi interpreti del suo ideale monastico.*

Prof. P. GEROSA (Turin) : *S. Agostino e l'imperialismo romano.*

Parmi les autres ouvrages publiés à l'occasion ou à l'époque du centenaire, citons au premier rang l' « *Introduction à l'étude de Saint Augustin* », de M. E. Gilson, professeur à la Sorbonne [5]. A la vérité, il a paru en 1929, mais il se rattache naturellement au centenaire. C'est un guide très sûr, indispensable même, pour tous ceux qui veulent aborder la philosophie augustinienne. On y devine une vive sympathie pour la personne et l'œuvre de Saint Augustin.

Signalons deux volumes très substantiels de *Mélanges* : le dix-septième Cahier de la *Nouvelle Journée* [6] et le deuxième Cahier du vol. VIIe des *Archives de Philosophie*. Le dix-septième Cahier de la *Nouvelle Journée* contient sept études d'inégale étendue, mais toute d'un grand intérêt :

MAURICE BLONDEL, *La fécondité toujours renouvelée de la pensée augusnienne.*

MARIE COMEAU, *L'évolution de la sensibilité de Saint Augustin.*

JEAN RIMAUD, *Le Maître intérieur.*

JULES CHAIX-RUY, *La perception du temps chez saint Augustin.*

ENRICO CASTELLI, *Le double aspect du problème du mal et saint Augustin.*

JEAN DE PANGE, *La Cité de Dieu.*

CH. BOYER, S. J., *La contemplation d'Ostie.*

D'un grand intérêt aussi sont les 6 études des *Archives de Philosophie* :

R. JOLIVET, *Le problème du Mal chez saint Augustin.*

CH. BOYER, S. J., *La preuve de Dieu augustinienne.*

P. MONNOT, *Essai de synthèse philosophique d'après le XIe livre de la Cité de Dieu.*

F. CAVALLERA, S. J., *Saint Augustin et le livre des Sentences.*

B. ROMEYER, *Trois problèmes de philosophie augustinienne. A propos d'un livre récent* [8].

---

(5) E. GILSON, *Introduction à l'étude de saint Augustin*, Paris, Vrin, 1929.

(6) « Cahiers de la Nouvelle Journée », 17. *Saint Augustin*, Paris, Bloud et Gay, 1930.

(7) « Archives de Philosophie », Vol. VII, Cahier II. *Etudes sur saint Augustin* (430-1930), Paris, Beauchesne, 1930.

(8) Il s'agit de l'*Introduction à l'étude de saint Augustin* de M. E. Gilson.

R. DE SINÉTY, S. J., *Saint Augustin et le transformisme.*

Signalons encore quelques études de détail qui présentent un intérêt particulier :

MARIE COMEAU, *Saint Augustin exégète du quatrième Evangile*, « Collections d'Etudes de théologie historique », Paris, G. Beauchesne, 1930.

B. ALVES PEREIRA, O. F. M., *La doctrine du Mariage dans Saint Augustin*, (*id.*), Paris, G. Beauchesne, 1930.

REGIS JOLIVET, *Saint Augustin et le Neo-Platonisme chrétien*, « Les maîtres de la pensée religieuse », Paris, Denoël et Steele, 1933.

CONSTANTIN BALMUS, *Etude sur le style de saint Augustin* « Collection Guillaume Budé », Paris « Les belles lettres », 1930.

P. DE LABRIOLLE, *Choix d'écrits spirituels de Saint Augustin*, Paris, Gabalda, 1932. (Traduction avec une introduction sur *L'âme de Saint Augustin*). Collection « Les moralistes chrétiens ».

CH. BOYER, S. J., *Saint Augustin*, Paris, Gabalda, 1932.

G. HUMEAU, *Les plus beaux sermons de S. Augustin*, 2 vol., Paris, Bonne Presse, 1932 et 1933. (Avec une introduction sur les caractères de la prédication de Saint Augustin).

G. PAPINI, *Saint Augustin*, Paris, Plon, 1930 (traduit de l'italien).

Les Revues catholiques, il va sans dire, se sont associées avec empressement à l'hommage universel que la science et la foi ont rendu à Saint Augustin, au jour anniversaire de sa mort. C'est un numéro spécial de 411 pages que lui a consacré la *Revue de Philosophie* sous le titre de *Mélanges Augustiniens* (Paris, M. Rivière, 1931). Dix auteurs particulièrement qualifiers « ont spécialement étudié sa conception de la connaissance humaine et des rapports entre la science et à la foi, sa morale et sa mystique » :

P. F. CAYRÉ, *Contemplation et Raison d'après S. Augustin.*

R. JOLIVET, *La doctrine augustinienne de l'illumination.*

CH. BOYER, *Philosophie et Théologie chez S. Augustin.*

B. ROLLAND-GOSSELIN, *Les fondements de la morale de S. Augustin.*

H.-X. ARQUILLIERE, *Observations sur l'augustinisme politique.*

Y. DE LA BRIÈRE, *La conception de la paix et de la guerre chez S. Augustin.*

R. CARTON, *Le christianisme et l'augustisme de Boece.*

P. G. THÉRY, O. P., *L'augustinisme médiéval et le problème de l'unité de la forme substantielle.*

E. GILSON, *L'avenir de la métaphysique augustinienne.*

J. MARITAIN, *De la sagesse augustienne.*

La Vie spirituelle elle aussi a fait paraître un numéro spécial à l'occasion du Centenaire (juillet 1930). On y trouve, brillamment esquissés, les principaux traits de la physionomie morale de S. Augustin :

A. M. JACQUIN, *Saint Augustin : l'homme.*

P. DE LABRIOLLE, *L'âme de S. Augustin.*

POSSIDIUS, *La vie de S. Augustin à Hippone* (traduction).

B. Roland-Gosselin, *Le combat chrétien selon saint Augustin.*

R. Garrigou-Lagrange, *Les dons du Saint-Esprit chez saint Augustin.*

J. Rivière, *Notre vie dans le Christ selon saint Augustin.*

M. D. Chenu, *Pour lire saint Augustin.*

Les autres revues se sont contentées d'un ou plusieurs articles. Ainsi les *Etudes* des Pères Jésuites : A. d'Alès, *Sur la trace de S. Augustin* (5 janvier 1930, à propos de l'*Introduction à l'étude de S. Augustin* de Gilson. L. de Mondadon, *La modernité de S. Augustin* (5 nov. 1930). A. d'Alès, *Saint Augustin* (à propos du *Saint Augustin* de G. Papini.

La Vie intellectuelle : R. Kremer, C. S. S. R., *Saint Augustin, philosophe chrétien* (10 nov. 1931). (D'après la lecture des publications du centenaire).

Recherches de Sciences Religieuses : Marie Comeau, *La vie intérieure du chrétien* d'après les « *Tractalus in Joannem* » *de S. Augustin* (février et avril 1930). Y. de Montcheul, *L'hypothèse de l'état originel d'ignorance et de difficulté* d'après le « *De Libero arbitrio* » *de Saint Augustin* (avril 1933).

A. d'Alès, *Saint Augustin* (Les publications augustiniennes du Centenaire, avril 1931).

Nouvelle revue théologique : J. de Ghellinck, *Les rétractions de Saint Augustin, examen de conscience de l'écrivain* (juin 1930). *Id.*, *L'édition de S. Augustin par les Mauristes* (nov. 1930). J. Maréchal, *La vision de Dieu au sommet de la contemplation d'après saint Augustin* (février 1930 et mars 1930).

Comme il est juste, la *Vie Augustinienne*, née à l'aurore du Centenaire (nov.-déc. 1929), a publié jusqu'à sa disparition (mai-juillet 1932), dans chacun de ses numéros, des articles bien intéressants sur saint Augustin et les familles religieuses qui se réclament de lui.

Enfin, la *Revue Bénédictine* s'est particulièrement distinguée. Sans parler des recensions, le nombre est imposant des travaux de valeur qu'elle a a publiées sur S. Augustin depuis 1929. Voici les principaux :

Dom A. Wilmart, *Les manuscrits des Confession de S. Augustin. Répertoire méthodique.*

Dom. C. Lambot, *La règle de S. Augustin et S. Césaire* (octobre 1929).

Dom A. Wilmart, *Un sermon africain sur les noces de Cana passé sous le nom de S. Augustin* (janv. 1930)

Dom A. Wilmart, *Allocution de S. Augustin pour la vigile pascale et complément des sermons sur l'Alleluia* (avril 1930).

F. Skutella, *Der Handschriftenbestand der Confessiones S. Augustini* (juillet 1930).

Dom de Bruyne, *Le texte et les citations bibliques de la Vita S. Augustino de Possidius.*

Dom A. Wilmart, *Le sermon de Saint Augustin sur les prédicateurs de l'Evangile* (oct. 1940).

DOM C. MORIN, *Un groupe inconnu de martyrs africains* (à propos d'un sermon de Saint Augustin et d'un article F. Cavalerra dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique de Toulouse* de janv.-fév. 1930 (janvier 1931).

DOM DE BRUYNE, *La chronologie de quelques sermons de S. Augustin; Une liste de lectures tirées des Tractatus S. Augustin in evangelium Joannis, à Rome au IXe siècle; Note sur le sermon 110 de S. Augustin* (juillet 1931).

DOM DE BRUYNE, *Les anciennes collections et la chronologie des lettres de S. Augustin; Le dies festus januarcarum du Tractatus quintus S. Augustini in Johannis evangelium* (oct. 1931).

DOM A. WILMART, *Le morceau final du sermon 317 de Saint Augustin pour la fête de S. Etienne.*

W. H. SHEWING, *Adversaria Augustiniana* (juillet 1932).

D. DE BRUYNE, *Les destinataires des lettres de S. Augustin.*

DOM G. MORIN, *Walcandus, un abréviateur inconnu de Saint Augustin* (oct. 1932).

D. DE BRUYNE, *Note sur le psautier de S. Augustin* (janv. 1933).

DOM C. LAMBOT, *Sermon inédit de Saint Augustin sur la prière* (avril 1933).

DOM DE BRUYNE, *A propos d'un catalogue de manuscrits* (juillet 1933).

Pour les ouvrages parus à l'étranger contentons-nous de citer :

Acta hebdomadae Augustinianae-Thomisticae, Turin, Marietti, 1931 (Comptes rendus des débats et communication de la Semaine augustino-thomiste organisée par l'Académie romaine de Saint-Thomas).

MARTIN GRABMANN et JOSEPH MAUSBACH, *Aurelius Augustinus, Die Festschrift des Goerres — Gesellschaft zum 1500. Todestage des heiligen Augustinus*, Cologne, Bachem, 1930 (Travaux de Geyser, B. Jansen, S. J. Dyroff, Volgels, etc.

A Monument to Saint Augustine, Essays in some aspects of is thought, written in commemoration of his 15 th Centenary, Londres, Sheed and Ward, 1930 (Travaux de MM. Christophe Dawson, E. L. Watkin, Roland-Gosselin, Jacques Maritain, Etienne Gilson, Maurice Blondel, Le P. Reeves, O. R., Les Pères d'Arcy, Martindale et Przynara, S. J.).

G. G. LAPEYRE,
des Pères Blancs.

LES SOURCES FOSSILES DE KHARGA (1)

La mission de Miss Gertrude Caton-Thompson, accompagnée d'un géologue, Miss Gardner, dans le désert lybique et l'oasis de Kharga, à été financée par le *Royal anthropological Institute.*

Cette mission, qui n'est pas terminée, s'était donné pour tâche de retracer l'histoire de la région depuis la première apparition de l'homme, de définir les conditions climatiques auxquelles il a successivement été soumis, et de placer l'ensemble des faits dans le cadre général du développement de la dépression de Kharga. Les notions déjà acquises sont du plus grand intérêt, non seulement pour la géographie et la préhistoire du désert libyque, mais pour la paléogéographie et la préhistoire de l'Afrique du Nord en général, dans la mesure où s'affirme la solidarité de régions voisines, soumises à des influences analogues.

Les auteurs ont retrouvé dans le dépôt d'une des sources fossiles explorées une industrie atérienne. On sait que cette industrie, caractérisée par de gros traits unifaces et pédonculés, représente un moustérien évolué. Elle est répandue dans toute l'Afrique moghrebine, surtout dans la zone des steppes algéro-tunisiennes et dans le Sahara. Les circonstances de la découverte de Miss Caton-Thompson et de Miss Gardner semblent permettre de donner à cette industrie atérienne une place définie dans l'ordre des changements climatiques qui ont affecté les vastes régions aujourd'hui desséchées d'entre Soudan et Méditerranée. L'atérien marque la fin de la période humide. Lorsqu'est survenue la civilisation dite capsienne, les conditions actuelles étaient déjà établies. Le Sahara était déjà un pays de sables et de roches arides.

Le travail dont nous allons donner une rapide analyse, met parfaitement en valeur le grand intérêt des collines de dépôts artésiens fossiles, qui ne sont rares ni en Algérie ni en Tunisie, et dont la plus célèbre est celle du lac Karar, découverte par Gentil et étudiée par M. Boule.

La grande dépression de Kharga est creusée à une profondeur de 300 à 400 mètres au-dessous du niveau du plateau libyque, à environ 150 km. de la vallée du Nil, entre le 24° et le 26° de lat. N. Sa superficie est plus difficile à définir. Elle manque à l'ouest et au sud de frontières naturelles comparables aux escarpements qui l'encadrent à l'Est et au Nord. En consi-

---

(1) G. CATON-THOMPSON et E. W. GARDNER. — The prehistoric geography of Kharga oasis, reprinted from the Geographical Journal, vol. LXXX, n° 5, pp. 369 à 406, 6 fig., 16 pl., 2 cartes, november. — [M. L. JOLEAUD vient de consacrer à cette étude et à quelques autres travaux récents sur l'Egypte un important article : *Progrès récents de nos connaissances sur la géologie du quarternaires et sur la préhistoire de l'Egypte, Rev. gén. des Sciences pures et appliquées*, 15 nov. 1933, pp. 601-8, avec bibliogr., J. D.].

dérant cependant le plus méridional de ses puits comme sa limite sud et les dunes qui la séparent de l'oasis voisine de Dakhla comme sa frontière ouest, on peut dire que la dépression de Kharga constitue une fosse relativement étroite de 185 kilomètres de long et de 15 à 30 kilomètres de large, sauf au nord où l'allongement vers l'ouest de la falaise élargit la dépression jusqu'à 80 kilomètres en ce point.

Moins d'un pour cent de cette vaste cuvette, qui atteint le niveau de la mer dans sa partie la plus basse, est occupée aujourd'hui par la vie. Vie précaire, entretenue par l'eau de puits creusés à 80 mètres de profondeur moyenne et menacée par le progrès incessant des dunes.

L'oasis de Kharga n'est qu'un cas particulier dans la série des dépressions creusées à travers le plateau libyque et sont dues, selon l'opinion générale, à l'érosion éolienne surtout. Quoiqu'il en soit, il apparaît que leur creusement était accompli à la fin des temps tertiaires et qu'il demeure sans relations avec le cycle des conditions désertiques, encore actuelles, qui se sont établies très peu de temps après la période atérienne, au début du paléolithique supérieur.

A l'aurore du pleistocène, l'homme quaternaire a pu, du haut de l'escarpement oriental, contempler la fosse de Kharga dans ses dimensions d'aujourd'hui. Les auteurs trouvent la preuve de cette assertion dans la découverte qu'ils ont faite, à la partie la plus basse de la dépression, de sources pléistocènes datées par un outillage du paléolithique inférieur, sis à l'intérieur ou au-dessous de dépôts de sources. Sauf dans un cas, ces dépôts sont acheuléens ou post-acheuléens.

Origine de l'eau. — L'eau de Kharga est artésienne. Le service géologique d'Egypte a montré que cette eau dérivait de deux lits de grès dont la pente monte doucement vers le nord-ouest et dont la saturation s'effectue dans le nord de la région équatoriale, dans le bassin du Tchad. Il semble théoriquement admissible que les variations pluviales, dans cette région distante, ont dû se traduire par des variations de charge au sein des grès aquifères.

C'est le lit de grès le plus profond qui alimente actuellement l'oasis par plus de deux cents puits creusés à une profondeur minima de 80 mètres.

L'homme préhistorique n'avait ni la science ni l'équipement que supposent des forages aussi profonds.

Beadnell, et après lui Collet, avaient émis l'hypothèse de l'existence d'un lac ou de marais au cours du pleistocène. L'examen des collines et des buttes érodées qui jonchent le fond de la dépression n'a pas permis aux auteurs de recueillir aucun fait en faveur d'une telle hypothèse.

Sources fossiles. — L'alimentation en eau des populations anciennes devait être cherchée ailleurs. Le problème a été résolu par la découverte des sources fossiles, découverte riche de conséquences pour l'archéologie pré-

historique du Nord de l'Afrique. Une description détaillée de ces sources a été donnée dans le *Geological Magazine* de septembre 1932. Les auteurs en tracent ici un croquis rapide. Elles apparaissent sous l'aspect de mamelons cratériformes recouverts d'une chape de grès, mamelons qui se groupent volontiers en chaînes. Une de ces chaînes, le djebel Kharran, attira l'attention des auteurs par la profusion des outils de silex paléo et néolithiques à proximité des cratères. La nature des mamelons n'était pas apparente. Une tranchée à travers l'un deux, de près de 25 mètres de diamètre, mit à jour, sous la croûte superficielle de grès dur, d'un mètre d'épaisseur environ, une série de sables argileux, d'argiles, de sables blancs, qui furent creusés sur une hauteur de neuf mètres sans rencontrer la base rocheuse, dont la distribution particulière mit en évidence l'origine.

La découverte d'un atelier *in situ* à un mètre sous la surface, et d'instruments caractéristiques de l'atérien, permit à la foi d'apprécier l'âge relatif de la source, et de fixer la place que doit occuper l'atérien lui-même, jusqu'ici mal daté, dans la série chronologique des industries paléolithiques.

L'existence de sables argileux contenant des tiges de roseaux carbonisés, ainsi que des noyaux du *Phœnix sylvestris* aujourd'hui vivant sur les flancs du Ruwenzori et les Salt Ranges du Punjab, suggère une phase de tranquillité de la source, dont l'émergence était occupée par un étang bordé de végétation. Les lits de sables blancs et d'argiles, déposés en désordre, arrachés aux séries crétacées du sous-sol, sont sans aucun doute au contraire les témoins de périodes d'activité, lorsque les eaux souterraines, originaires des grès aquifères les moins profonds, jaillissaient à la faveur de la faible résistance des matériaux de la surface.

L'épisode humain sur les bords de cette source fossile est venu tard dans son historie. La source était encore, cependant, en pleine activité, car les outils et les éclats ne se trouvent qu'en dehors de l'aire qui localise l'émergence. L'homme se tenait sur ses bords. La source n'était pas encore réduite à une cavité sableuse où l'on cherche l'eau en creusant la surface.

Le sol des ateliers est resté longtemps exposé. Les instruments portent souvent des traces d'usure par le vent. Finalement celui-ci recouvrit le tout de sable, qui s'est aggloméré par la suite.

Ce sable, sous le verre grossissant, diffère du sable artésien des dépôts sous jacents. Il ne diffère point du sable des dunes modernes et il annonce l'apparition du climat désertique actuel, peu de temps après l'extinction de la civilisation atérienne.

Ce scellement des sources sous une chape gréseuse représent leur fin invariable, par apport éolien de sable, et montée capillaire des sels.

L'examen des sources diverses a donné lieu à des trouvailles variées.

La chape de grès de l'une d'elles emprisonnait tout près de sa surface des instruments néolithiques et une poterie mal cuite. Un mètre et 70 cm. au-

dessous, une couche de gravier contenait quantité d'instruments du paléolithique moyen.

Une autre source parmi beaucoup d'autres mérite une mention spéciale. Elle n'était marquée par aucun accident de terrain. Son dépôt fut mis à jour par une tranchée de recherche, tracée au niveau d'un outil acheuléen ramassé sur le sol libre. Plus de cinq cents outils du même âge gisaient sur le sol rocailleux sous jacent, recouverts par les apports alluvionnaires d'une source dont le griffon n'a pu être retrouvé.

Les recherches de Miss G. Caton-Thompson et de Miss E. W. Gardner montrent donc que les sources fossiles de Kharga prises dans leur ensemble ont gardé leur activité pendant la longue période qui sépare l'âge de la culture acheuléenne de l'atérien. Leur extinction et leur fossilisation est directement postérieure à l'atérien, que les premières dunes ont recouvert.

Au temps où la civilisation qui a suivi, d'affinités capsiennes, s'était établie à Kharga, l'aridité avait augmenté d'une façon appréciable, car ces éléments capsiens, polis par le sable, se trouvent non plus dans les dépôts des sources mais au-dessus et autour de ceux-ci.

Les auteurs n'hésitent pas à assimiler cette longue période à celle qui est occupée en Europe par le dernier interglaciaire, la dernière grande glaciation et les premiers temps post-glaciaires.

La transformation graduelle de la région en un désert absolu suit dès lors une marche ininterrompue. L'homme des temps néolithiques après une dernière tentative pour se procurer de l'eau à travers la chape de grès des sources anciennes, renonce et disparaît.

On ne trouve plus trace de l'occupation humaine à Kharga jusqu'au temps de la XXVIIe dynastie et l'arrivée des Perses en Egypte, à qui semble pouvoir être attribué le forage des premiers puits et la création de la nouvelle oasis.

E. G. GOBERT.

QUELQUES MOTS SUR LES NOMS ARABES DU *CORCHORUS OLITORIUS* (MELOUKHIA) ET DE LA *MALVA SILVESTRIS* (KHOBBIZA)

En note à notre compte rendu de l'article du docteur Bouquet sur la meloukhia, Ch. Saumagne a suggéré [1], sur les traces de V. Bérard, que cette plante pourrait bien être l'herbe magique qu'Hermès donne à Ulysse au moment où celui-ci pénètre dans la demeure de Circé, herbe que l'Odyssée appelle *môlu* et qui préserva le héros des effets du maléfique breuvage offert par l'enchanteresse. Mais la ressemblance des vocables est-elle corroborée par la botanique ?

Le môlu nous est décrit par Homère comme ayant une racine noire et une fleur blanche comme du lait. La meloukhia, au contraire, possède une fleur jaune [2] et sa racine, dont la couleur externe est naturellement influencée par la nature du sol, offre en général une teinte chamois foncé (blanc jaunâtre à l'intérieur). Que nous sachions, nos indigènes ne lui attribuent aucune propriété merveilleuse. L'assimilation proposée manque donc d'appuis dans la réalité des choses et demeure conjecturale.

Profitons de la circonstance pour observer qu'il est extrêmement ardu de procéder à une identification certaine, lorsqu'on rencontre dans un livre ancien, non seulement grec mais encore arabe, un nom d'animal ou de végétal autre que ceux concernant les êtres les plus communs. Pour nous en tenir à la meloukhia, celle-ci est citée dans le *Masalek El Abçar* d'El Omari (milieu du XIVe siècle) comme spontanée dans le royaume nègre de Mali (Soudan) et dans l'Abyssinie musulmane (région de Zeila). En Ifriqia, elle est rare, nous dit cet auteur, qui ne la mentionne pas au Maroc [3]. Le traducteur de l'ouvrage accompagne l'indication de l'existence de la meloukhia en Ifriqia d'une note intéressante d'après laquelle cette herbe aurait même été, à un époque donnée, un symbole politique :

« Molukhiya, une espèce de mauve comestible, à préciser; voir *Syrie*, p. 24, note 4. Les Syriens disent molukiya (I. BEITAR, 25, 7), prononciation connue en Espagne. DOZY (*Suppl.*, art. Khubbaz) cite IBN LOYON : « la molukhiya est la mauve Kubbaz de Cordoue ». Les califes fatimides interdirent de manger la molukhiya qui passait pour avoir été le légume préféré

---

(1) *Rev. Tun.*, 1932, p. 273, note.

(2) Dr BOUQUET. La meloukhia *Corchorus Olitorius* (*Bull. des Sciences Pharmacol.*, 1932, p. 231.

(3) EL OMARI. *Mesalik el Abçar*. Trad. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, Paris, 1927, pp. 13, 61 et note.

de Moawia' (BECKER, *Islamstudien*, p. 191). La guimauve khotmi est dite molukhiyà bariya (I. BEITAR, 23, 195 et 6, 36) [4] ».

Rappelons à ce sujet que Georges S. Colin, dans une étude sur quelques vieux termes circumméditerranéens, empruntés par les envahisseurs grecs, italiotes, celtes ou berbères aux occupants antérieurs [5], (mots encore actuellement en usage sur tout le pourtour de leur ancien domaine), traite de la meloukhia dans une notule où il rapproche les noms de jadis de celle-ci et ceux de la mauve.

D'après Georges S. Colin, les vocables latins *malba*, *malva*, *malope*, *malache*, *moloche* et grecs μαλαχη, μολοχη, ont passé dans l'arabe d'Egypte sous la forme mouloukhïa qui désigne le *Corchorus olitorius* des botanistes, malvacée à feuilles comestibles, tandis que dans le Maroc Septentrionale la prononciation mlokheïa s'applique au fruit de l'*hibiscus*, autre malvacée.

Donc, sans parler de l'hibiscus qui est un arbuste, il semble bien qu'à l'origine de tout cela il y avait une confusion entre deux herbes, la meloukhïa ou *Corchorus olitorius*, que ses caractères botaniques rangent non pas dans les malvacées mais dans les tiliacées, et la simple mauve des champs ou *khobbiza* des Arabes (malva silvestris, malva parviflora, etc...).

Cette dernière se mange chez les indigènes, mais d'une autre façon que la meloukhïa. Cuites à l'eau comme on ferait des épinards ou de la salade, les feuilles de khobbiza, dans les années de disette, constituent au printemps, avec le lait, le plus clair de l'alimentation de beaucoup de campagnards du Nord Afrique. Des épiciers peu scrupuleux les mélangent même parfois, réduites en poudre, à la poudre des feuilles de meloukhïa qui ne se vendent et ne se consomment qu'après pulvérisation. La meloukhïa, du moins aujourd'hui et en Tunisie, ne se trouve qu'à l'état cultivé, la khobbiza pousse à l'état sauvage. Le vocable *malva* possède une physionnomie bien latine. Le terme *malache* a une allure sémitique. Les botanistes donnent d'ailleurs la meloukhïa comme originaire de l'Inde et venue en Europe par l'Est.

La difficulté d'identifier et de traduire exactement les noms arabes d'animaux ou de végétaux sévit non seulement sur la langue écrite, mais encore sur le parler. Certains mots désignent dans le langage plusieurs plantes très dissemblables. Pour ne pas quitter celles déjà envisagées, le nom de khobbiza sert en Tunisie non seulement pour la mauve champêtre mais encore pour le géranium.

Il serait donc grandement à souhaiter qu'un savant dressât un catalogue explicatif des noms arabes des animaux et des végétaux. Mais, grave obstacle, il y faudrait un naturaliste-botaniste qui fût en même temps un arabisant.

CH. MONCHICOURT.

---

(4) *Ibid.*, p. 103, note.

(5) *Notes de Dialectologie Arabe. Etymologies magribines* (*Hespéris*, 1926, pp. 55-82). Cf. la dernière page.

BULLETIN CRITIQUE

CH. ANDRÉ JULIEN. — *Histoire de l'Afrique du Nord, Tunisie-Algérie-Maroc.* 1 vol., 866 pages, 357 gravures, Paris, Payot, 1931. Préface de St Gsell.

La *Revue tunisienne* aurait désiré présenter dignement à ses lecteurs le remarquable ouvrage de M. Julien. C'est pour avoir voulu trop bien faire qu'elle publie ce tardif et modeste compte rendu.

Le livre de M. Julien a le grand mérite de combler une très importante lacune : la très utile *Histoire de l'Afrique du Nord* de Gustave Mercier, dont les trois compacts volumes ont paru de 1888 à 1891, est, en effet, en partie périmée. D'autre part, il est une belle réussite. Le public éclairé peut lire, avec un intérêt soutenu, 750 pages d'histoire et les spécialistes trouvent des renseignements précis sur les époques les plus diverses et une précieuse bibliographie critique de 80 pages.

Ceux-ci ont fait un chaleureux accueil au livre de M. Julien. Qu'il suffise de renvoyer le lecteur à la préface du si regretté Stéphane Gsell ou aux importants compte rendus que lui ont consacrés les principales revues. MM. R. Cagnat dans le *Journal des Savants* (année 1931, pp. 467-8); H. Hauser dans la *Revue historique* (CLXIX, 1932, pp. 665-9); L. Halphen dans la *Revue critique d'Histoire et de Littérature* (année 1932, pp. 215-17); R. Lantier dans la *Revue archéologique* (année 1932); F. Braudel dans la *Revue africaine* (année 1933, pp. 37-53)... tous spécialistes d'époques différentes ont vanté les mérites de ce livre.

Chacun a naturellement trouvé un peu à redire et, par ci, par là, relevé des erreurs. Comment pourrait-il en être autrement dans un ouvrage qui embrasse des domaines aussi divers que la préhistoire, l'antiquité punique, romaine, vandale et byzantine, le moyen-âge musulman, l'époque espagnole et turque, et l'histoire contemporaine de l'occupation et de la mise en valeur par la France !

Quelques-uns se sont un peu étonnés du ton de l'auteur dans certains paragraphes relatifs aux dernières décades. Illustrer l'occupation de la Tunisie par des gravures qui laissent l'impression d'une guerre terrible, dénoncer en bloc les méfaits du gros capitalisme quand ce sont justement de gros capitaux français qui ont permis de trouver, à Sfax, la meilleure formule d'association avec les indigènes et de remplacer une steppe semi-aride par de magnifiques plantations d'oliviers qui appartiennent en majorité aux indigènes eux-mêmes — voilà deux exemples où les opinions de l'auteur ont entraîné une légère déformation des faits.

Certes M. Julien a tout à fait raison de réagir contre certains abus de l'histoire officielle. Mais il ne faudrait pas que certains paragraphes, l'illustration même, laissent croire au grand public à la partialité d'un livre dont les spécialistes sont unanimes à vanter la sûreté remarquable de l'information. Ceux-ci considèrent cette nouvelle histoire de l'Afrique du Nord qui est complète, précise, facilement lisible et pourvue d'une très abondante bibliographie critique, comme un instrument de travail de premier ordre : il faut que ce soit l'impression de tous les lecteurs.

J. DESPOIS.

*
* *

H. DESSON. — *Ce qu'il faut connaître de l'Islam.* Paris, Boivin, 1932. — H. MASSÉ. — *L'Islam.* Paris, A. Colin, Paris, 1930. — P. LAMMENS. — *L'Islam, croyances et institutions*, Beyrouth, 1926. — GAUDEFROY-DEMOMBYNES. — *Les institutions musulmanes*, 2e éd., Paris, Flammarion, 1931.

La collection *Ce qu'il faut connaître* a publié, on le sait, d'intéressantes monographies dues à la plume de spécialistes autorisés sur de grands sujets tels que « La Grèce antique », « La Rome antique », « La dictature », « Le passé de la France », etc... Aussi, bien que n'ayant jamais entendu parler de M. Desson, l'auteur de « Ce qu'il faut connaître de l'Islam », m'attendais-je à mieux.

Non que ce livre soit dépourvu de valeur, loin de là; mais il est nettement inférieur à ceux qui l'ont précédé et, notamment, pour n'en citer que trois, aux ouvrages de Gaudefroy-Demombynes; *Les institutions musulmanes* (1re édition 1921, 2e édition 1931); d'Henri Massé : *L'Islam* (1930); de Lammens : *L'Islam, croyances et institutions* (1926).

Et d'abord M. Desson, qui prétend nous enseigner « ce qu'il faut connaître de l'Islam », commet un oubli difficilement pardonnable en ne nous disant pas un mot de ces ouvrages. C'est un procédé peu élégant, pour ne pas dire plus, car il laisse croire au lecteur que seul M. Desson a, en France, écrit une monographie de l'Islam. Au surplus, M. Desson ne donne aucune notice bibliographique, même rudimentaire, sur le sujet qu'il traite.

Autre grief, plus important parce qu'il s'applique au fond, et non plus à la forme : M. Desson — il l'avoue lui-même — ne sait pas l'arabe. Or, si l'on peut, à l'extrême rigueur, s'occuper d'histoire romaine ou grecque sans bien savoir le latin et le grec, parce que les traductions abondent, on n'en saurait dire autant d'un sujet comme l'Islam où une grosse partie de la documentation est en arabe et, le plus souvent, non traduite.

Et voilà pourquoi les chapitres qui composent le livre de M. Desson ont des valeurs si inégales. Les six premiers qui prétendent retracer l'histoire de l'Islam et de ses dogmes à travers les âges sont franchement médiocres.

Il est évident qu'ils sont de seconde main et très malhabile. Les lacunes et les inexactitudes y sont nombreuses et ces graves défauts se révèlent tout particulièrement dans le chapitre IV intitulé : « Développement de la théologie musulmane. Les déviations : les sectes, le maraboutisme, les confrèries ».

Heureusement, la fin du livre est meilleure. Les quatre derniers chapitres donnent une vue d'ensemble assez satisfaisante de la renaissance de l'Islam, du panislamisme, des « nationalismes » des peuples musulmans, des transformations sociales, etc... Dans le dernier chapitre, l'auteur analyse avec clairvoyance les problèmes d'ordre social, moral, économique et politique que posent à la France colonisatrice ses rapports avec l'Islam. Pour tout dire, M. Desson n'aurait rien perdu à se borner à écrire ce chapitre qui eût fait un bon article de revue non spécialisée et, pour le reste, de s'en tenir à la vieille maxime arabe qui conseille de « laisser l'arc à ceux qui en ont taillé le bois ».

Parmi ceux-ci, et au tout premier plan, figurent les trois auteurs des ouvrages cités plus haut. Ils ont naturellement leur place dans la bibliothèque de tous ceux qui, de près ou de loin, sont tenus de s'intéresser à l'Islam. Le profane même, l'homme du monde désireux d'avoir des clartés de tout, ne peut que les lire avec fruit. Mais ce serait peut-être trop lui demander que de les lire tous les trois. Il lui est permis de choisir, selon sa propre tendance d'esprit. Si ses goûts le portent à s'intéresser plus particulièrement à l'évolution historique des sociétés, qu'il fixe, sans hésiter, son choix sur le livre de Henri Massé. Que si, au contraire, il entend avoir, de l'Islam, et particulièrement de l'Islam contemporain, une vue dogmatique admirablement nette, un exposé lumineux des grandes idées et des théories qui ont agité et agitent encore le monde musulman, exposé où l'histoire n'intervient que secondairement, qu'il prenne l'excellent ouvrage du P. Lammens. La lecture en est attrayante. Le récit alerte et clair coule de source, mais d'une source riche d'érudition islamique et pré-islamique. Enfin, si ce lecteur non spécialisé s'intéresse surtout aux faits sociaux — oserions-nous dire à la physiologie des institutions musulmanes ? — qu'il n'hésite pas : c'est le livre de M. Gaudefroy-Demombynes qu'il lui faut, car il est sûr d'y trouver la somme de connaissance que requiert le sujet. C'est dire, que, du point de vue de l'utilisation pratique, cet ouvrage est le meilleur des trois et c'est la raison qui justifie la faveur qu'il a obtenue du grand public.

A signaler, en terminant, une bonne traduction en italien de « *L'Islam* » du P. Lammens par Ruggiero Ruggieri (Bari, Gius. Laterza et figli, ed., 1929).

L. Bercher.

*
* *

GEORGES HARDY. — *Géographie et Colonisation.* 1 vol. in-8°, 209 pages, nombreuses planches hors texte, Paris, Gallimard, 1933.

Ce volume inaugure la collection *Géographie humaine* que commence à publier, sous la direction du géographe Pierre Deffontaines, la librairie Gallimard (N. R. F.).

Le but de l'auteur est de montrer, par quelques exemples bien choisis, qu' « il n'est rien de plus net que la colonisation comme phénomène de géographie humaine ». Aux formules assez vagues de « colonies de peuplement », de « colonies d'exploitation ou de plantation » et de « colonies commerciales », il propose les expressions à la fois précises et plus « humaines » de : « colonisation d'enracinement », de « colonisation d'encadrement » et de « colonisation de position ». Et pour montrer qu'il ne s'agit pas seulement de remplacer une étiquette par une autre et qu'à l'intérieur de cette classification sommaire il y a place pour des types secondaires et des nuances, M. Hardy expose divers « cas » qui sont autant de petites monographies de régions coloniales étrangères et surtout françaises.

Cet « échantillonnage » me paraît étayer fortement la nouvelle classification proposée et je ne vois pas de raison de ne pas la préférer à la précédente. Quatre « échantillons » intéressent l'Afrique du Nord.

Ce livre, comme tous ceux de M. Hardy, se lit avec plaisir et profit : il atteindra un large public. Regrettons seulement que les planches photographiques aient été rejetées en vrac à la fin du livre et que les « coquilles » soient si nombreuses dans le texte.

J. DESPOIS.

*
* *

J. GASSER. — *La Tunisie.* (Collection « Notre domaine colonial »). 1 vol. in-8°, 154 pages, Paris, 1932.

Ce nouveau volume sur la Tunisie, qui est orné de 5 cartes et de 39 photographies, est divisé en treize chapitres denses qui traitent de presque toutes les questions relatives à la Régence, y compris « Ce que coûte l'administration tunisienne » (ch. x).

On y trouvera une quantité considérable de faits dont beaucoup sont utiles à connaître. Mais déjà, en feuilletant le livre, on est amené à se méfier : sept photographies portent de fausses indications; Sbeïtla, par exemple, est confondu tantôt avec Zaghouan, tantôt avec Dougga ! La lecture révèle de nombreuses erreurs et des chapitres apparaissent singulièrement insuffisants, notamment les trois premiers. De ci, de là, des affirmations curieuses comme : l'Afrique romaine « nourrissait une population six fois supérieure à la population d'aujourd'hui et exportait ses produits en Italie en telle abondance que la Tunisie était appelée « le grenier de Rome ». Plus loin la Tunisie devient « l'un des plus importants producteurs miniers du

monde ». Un chemin de fer de Sfax à la Fauconnerie est porté comme construit. Pour attirer les touristes en Tunisie, on mentionne « la douceur et l'*égalité* de son climat », etc...

Ces erreurs, beaucoup trop nombreuses, ces affirmations singulières rendent suspect un livre qui, par la masse des matériaux accumulés, aurait pu rendre de grands services.

J. D.

**
*

JULES ABRIBAT. — *Atha Allah Fils de Caïd* (*Folklore tunisien*), 1 vol. in-8°, 110 pages, Tunis, J. Aloccio, 1933.

« Ancien interprète militaire et judiciaire, ayant au cours de sa carrière beaucoup observé et beaucoup retenu, M. Abribat a voulu, à l'heure de la retraite, faire profiter le public français de son expérince...

« ... L'auteur n'a pas visé à écrire un roman. Son sous-titre nous marque que dans sa pensée il s'agit de folklore tunisien. Folklore tissé sur la trame d'une intrigue qui, toute menue qu'elle soit, soutient ce qui est le vrai sujet, l'éclaircit et, lui épargnant l'apparence technique, le rend plus assimilable. Subterfuge ingénieux pour dérouler devant nos yeux, sans les fatiguer, les principales coutumes qui président à la vie de nos indigènes depuis leur apparition sur cette terre jusqu'au moment de leur trépas. Certains épisodes sont d'ailleurs visiblement pris sur le vif... ».

Extraits de la préface de CH. MONCHICOURT.

**
*

Pubblicazioni dell'Ufficio Studi del Governo. Tripoli.

L' « Ufficio studi » de Tripoli, que dirige avec tant d'activité le colonel de Agostini, auteur de deux ouvrages très appréciés sur *Le popolazioni della Tripolitania* (1915) et *Le popolazioni della Cirenaica* (1923) et ancien directeur de l' « Ufficio studi » de Benghasi, a publié depuis deux ans divers travaux que nous avons grand intérêt à connaître.

1° Semestriellement paraît un *Bollettino geografico* d'une centaine de pages : quatre ont déjà été publiés. On y trouve divers articles intéressant la Tripolitaine, des itinéraires et des reconnaissances dans les régions les moins connues du Sahara et des compte rendus sommaires d'ouvrages ou d'articles consacrés à la colonie

2° Deux séries de cartes viennent de paraître : une carte de reconnaissance de la Tripolitaine à l'échelle 1/1.000.000 en six feuilles et, d'autre part, une carte très précise en quatre feuilles à 1/25.000 de la région de Tripoli.

3° Un ouvrage écrit en collaboration par les officiers des Territoires du Sud-Tripolitain : *Il Fezzan*, 1 vol. in-8°, 238 pages, nombreuses photos et cartes hors texte, Tripoli, 1932. — Ce livre donne de nombreux renseignements sur une des régions les plus mal connues du Sahara. On en appréciera la bibliographie, les tables, les notes et les très belles photographies.

4° ANTONIO CESARO, *Santuari islamici nel secolo XVIII in Tripolitania*, 1 vol. in-8°, 164 pages, nombreuses phtographies et 1 carte hors texte, Tripoli, 1933. — « Traduzione dell'arabo del *Chitab el-Isciaràt* dello Scech Abd es-Slam el Alem et-Tagiuri... ». C'est une espèce de guide des pèlerins de la côte tripolitaine qui a été écrit il y a environ trois siècles. Le traducteur et le colonel de Agostini ont complété la traduction par 569 notes et d'excellentes tables (1).

J. DESPOIS.

***

A. FANTOLI. — *La Libia negli scritti degli antichi* (*Brani geografici et naturalistici*), 1 vol. in-8°, 179 pages [Roma, 1933].

C'est le volume n° 15 de la « Collezione di opere e di monografie a cura del Ministero delle colonie » où ont paru des ouvrages de valeur très inégale.

L'auteur, qui dirige le Service météorologique de Libye, a eu à consulter, pour des recherches personnelles, les différents écrivains de l'antiquité qui ont plus ou moins écrit sur la Tripolitaine et la Cyrénaïque. Sans aucune prétention scientifique, mais seulement avec l'intention d'éviter à ses contemporains les pertes de temps que lui même à subies, M. Fantoli a réuni, traduit et complété par des notes, des cartes et de belles photographies, des extraits de vingt-cinq auteurs. Nul doute que son livre ne rende les plus grands services.

J. D.



(1) On peut trouver toutes ces publications à la « Librairie Minerva », Corso Vittorio-Emanuele, à Tripoli.



TABLE DES MATIERES

DE LA NOUVELLE SÉRIE — QUATRIÈME ANNÉE (1933)

BULLETIN CRITIQUE :
